

Panorama socio-économique de l'agriculture des Pays de la Loire

Données régionales et spécificités départementales

Chiffres 2019

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PAYS DE LA LOIRE

TERRES d'**a**VENIR



N°2021-5 - Avril 2021

Ce panorama socio-économique de l'agriculture ligérienne a été réalisé par le Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire.

Différentes sources statistiques ont été mobilisées : la MSA, Agreste (statistique agricole annuelle, comptes de l'agriculture...), l'ORAB, le SEMAE¹, l'INAO, les données collectées par les pôles « installation-transmission », et « circuits courts - accueil à la ferme » de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire. Le rang des Pays de la Loire précisé pour chacune des productions est établi selon le nouveau périmètre des régions françaises en vigueur depuis début 2016.

Les auteurs tiennent à préciser que compte tenu de cette diversité de sources, une variable peut être quantifiée différemment d'une source à l'autre (périmètre, échantillonnage différents).

¹Depuis le 27 janvier 2021, l'interprofession des semences et plants, connue depuis 1962 sous le nom de GNIS, est devenue SEMAE.



7 Emploi et structures

- 7** Chefs d'exploitation
- 11** Exploitations agricoles
- 14** Installations
- 17** Cessations
- 19** Salariés des exploitations agricoles
- 21** Salariés des industries agroalimentaires

22 Résultats économiques

24 Utilisation du territoire

27 Les productions animales

- 27** Viande bovine
- 30** Lait de vache
- 33** Viande porcine
- 36** Volailles
- 39** Viande ovine
- 41** Lait de chèvre

43 Les productions végétales

- 43** Céréales
- 46** Oléagineux et protéagineux
- 49** Viticulture
- 51** Légumes
- 53** Fruits
- 55** Semences
- 57** Horticulture et pépinière

59 Agriculture biologique

62 Signes de qualité

63 Circuits courts

65 Agritourisme et oenotourisme

67 Annexe



Orientations économiques et statuts

La région des Pays de la Loire compte près de 33 500 chefs d'exploitation et coexploitants agricoles¹ en 2019 dans les 22 500 exploitations agricoles, soit en moyenne 1,5 chef d'exploitation ou coexploitant par exploitation. Aux côtés de ces chefs d'exploitation, travaillent également 1 700 conjoints collaborateurs, 130 aides familiaux et 27 000 ETP salariés dans les exploitations agricoles.

Actifs agricoles non salariés par département en 2019

	44	49	53	72	85	PdL
Chefs d'exploitations agricoles	6 563	8 008	7 024	4 817	7 086	33 498
Conjoints collaborateurs	273	308	429	388	314	1 712
Aides familiaux	31	18	18	32	30	129

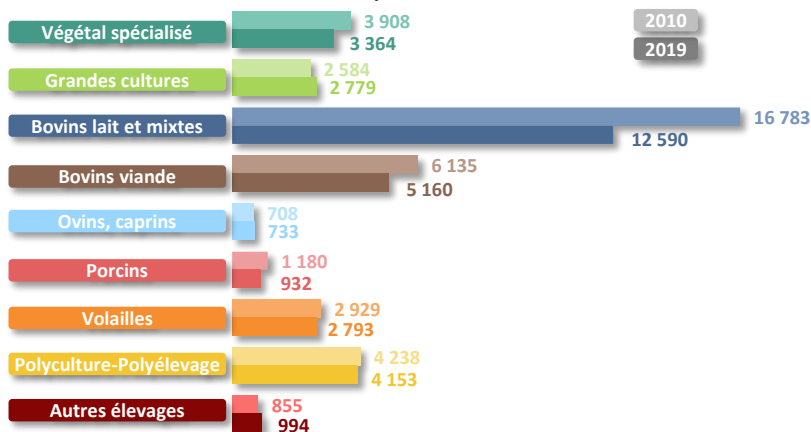
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Chiffres clés 2019

- 33 500 chefs d'exploitation ou coexploitants
- Age moyen : 48 ans
- 25 % de femmes
- 25 % de chefs d'exploitation individuelle et 37 % de coexploitants de GAEC

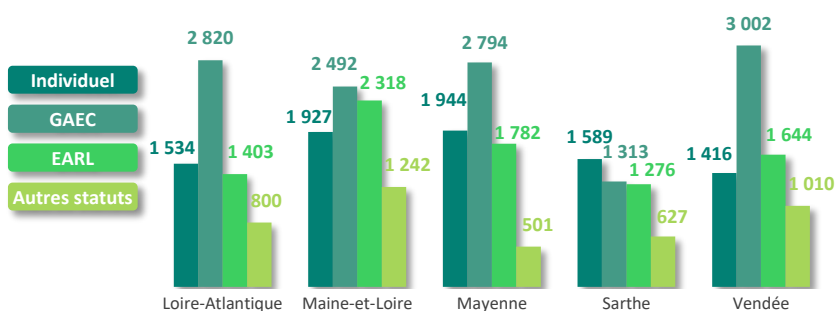
Evolution du nombre de chefs d'exploitation et de coexploitants par orientation principale en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Répartition du nombre de chefs d'exploitation par type juridique et par département en Pays de la Loire en 2019



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

La majeure partie des chefs d'exploitation et coexploitants (82 %) exerce dans des exploitations dont l'orientation principale est l'élevage ou dans des exploitations polyculture-polyélevage. Une part non négligeable dirige aussi des entreprises dans les secteurs du végétal spécialisé et de la viticulture en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire. Ces orientations sont moins répandues dans les autres départements ligériens.

En moyenne régionale, 25 % des chefs d'exploitation exercent leur activité dans des exploitations individuelles (8 500), 37 % dans les GAEC (12 300) et 25 % dans les EARL (8 500). Seuls 13 % des chefs d'exploitation exercent leur activité dans les autres statuts d'entreprise (SCEA, SARL, etc...).

Le nombre moyen de dirigeants varie selon le statut de l'entreprise (1 chef d'exploitation en exploitation individuelle, 2,4 coexploitants en GAEC et 1,4 en EARL) et

¹Un non salarié agricole est affilié en qualité de chef d'exploitation agricole s'il met en valeur une exploitation au moins égale à une SMA (superficie minimum d'assujettissement) ou a une activité agricole de 1 200 h minimum de travail par an. Les cotisants de solidarité (activité agricole, entre un quart et une SMA, ou entre 150 heures/an et 1 200 heures/an) non retraités dont les revenus professionnels agricoles annuels sont supérieurs ou égaux à 800 SMIC horaire (soit > à 8 024 € au 01/01/2019) sont dorénavant affiliés en qualité de chef d'exploitation agricole.

selon son orientation de production principale (2 chefs d'exploitation ou coexploitants en bovins lait, 1,4 en bovins viande, 1,3 en volaille de chair).

La population des chefs d'exploitation et des coexploitants suit une tendance baissière, en moyenne de -1,8 % par an depuis 2005. Ce repli tendanciel s'est accentué depuis quelques années. Il s'élève à -2,4 % par an depuis 2015. La composition

de la main d'œuvre agricole évolue aussi conjointement à cette baisse. La part du travail familial traditionnel poursuit son recul dans la main d'œuvre des exploitations agricoles alors que celle des salariés agricoles se conforte. Le nombre de conjoints collaborateurs a en effet fortement diminué depuis quelques années suite à une évolution de leur statut : évolution vers le statut d'associé d'EARL ou de GAEC, ou vers le

salariat d'exploitation, mais aussi par le développement du travail salarié en dehors des exploitations agricoles. Il en est de même pour les aides familiaux (130 en 2019). Cette diminution de l'emploi familial est compensée par des gains de productivité, l'embauche de salariés permanents ou saisonniers ou la délégation de certains travaux.



La distribution des chefs d'exploitation et des coexploitants selon les départements est à peu près analogue à celle des exploitations. Compte-tenu de leurs spécificités relatives au développement des sociétés (des GAEC notamment), le nombre de chefs d'exploitation est plus que proportionnel aux exploitations en Vendée (21,2 % contre 20,4 %) et en moindre mesure en Loire-Atlantique. Il est moins que proportionnel en Sarthe (14,2 % contre 15,2 %) et en moindre mesure en Maine-et-Loire.

Observée dans tous les départements, la baisse du nombre de chefs d'exploitation a été un peu plus forte en Vendée depuis 2010.

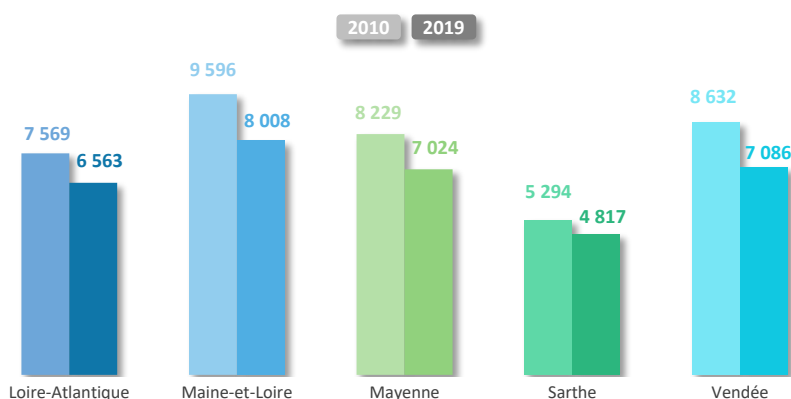
S'agissant de la répartition des chefs d'exploitation et des coexploitants par statut

Alors que l'élevage et la polyculture constituent globalement le socle de l'activité agricole ligérienne, les cultures spécialisées et surtout la

viticulture sont très présentes en Maine-et-Loire et en Loire-Atlantique. La Sarthe et la Vendée sont plus orientées vers les cultures céréalières et la

volaille, la Vendée vers les bovins viande, la production laitière prédomine en Mayenne.

Evolution du nombre de chefs d'exploitation par département en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

d'exploitation, le Maine-et-Loire et la Mayenne se situent à peu près dans la moyenne régionale. La Sarthe se différencie par contre par une part de chefs d'exploitation individuelle plus importante (33 %) et seulement 27 % de coexploitants dans les GAEC. Inversement, la Loire-Atlantique et la Vendée affichent une part de chefs d'exploitation individuelle plus faible que la moyenne régionale, mais une part de coexploitants dans les GAEC plus importante (43 % et 42 % respectivement contre 36 %).

Répartition des chefs d'exploitation par département en Pays de la Loire en 2019

	44	49	53	72	85	PdL
Cultures spécialisées	496	743	127	220	293	1 879
Viticulture	477	943	0	30	35	1 485
Grandes cultures	248	827	376	590	738	2 779
Polyculture-polyélevage	366	856	822	1 305	804	4 153
Elevage bovins viande	877	1 277	801	514	1 691	5 160
Elevage bovins lait	2 680	1 723	3 356	959	1 452	10 170
Elevage bovins mixte	515	514	785	162	444	2 420
Elevage ovins-caprins	122	210	69	60	272	733
Elevage porcins	156	206	222	200	148	932
Elevage de volailles	390	470	284	608	1 041	2 793
Elevage de chevaux	148	135	137	97	89	606
Autres élevages	88	104	45	72	79	388
Total	6 563	8 008	7 024	4 817	7 086	33 498

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

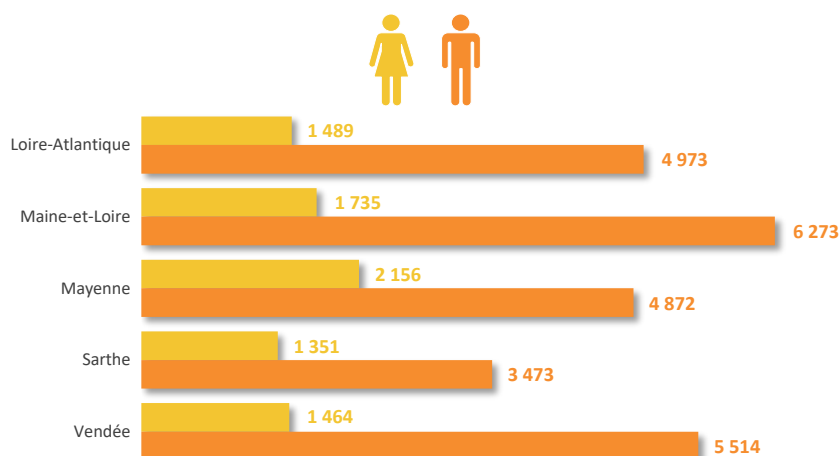
Source : MSA

Profil des chefs d'exploitation : sexe et âge

Les femmes représentent 25 % des chefs d'exploitation et des coexploitants en 2019. Cette part se stabilise depuis 2010. Les femmes chefs d'exploitation sont plus nombreuses dans les activités d'élevage (productions laitières, volailles, polyculture-polyélevage). Elles sont en moyenne plus âgées que les hommes, l'entrée dans la profession d'une partie d'entre elles étant plus tardive : certaines poursuivent l'activité de leur époux quand celui-ci part en retraite.

Conjointement au recul de ses effectifs, la population des chefs d'exploitation agricole vieillit. L'âge moyen des chefs d'exploitation de la région s'élève à 48,5 ans en 2019. La part des chefs d'exploitation ligériens de plus de 50 ans s'établit à 49,6 % et celle des plus de 55 ans à 30,1 % en 2019. La part des chefs d'exploitation de plus de 50 ans varie selon l'orientation de production. Les éleveurs laitiers, de volailles et d'ovins, caprins sont plutôt jeunes alors que les éleveurs de bovins viande, de bovins mixtes, de porcins et les céréaliers sont en moyenne un peu plus âgés. Exception faite des arboriculteurs, la part des chefs d'exploitation de plus de 50 ans dans les orientations végétal spécialisé est inférieure à la moyenne régionale.

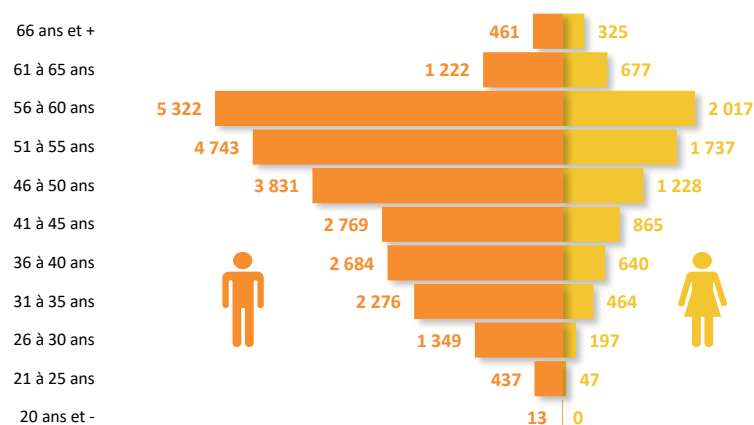
Nombre de chefs d'exploitation par sexe et par département en Pays de la Loire en 2019



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Pyramide des âges des chefs d'exploitation en Pays de la Loire en 2019



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

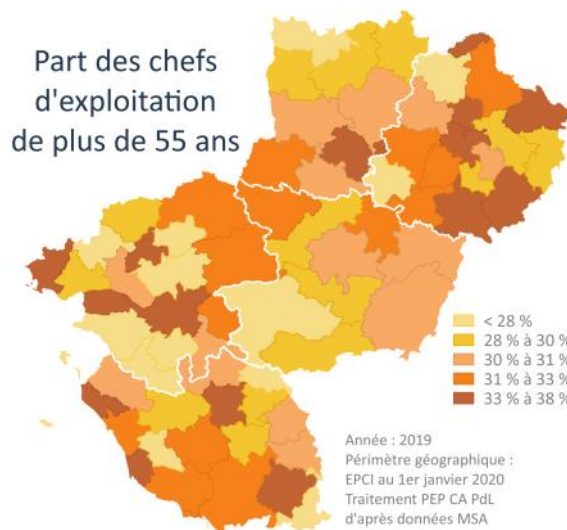


Spécificités départementales

La Mayenne est le département où la proportion de femmes parmi les chefs d'exploitation est la plus élevée avec 31 % de femmes contre 28 % en Sarthe et 21 à 23 % dans les autres départements.

La part des chefs d'exploitation de plus de 55 ans est un indicateur permettant de localiser les territoires dans lesquels l'enjeu du renouvellement des chefs d'exploitation agricole est prégnant.

En moyenne départementale, la part des chefs d'exploitation de plus de 55 ans, se situant aux alentours de 29 % à 31 %, est assez homogène. Le Maine-et-Loire est le département présentant le taux le plus faible et la Sarthe, le département présentant le taux le plus élevé.



Les cartes révèlent qu'à l'échelle infra départementale, certains territoires sont plus concernés que d'autres par le vieillissement de la population agricole. A noter que ce taux progresse relativement vite, de l'ordre de 0,9 % entre 2018 et 2019 en moyenne régionale et dans chacun des départements ligériens hormis la Loire-Atlantique qui progresse plus rapidement (1,2 %) et à l'inverse le Maine-et-Loire qui affiche un taux plus bas (0,7 %).



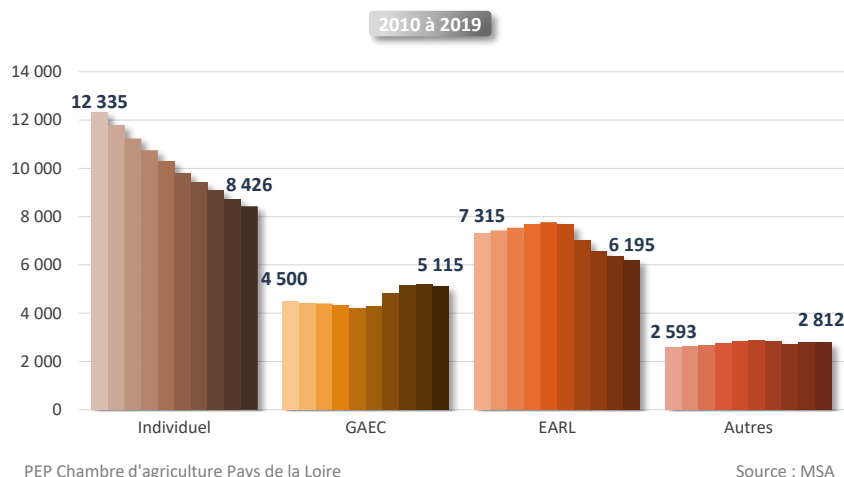
Orientations économiques et statuts

Les Pays de la Loire comptent près de 22 500 exploitations agricoles¹ en 2019. L'élevage est l'orientation principale de près de 80 % des entreprises agricoles : élevages bovins qu'ils soient laitiers, allaitants ou mixtes (près de la moitié des exploitations ligériennes), élevages avicoles (10 %), élevages porcins (3 %), élevages ovins et caprins (2 %). 21 % des exploitations sont principalement orientées vers le végétal : les grandes cultures (10 %), mais également la viticulture (5 %) et le végétal spécialisé (6 %).

Les exploitations individuelles représentent moins de la moitié des exploitations ligériennes (37 %), alors qu'elles sont encore majoritaires à l'échelle nationale (53 %). La part d'EARL (27 %) et celle des GAEC (23 %) illustrent le développement de l'agriculture de groupe en Pays de la Loire. Ces statuts sont majoritairement présents dans les exploitations d'élevage et plus particulièrement en production laitière. Les autres statuts sociétaires notamment à vocation commerciale (SARL) sont plutôt rencontrés dans les entreprises orientées vers le végétal spécialisé.

Le nombre d'exploitations agricoles poursuit en 2019 son recul entamé il y a plusieurs décennies. La baisse du nombre d'entreprises agricoles s'élevé en moyenne à 2,3 % par an depuis 2005, mais a tendance à s'atténuer ces dernières années (-1,9 % par an depuis 2010). Les orientations principales maraîchage-floriculture, viticulture, bovins, et porcins connaissent les taux de baisse annuels les plus importants (-2 % et plus en moyenne annuelle depuis 2010). Les orientations arboriculture, pépinière, ovins-caprins et volailles connaissent un recul moindre depuis 2010.

Evolution du nombre d'exploitations par type de structure juridique en Pays de la Loire



Du point de vue des statuts juridiques, les exploitations individuelles sont celles qui connaissent le taux de baisse annuel le plus important (-5,1 % par an depuis 2005 ; -4,1 % par an depuis 2010). Alors qu'il reculait en valeur absolue jusqu'en 2014, le nombre de GAEC continue de progresser jusqu'en 2018 pour se stabiliser en 2019 (+21,1 % par rapport à 2014) du fait de la conversion d'EARL en GAEC pour bénéficier de la transparence GAEC dans le cadre de l'évolution de la PAC. Mécaniquement, le nombre d'EARL recule (-20,2 % par rapport à 2014). Les autres statuts sociétaires sont en léger recul.

¹Entreprise dont l'importance est au moins égale au seuil d'assujettissement (cf. définition des chefs d'exploitation et co-exploitants).



Spécificités départementales

Le quart des 22 500 exploitations agricoles ligériennes est localisé en Maine-et-Loire en 2019, environ un cinquième respectivement en Mayenne, en Vendée et en Loire-Atlantique et 15 % en Sarthe. Les exploitations orientées vers les productions bovines et polyculture-polyélevage sont majoritaires dans tous les départements, mais dans des proportions variables : entre 51 % en Maine-et-Loire et 78 % des exploitations en Mayenne. La part des exploitations orientées vers le végétal spécialisé et la viticulture est plus marquée en Loire-Atlantique (16 % des exploitations) et en Maine-et-Loire (22 %) et celle des grandes cultures en Sarthe (14 %) et en Vendée (12 %). Ces deux départements se démarquent également par une part plus importante d'exploitations orientées vers les productions avicoles, respectivement 13 % et 19 %. La densité des exploitations agricoles est plus importante dans certains territoires ligériens. La principale raison de cette distribution est la présence plus importante de petites et moyennes exploitations orientées vers l'élevage ou encore les cultures spécialisées (Maine-et-Loire et Loire-Atlantique).

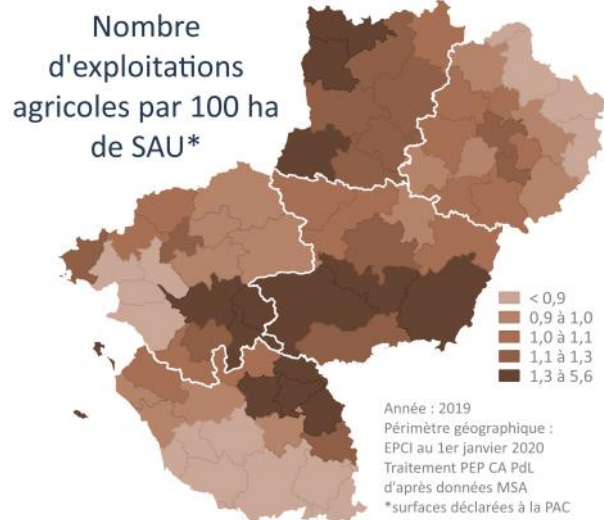
La répartition des statuts diffère également d'un département à l'autre en lien avec les orientations de production et les dynamiques locales. La part des exploitations individuelles demeure élevée en Sarthe et en Mayenne (respectivement 46 % et 41 %). Elle n'atteint que 31 % des exploitations en Vendée. A contrario, la Sarthe présente le plus faible taux de GAEC en Pays de la Loire (16 %) alors qu'ils atteignent 26 et 27 % des entreprises agricoles en Vendée et en Loire-Atlantique.

Nombre d'exploitations par département en Pays de la Loire en 2019

44	49	53	72	85	PdL
4 288	5 560	4 680	3 431	4 589	22 547

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA



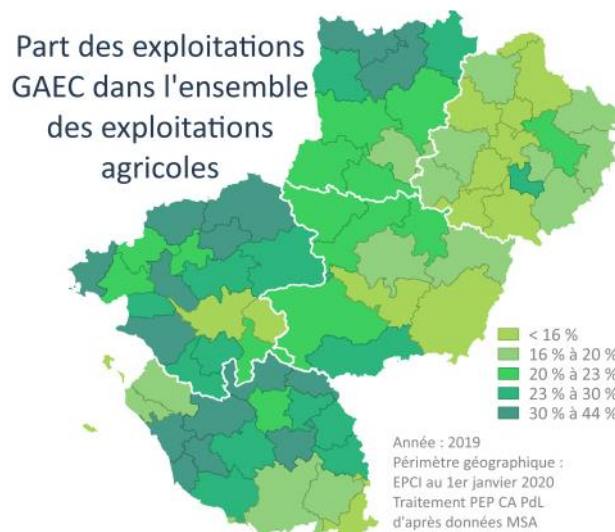
Répartition des exploitations par structure juridique par département en Pays de la Loire en 2019

	44	49	53	72	85	PdL
Individuel	36%	35%	41%	46%	31%	37%
GAEC	27%	19%	25%	16%	26%	23%
EARL	25%	31%	26%	25%	29%	27%
Autres ¹	13%	15%	7%	12%	14%	12%

¹dont GFA et SCEA

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

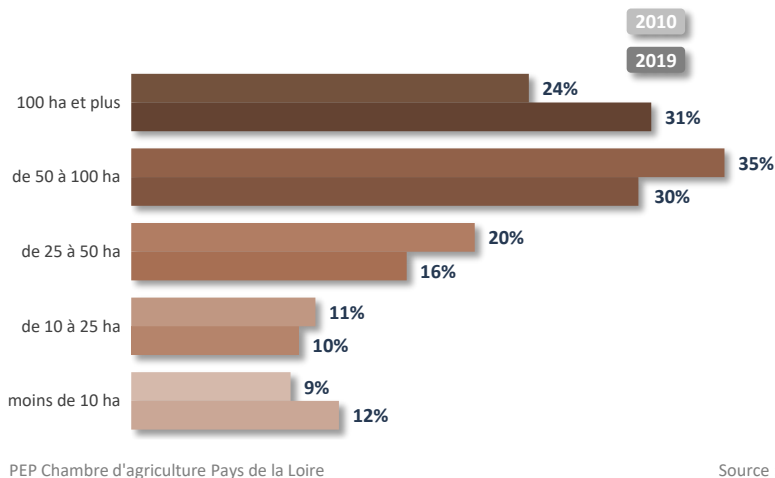


Dimension économique des exploitations ligériennes

La SAU moyenne des exploitations ligériennes est de 88 ha en 2019 (source : déclarations PAC). Les exploitations de plus de 100 ha confortent leur part qui atteint près de 31 % des exploitations ligériennes. Les exploitations de 10 à 50 ha poursuivent leur recul tandis que celles de moins de 10 ha voient leur effectif progresser depuis plusieurs années. Les exploitations de moins de 10 ha sont généralement des entreprises de cultures spécialisées (maraîchage, horticulture-pépinière) ou d'élevages spécialisés (volailles, lapins, veaux de boucherie).

La part des exploitations de 100 ha et plus a progressé depuis 2010. A l'inverse, celle des exploitations appartenant aux classes de SAU inférieure a

Nombre d'exploitations agricoles par taille en Pays de la Loire



diminué à l'exception des exploitations de moins de 10 ha. La progression de cette catégorie témoigne du développement de projets agricoles sur de petites surfaces, en maraîchage par exemple.

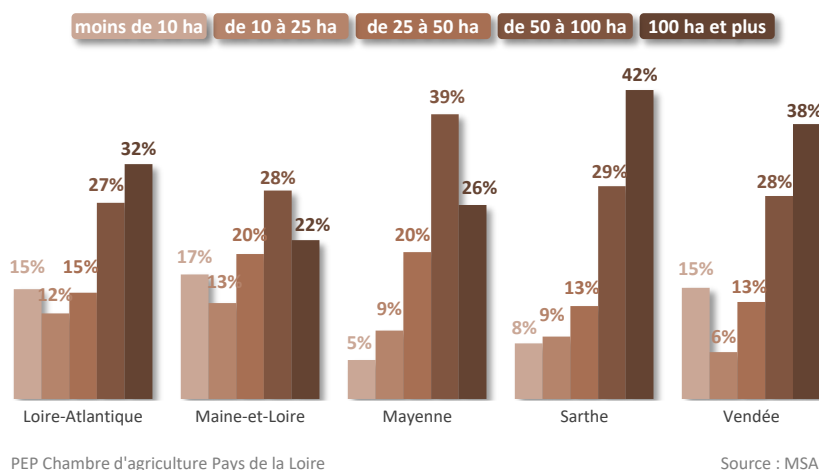


Spécificités départementales

La SAU moyenne des exploitations varie fortement d'un département à l'autre (source : déclarations PAC) : de 65 ha en Mayenne à 107 ha en Vendée (84 ha en Maine-et-Loire, 91 ha en Sarthe et 101 ha en Loire-Atlantique).

La part des exploitations de plus de 100 ha se distribue de la façon suivante : 22 % des exploitations en Maine-et-Loire à 42 % en Sarthe. Les petites structures sont plus fréquentes en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire en raison de leur orientation plus marquée vers les productions végétales spécialisées. A l'opposé, on retrouve une part plus importante de structures de plus grande taille en Vendée en raison du nombre plus important de GAEC ainsi qu'en

Répartition des exploitations agricoles par taille et par département en Pays de la Loire en 2019



Sarthe où les grandes cultures et polyculture-polyélevage sont plus présents. La Mayenne, quant à elle, présente une plus forte proportion de structures agricoles de taille moyenne (50 à 100 ha).



Les installations

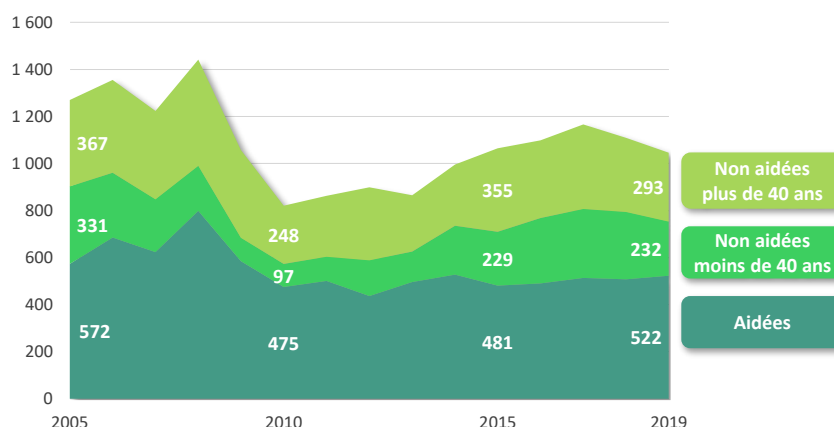
En 2019, 1 047¹ installations ont été dénombrées en Pays de la Loire dont 522² avec des aides à l'installation. Le nombre d'installations a progressé jusqu'en 2017 et depuis deux ans elles se réduisent, parallèlement aux cessations d'activité agricole. Dominant au début des années 2010, le statut EARL a décliné fortement depuis 2014 à la faveur des GAEC. La possibilité depuis 2014 de faire des GAEC entre époux et d'accéder ainsi à la transparence dans le cadre du versement des aides PAC est le principal élément d'explication. Depuis deux ans, le statut individuel est très majoritaire (44 % des installations en 2019), révélateur de l'évolution des projets d'installation.

Sur les années 2005-08, les installations avoisinaient les 1 300 par an. Cette période correspond à l'arrivée en retraite des papy boomers et la mise en place de mesures de préretraite qui ont permis à un nombre conséquent d'agriculteurs âgés de 55 à 59 ans de bénéficier de préretraite sociale. Ainsi, sur cette période, les possibilités d'installations ont été accentuées. Avec l'arrêt de ces mesures en novembre 2008, les départs de la tranche 55-59 ans ont chuté, réduisant alors le nombre d'installations.

Chiffres clés 2019

- 1 047 installations
- 60 % des installations en élevage
- 28 % des installés ont plus de 40 ans
- 68 % d'installations aidées parmi les moins de 40 ans

Evolution des installations aidées et non aidées en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

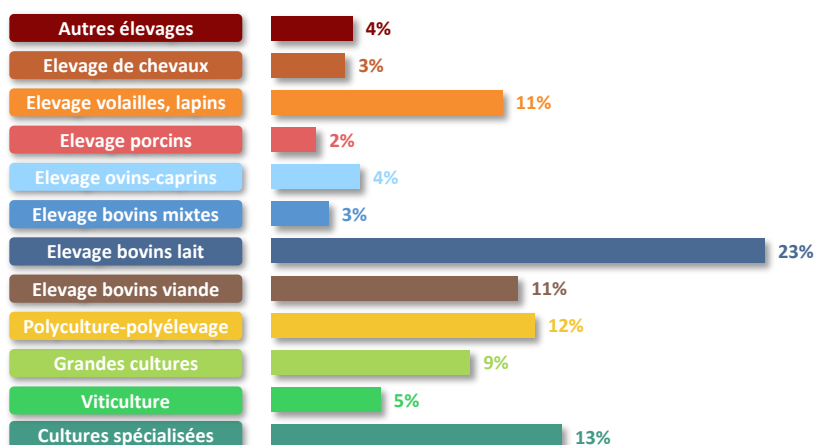
Sources : MSA et PIT CA PdL

Les installations par type d'activité

Les deux tiers des installations se réalisent en élevage. Les systèmes bovins sont prédominants : 37 % des installations en 2019. Bien qu'en forte diminution, les bovins lait restent la première orientation de production des installations ligériennes (23 % en 2019).

Les cultures spécialisées, la viticulture et les cultures céréalières regroupent 27 % des installations.

Répartition des installations (aidées ou non) par orientation agricole en Pays de la Loire en 2019



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

¹ Toutes installations hors transferts entre époux.

² Sur le périmètre des champs analysés (voir annexe à la fin du document). 555 installations aidées au total.

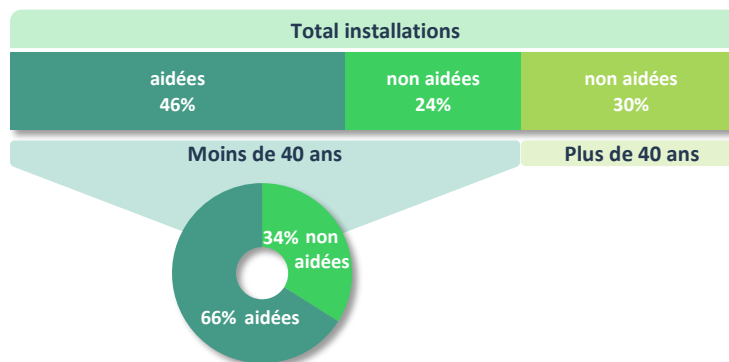
Les installations selon l'âge

Sur les cinq dernières années, 30 % des installés avaient plus de 40 ans. Et parmi les moins de 40 ans, population cible de la DJA, 66 % ont mobilisé des aides à l'installation.

D'après une étude réalisée par le Pôle Transmission Installation de la Chambre d'agriculture (PIT CA PdL), la majorité des moins de 40 ans qui se sont installés sans aides ne pouvaient réglementairement pas accéder aux aides nationales à l'installation de par l'absence de diplôme conférant la capacité professionnelle agricole.

D'autres n'y ont pas eu recours pour différentes raisons : l'appréhension de la complexité des procédures, la dimension économique des exploitations (trop petites pour être éligibles), les réfractaires au dispositif d'accompagnement à l'installation, le manque de

Répartition des installations aidées et non aidées avant et après 40 ans en Pays de la Loire (2015-2019)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Sources : MSA et PIT CA PdL

disponibilité en temps ou le délai trop court compte tenu d'une opportunité de reprise.

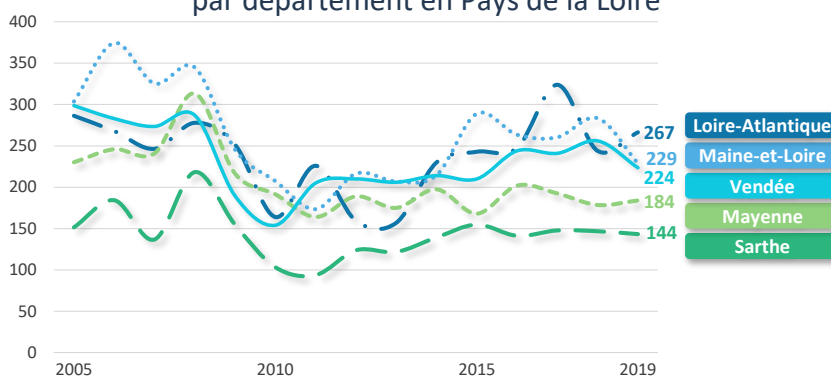
De 2014 à 2018, la proportion de non aidés parmi les moins de 40 ans a nettement progressé. Quelques éléments d'explication peuvent être avancés : les taux d'intérêt très bas proposés par les banques rendant obsolètes les prêts bonifiés, le flou administratif engendré par la mise en place de la nouvelle programmation des aides à l'installation, les installations sur de petites surfaces, la fin des quotas laitiers. En 2019, la part de non aidés parmi les moins de 40 ans a baissé (réévaluation de la DJA).



Spécificités départementales

Avec 267 installations en 2019, la Loire-Atlantique compte le plus de nouveaux installés en agriculture devant le Maine-et-Loire (229 installations) et la Vendée (224). La Mayenne se situe un peu derrière avec 184 installations en 2019 (170 à 200 installations par an ces dernières années). La Sarthe est le département comptant le moins d'installations : entre 140 et 150 par an.

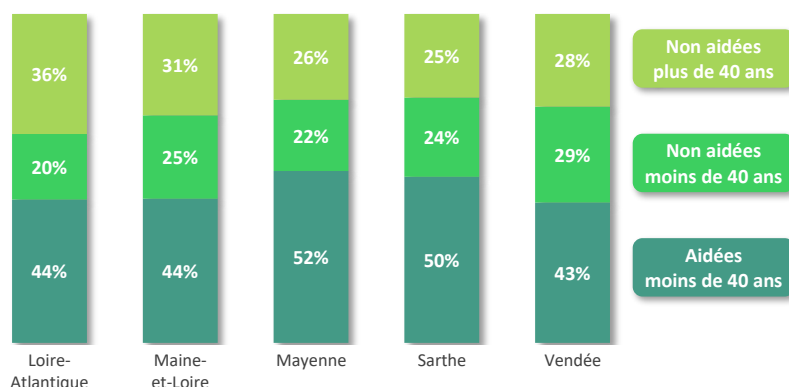
Evolution des installations aidées et non aidées par département en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Répartition des installations aidées et non aidées avant et après 40 ans par département en Pays de la Loire (2015-2019)



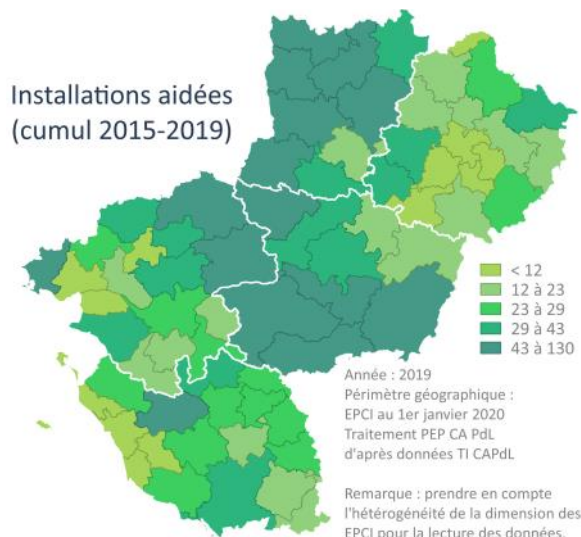
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Sources : MSA et PIT CA PdL

Une forte proportion d'installés de plus de 40 ans est à relever en Loire-Atlantique (36 % sur la période 2015-19). Par contre, ce département affiche la part la plus faible, avec la Mayenne, en non aidés de moins de 40 ans (20 % des installés).

Contrairement à la Vendée, où le nombre d'installés sans aides (alors qu'ils le pourraient de par leur âge), est très élevé (29 %). Des installations en Vendée en volailles fermières (sur moins d'une SMA), en intégration avec

des opérateurs économiques ou de conjoints d'exploitant intégrant des sociétés sans solliciter les aides expliquent en partie ces écarts.



Nombre d'installations par sexe et par département en Pays de la Loire en 2019

	44	49	53	72	85	PdL
Hommes	188	141	121	104	158	710
Femmes	79	89	64	40	66	337
% Femmes installées	30%	39%	35%	28%	29%	32%
% Femmes chefs d'exploitation	23%	22%	31%	28%	21%	24%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

En 2019, 32 % de l'ensemble des installés étaient des femmes en Pays de la Loire. Dans le temps, cette proportion a légèrement tendance à diminuer. Notons que, sur les cinq dernières années, 18 % des installations aidées en Pays de la Loire étaient féminines. Les femmes s'installent plus

tardivement que les hommes, 48 % ont plus de 40 ans en moyenne sur les cinq dernières années (contre 21 % pour les hommes). La Sarthe et la Mayenne sont les départements qui comptent la plus forte proportion de femmes à s'installer comme chef

d'exploitation (34 % en moyenne sur les cinq dernières années). Parmi les installés, la part des femmes s'avère plus prononcée en élevage de chevaux (58 % des installés) et dans les élevages de petits animaux (caprins, ovins...) : 45 % des installés ces cinq dernières années.



Les cessations

1 890 chefs d'exploitation ou coexploitants ont cessé leur activité agricole en 2019 en Pays de la Loire. Cela représente 5,8 % de l'ensemble des chefs d'exploitation ligériens. Les cessations d'activité agricole ont connu une période creuse entre 2009 et 2013 (un peu moins de 1 500 par an en moyenne, soit 3,8 % des chefs d'exploitation). L'année 2019 accuse un léger recul des cessations d'activité agricoles, comparé à l'année 2017, mais poursuit la tendance de reprise observée depuis 2013 (+19 %). Les cessations d'activité des chefs d'exploitation âgés entre 55 et 59 ans ont été beaucoup plus importantes entre 2005 et 2008 sous l'impulsion de dispositifs réglementaires : la préretraite agricole et le départ en retraite avant 60 ans pour carrière longue.

Chiffres clés 2019

- **1 890 chefs d'exploitation ou coexploitants ont cessé leur activité**
- **Part des moins de 55 ans dans les cessations d'activité : 23 %**

Les cessations par type d'activité

Les cessations d'activité dans les orientations bovines et polyculture-polyélevage représentent près des deux tiers des cessations d'activité agricole en 2019.

A l'exception des élevages de volailles, le taux de cessation d'activité des chefs d'exploitation exerçant dans une exploitation dont l'orientation principale est l'élevage se situe en dessous de la moyenne régionale. Les productions végétales spécialisées, le maraichage, l'horticulture et la pépinière connaissent par contre un taux de départs précoces supérieur à la moyenne régionale.

Taux de cessation d'activité agricole selon l'orientation (moyenne Pays de la Loire 2015-19)

Orientation principale de l'exploitation	< 50 ans	< 55 ans	< 60 ans	Total
Maraichage*	2,1%	2,8%	4,0%	7,2%
Arboriculture	0,9%	1,3%	1,9%	5,2%
Pépinière	1,5%	2,4%	3,3%	6,4%
Grandes cultures	0,7%	1,0%	1,8%	5,9%
Viticulture	0,9%	1,4%	2,2%	5,6%
Elevages bovins lait	0,9%	1,2%	2,2%	5,4%
Elevages bovins viande	0,6%	0,9%	1,8%	5,9%
Elevages bovins mixtes	0,5%	0,9%	1,8%	5,7%
Elevages ovins, caprins	1,9%	2,4%	3,2%	5,5%
Elevages porcins	0,9%	1,2%	2,1%	5,4%
Elevages de volailles	1,2%	1,7%	2,8%	5,7%
Polyculture polyélevage	0,6%	0,9%	1,8%	5,6%
Total orientations agricoles	0,9%	1,3%	2,2%	5,7%

* et horticulture

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

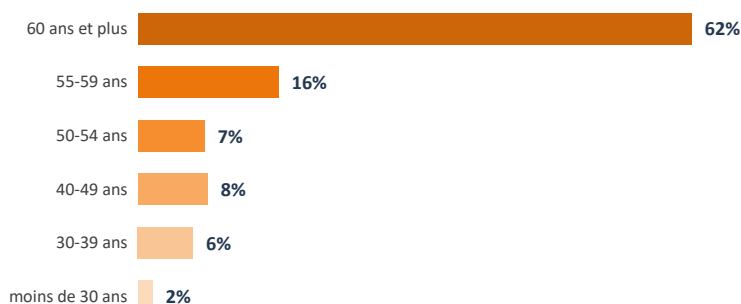
Source : MSA

Les cessations selon l'âge

Sur la période 2015-19, 61 % des cessations d'activité agricole se sont réalisées à 60 ans et plus en Pays de la Loire, 16 % entre 55 et 59 ans et 23 % à moins de 55 ans (16 % à moins de 50 ans).

La même analyse sur la seule année 2019 témoigne assez bien du vieillissement de la pyramide des âges des chefs d'exploitation ligériens. La part des cessations d'activité à 60 ans et plus progresse en valeur absolue et en proportion relative par rapport à la moyenne quinquennale.

Répartition des cessations d'activité par classe d'âge en Pays de la Loire en 2019



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

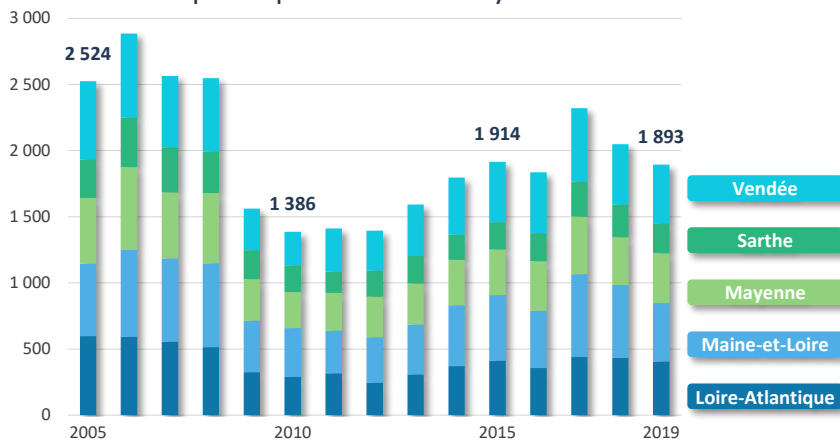
Source : MSA



L'analyse départementale indique une certaine homogénéité des taux de cessation agricole au cours des cinq dernières années. La part des cessations s'échelonne en moyenne quinquennale entre 4,7 et 5,1 % de la population de chefs d'exploitation, la moyenne régionale étant de 5,7 %.

Ce taux est plus élevé en Loire-Atlantique, en Maine-et-Loire et en Vendée (entre 6,0 % et 6,5 %). Il est moindre en Sarthe et en Mayenne (respectivement 4,7 % et 5,1 %).

Evolution des cessations d'activité agricole par département en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

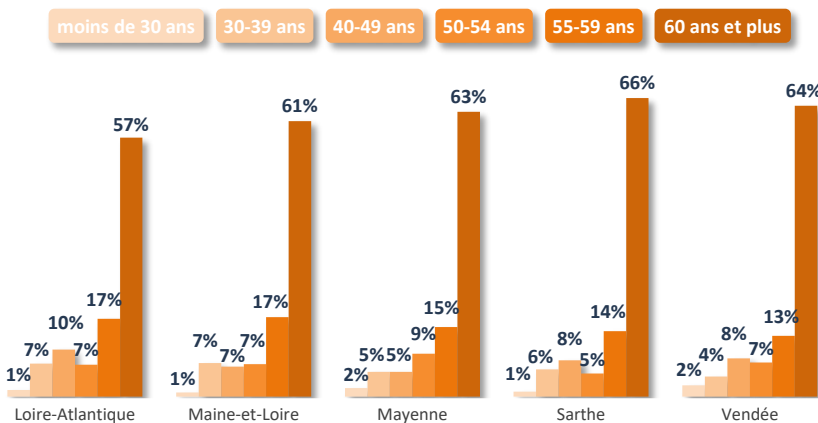
Source : MSA

L'analyse départementale des cessations d'activité par classe d'âge précise la diversité des dynamiques de départs à l'œuvre.

En moyenne 2015-19, deux grandes dynamiques départementales se distinguent. Les départements dont la part des cessations d'activité à 60 ans et plus est supérieure à la moyenne régionale (et à contrario dont les départs précoces sont moindres). Il s'agit de la Mayenne et de la Sarthe. La Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire et la Vendée présentent le profil inverse.

En 2019, cette analyse reste vraie à l'exception de la Vendée dont le taux de cessation d'activité à 60 ans et plus devient supérieur à la moyenne régionale.

Répartition des cessations d'activité par classe d'âge et par département en Pays de la Loire en 2019



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA



Les emplois salariés dans les exploitations

Le secteur agricole ligérien emploie près de 27 000 ETP salariés. Cet effectif comprend les salariés familiaux. L'emploi salarié progresse de 9 % par rapport à 2010 (+2 230 ETP). La hausse est notable par rapport à 2019 et renforce sa part dans l'emploi agricole. La poursuite de l'agrandissement des exploitations favorise le développement de l'emploi salarié. Le recul de la part des autres actifs familiaux dans la main d'œuvre des exploitations agricoles explique aussi cette évolution. Cette tendance a déjà été constatée entre les deux recensements de l'agriculture de 2000 et 2010. Les secteurs des cultures spécialisées (arboriculture, maraîchage, horticulture et pépinière) et de la viticulture génèrent à eux seuls 64 % des emplois salariés régionaux (exprimés en ETP).

Les exploitations polyculture-polyélevage emploient 21 % des ETP salariés et les élevages spécialisés 15 %. 50 % des ETP salariés sont des CDI. Ce taux est plus important dans les élevages spécialisés : 74 % pour les petits animaux (volailles, lapins) et 62 % pour les gros animaux (bovins...). Il est plus faible dans les autres orientations de production hormis celle des champignonnières : entre 43 % et 54 %. Sans que les ETP CDD puissent être tous interprétés comme des emplois saisonniers, le taux de CDD illustre néanmoins le caractère saisonnier de l'activité agricole et notamment celles du végétal spécialisé et de la viticulture. Les femmes représentent 43 % de l'emploi salarié régional exprimé en ETP. Cette moyenne masque des écarts importants d'une branche agricole à l'autre. L'emploi salarié féminin est bien représenté dans les exploitations « cultures spécialisées » (56 %) mais nettement moins présent dans les exploitations viticoles (15 %).

Chiffres clés 2019

- 27 000 ETP salariés
- 64 % des ETP en cultures spécialisées et viticulture
- 50 % des ETP en CDI
- 43 % de femmes

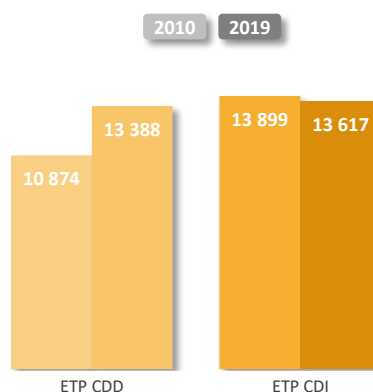
Répartition du salariat dans les exploitations agricoles par type d'activité et par type de contrats en Pays de la Loire en 2019

Type d'activité	ETP CDI	ETP CDD	Total ETP	Part CDI	Part Femmes	Nb. Contrats par ETP
Cultures spécialisées	5 923	7 842	13 765	43%	56%	3,90
Champignonnières	220	12	232	95%	52%	1,27
Elevage spécialisé de gros animaux	679	421	1 100	62%	36%	2,17
Elevage spécialisé de petits animaux	2 163	752	2 915	74%	61%	3,29
Polyculture-polyélevage	3 031	2 555	5 586	54%	17%	4,73
Viticulture	1 601	1 806	3 407	47%	15%	6,22
Total	13 617	13 388	27 005	50%	43%	4,20

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

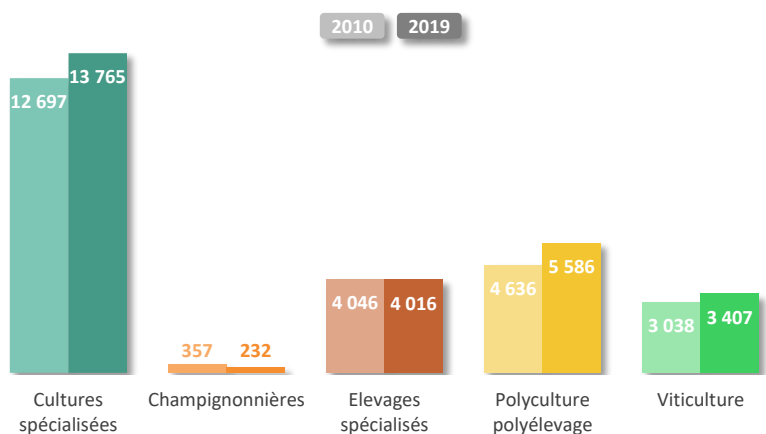
Evolution du nombre d'équivalents temps plein par type de contrats signés en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Evolution du nombre d'équivalents temps plein par type d'activité en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

A peu près stables dans les élevages spécialisés, les effectifs salariés exprimés en ETP progressent dans les exploitations polyculture-polyélevage et en viticulture (dans une moindre mesure dans secteur du végétal spécialisé). La proportion de CDI s'était accentuée de quelques pourcents à la fin des années 2000. Elle s'érode entre 2010 et 2019.



Spécificités départementales

Compte tenu de l'importance du végétal spécialisé et de la viticulture en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire, 71 % de l'emploi salarié régional (exprimé en ETP) est localisé dans ces deux départements.

L'emploi salarié agricole est en effet plus important dans les principaux bassins de productions viticoles, arboricoles, légumières, horticoles et pépinières qui se distribuent d'est en ouest du sud de la Sarthe au bassin nantais en passant par la vallée de la Loire. Ces orientations de production représentent environ les trois quarts de l'emploi salarié en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire, 48 % en Sarthe, 40 % en Vendée et seulement 15 % en Mayenne.

L'emploi salarié agricole se retrouve aussi dans l'ensemble des exploitations d'élevage et de cultures avec ou sans diversification. Ces entreprises emploient la majeure partie des ETP salariés en Mayenne et en Vendée et dans une moindre mesure en Sarthe. L'évolution du nombre d'ETP salariés est assez différenciée d'un département à l'autre depuis

Nombre d'équivalents temps plein par type d'activité et par département en Pays de la Loire en 2019

Type d'activité	44	49	53	72	85	PdL
Cultures spécialisées	4 643	6 370	239	1 254	1 258	13 765
Champignonnières	2	202	0	28	0	232
Elevage spécialisé de gros animaux	292	207	151	273	178	1 100
Elevage spécialisé de petits animaux	442	1 240	369	219	645	2 915
Polyculture-polyélevage	1 281	1 249	878	890	1 287	5 586
Viticulture	841	2 412	0	28	126	3 407
Total	7 501	11 680	1 638	2 691	3 495	27 005
Total en 2010	6 103	11 255	1 366	2 779	3 270	24 773

PEP Chambre d'agriculture des Pays de la Loire

Source : MSA

Nombre d'équivalents temps plein salariés par type de contrat et par département en Pays de la Loire en 2019

Type de contrat	44	49	53	72	85	PdL
CDI	3 835	5 843	991	1 128	1 820	13 617
CDD	3 666	5 837	646	1 564	1 675	13 388
Total	7 501	11 680	1 638	2 691	3 495	27 005
% CDI	51%	50%	61%	42%	52%	50%
% CDI en 2010	58%	55%	70%	50%	57%	56%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

2010. Alors qu'il connaît de fortes progressions en Loire-Atlantique (23 %), en Mayenne (20 %) et en Vendée (17 %), l'emploi salarié se maintient tout juste en Maine-et-Loire, et diminue en Sarthe (-7 %). La légère érosion de la part des CDI, observée en moyenne régionale par rapport à 2010, est une réalité dans les départements ligériens hormis en Loire-Atlantique et dans une moindre mesure en Mayenne.



Les emplois salariés dans les industries

Les Pays de la Loire sont, à l'instar du secteur agricole, la troisième région de l'agroalimentaire français. L'industrie agroalimentaire (hors artisanat commercial), premier secteur industriel régional, rassemble 835 établissements et emploie 32 830 salariés en 2017. Elle a généré un chiffre d'affaires de 13,4 Md€. L'industrie agroalimentaire ligérienne est principalement orientée vers la viande et les produits laitiers (respectivement 37 et 19 % du chiffre d'affaires). Les principaux leaders français privés de ces branches d'activité présents sur le territoire ligérien sont : Bigard (Charal, Socopa), LDC, Lactalis, Fleury Michon... Les coopératives polyvalentes Terrena et Agrial exercent également dans ces deux secteurs, la Cavac dans la branche viande uniquement. Sodiaal et Eurial, également leaders au plan national sont des coopératives spécialisées dans la branche des produits laitiers. C'est par ailleurs un secteur qui réalise 11 % de son chiffre d'affaires à l'export (1,4 Md €) et qui a investi 451 M€ en 2017.

L'emploi salarié agroalimentaire représente le quart de l'emploi salarié industriel régional. Il s'est développé jusqu'au début des années 2000 avant de s'ajuster à la baisse. Après s'être stabilisé pendant une dizaine d'années, il suit une tendance haussière depuis 2017. A l'échelle nationale, l'emploi salarié agroalimentaire a connu une progression moins soutenue jusqu'au début des années 2000. Il suit une évolution similaire aux Pays de la Loire depuis le début des années 2000.

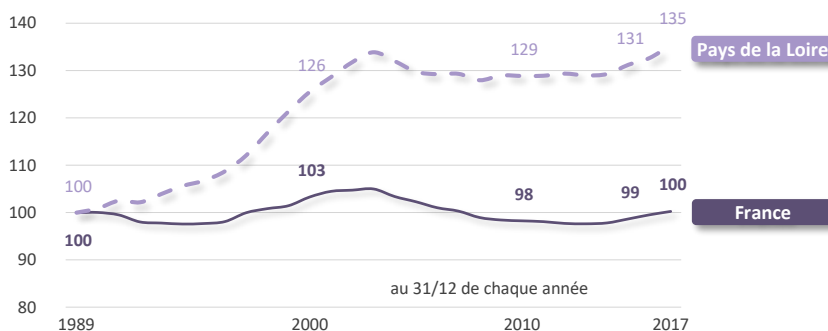
En 2017, les 835 établissements agroalimentaires ligériens emploient 32 832 salariés.

Le chiffre d'affaires des industries agroalimentaires est très majoritairement généré par quatre secteurs : les viandes (37 %), les produits laitiers (19 %), la boulangerie et la pâtisserie (14 %) et les aliments pour animaux (8 %). Ce sont aussi les secteurs qui emploient la majeure partie de la main d'œuvre salariée (plus des trois quarts) : 43 % dans l'industrie de la viande, 20 % dans la boulangerie-pâtisserie et 13 % dans l'industrie laitière.

Chiffres clés 2017

- **835 établissements (hors artisanat commercial)**
- **32 830 salariés**
- **3^e au rang national en termes de chiffre d'affaires**
- **13,4 Md€ de chiffre d'affaires**

Evolution des emplois salariés dans les industries agroalimentaires (base 100 : 1989)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : INSEE

L'industrie agroalimentaire en Pays de la Loire en 2017

Secteurs d'activité	Nombre établissements	Effectif salarié
Industrie des viandes	183	14 255
Industrie du poisson	29	643
Industrie des fruits et légumes	46	522
Industrie des corps gras	8	65
Industrie laitière	52	4 311
Travail des grains	33	641
Boulangerie, pâtisserie, pâtes	76	6 652
Fabrication d'aliments pour animaux	45	992
Fabrication de boissons	145	1 212
Autres industries alimentaires	218	3 539
Ensemble IAA	835	32 832

Champ : établissements des industries agroalimentaires, hors artisanat commercial

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste - CLAP



Valeur économique des productions régionales

En 2019, les Pays de la Loire ont généré un chiffre d'affaires agricole de 5,916 milliards d'euros (hors production fourragère, activités de services et subventions d'exploitation). A ce chiffre d'affaires s'ajoutent 660 millions d'euros de subventions d'exploitation.

Les productions animales prédominent fortement. Elles représentent 69 % du chiffre d'affaires agricole régional dont 42 % pour les seuls produits bovins (lait et viande bovine). La production de volailles pèse également beaucoup (13 %). Quant à la production porcine, son poids tend à diminuer depuis 2007, elle ne représente plus aujourd'hui que 7 % du chiffre d'affaires agricole régional.

Les Pays de la Loire se caractérisent par une grande diversité de productions végétales. Un peu plus de 45 % du chiffre d'affaires de ces productions végétales provient des cultures COP (céréales, oléagineux et protéagineux) en 2019.

Les 55 % restants se répartissent entre les légumes, l'horticulture pépinière, et les vins, très présents en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire, ainsi que les fruits (pommes principalement) également produits en Sarthe.

En termes d'évolution, le chiffre d'affaires agricole régional a augmenté entre 2010 et 2012, essentiellement grâce à la progression du prix des cultures de vente, du lait et de la viande bovine.

Après une phase de relative stabilité jusqu'en 2015, il est retombé au dessous des 6 milliards d'euros sur les quatre dernières années suite à des baisses de prix qui ont affecté tour à tour les différentes productions régionales.

Chiffres clés 2019

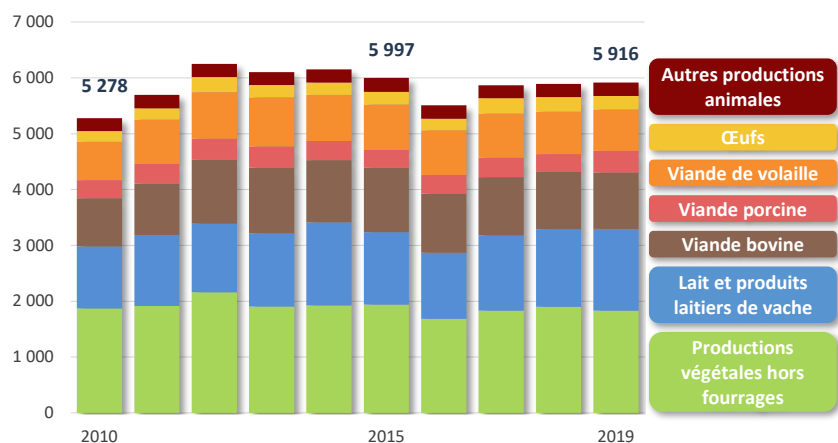
- **5,916 Md€ de chiffre d'affaires**
- **660 M€ de subventions**
- **Résultat net d'exploitation (après amortissements) de 702M€**

Valeur de la production agricole en Pays de la Loire en 2019 (hors services, fourrages et subventions)		
(en millions d'euros)	Valeur	Part
Productions végétales	1 830	31%
COP	818	14%
Fruits	183	3%
Légumes	287	5%
Horticulture pépinière	290	5%
Vins	234	4%
Cultures industrielles	18	0%
Productions animales	4 087	69%
Viande bovine	1 008	17%
Viande porcine	388	7%
Viande de volaille	745	13%
Lait et produits laitiers de vache	1 464	25%
Œufs	239	4%
Autres productions animales	242	4%
Production totale	5 916	100%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

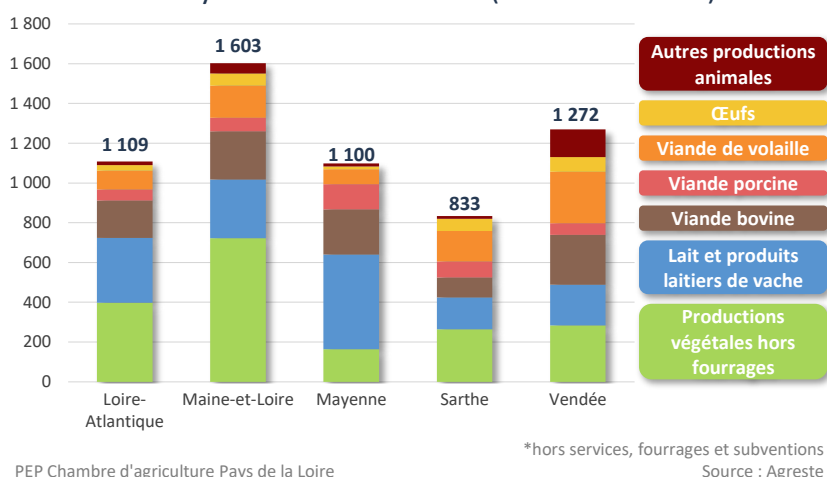
Evolution du chiffre d'affaires* en Pays de la Loire (en millions d'euros)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

*hors services, fourrages et subventions
Source : Agreste

Répartition du chiffre d'affaires* par département en Pays de la Loire en 2019 (millions d'euros)



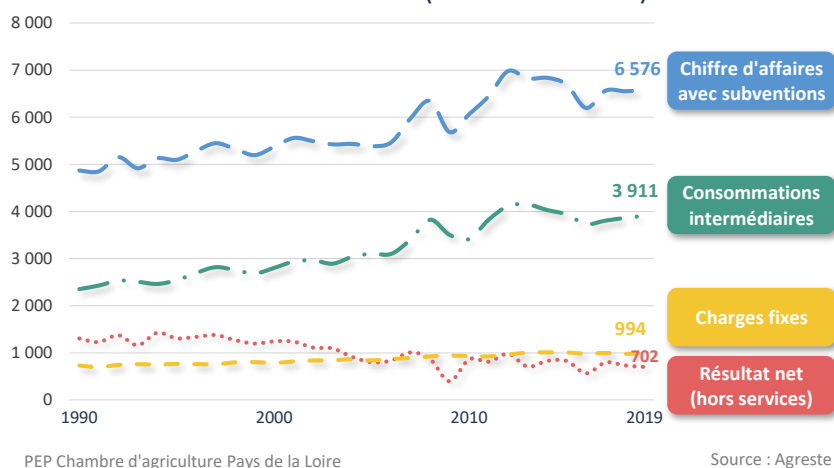
Au sein de l'agriculture régionale, les départements du Maine-et-Loire et de la Vendée dégagent les plus forts chiffres d'affaires (respectivement 1,6 et 1,3 milliards d'euros en 2019), avec un poids important du végétal spécialisé en Maine-et-Loire, des cultures de vente, de la viande bovine, et de la volaille en Vendée. En Loire-Atlantique et en Mayenne, le chiffre d'affaires avoisine 1,1 milliard d'euros, tandis qu'en Sarthe, où le poids de l'élevage est moins important, il se situe à un peu plus 800 millions d'euros.

Résultats économiques de l'agriculture régionale

En 2019, l'agriculture régionale a dégagé (selon les comptes provisoires de l'agriculture d'Agreste) un résultat net d'exploitation (après amortissement) de 702 millions d'euros (hors activités de services). Ramené par actif non salarié (exprimé en équivalent temps plein), cela représente environ 20 600 euros.

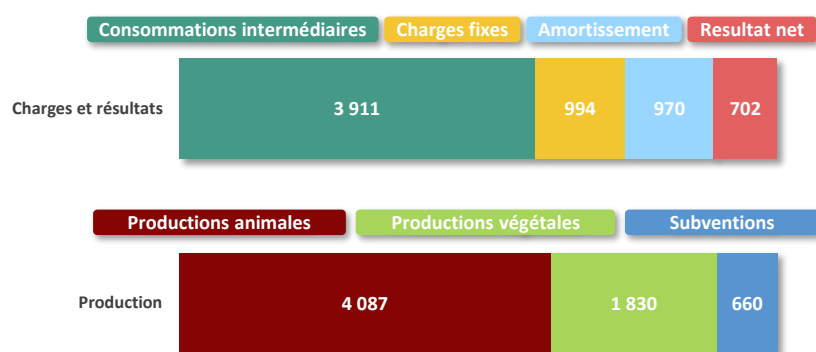
L'analyse sur longue période montre une tendance lourde à la baisse du résultat économique régional, qui résulte notamment du poids croissant des charges.

Evolution du résultat agricole net en Pays de la Loire en valeur courante (millions d'euros)



Depuis 1990, le poids des consommations intermédiaires comparé à la valeur de la production agricole (incluant les subventions) a très fortement augmenté, passant de 48 % à 59 %, en raison de l'augmentation du prix des intrants. Les postes les plus concernés par les hausses de prix sont l'énergie, les engrais et l'aliment du bétail acheté, en particulier depuis 2006. Ce ciseau des prix défavorable explique le plafonnement des revenus sur la période récente.

Production, charges et résultats en Pays de la Loire en 2019 (millions d'euros)





Utilisation de l'espace agricole

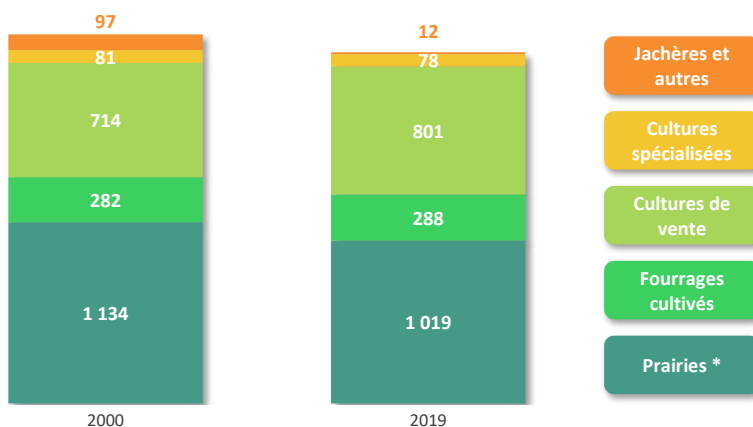
En 2019, l'agriculture occupe 2,2 millions d'hectares en Pays de la Loire, ce qui représente plus des deux tiers de la surface régionale (68 % contre 54 % au plan national).

Le reste du territoire se répartit entre les sols artificialisés : 397 000 ha, les surfaces boisées : 491 000 ha, ainsi que les landes, rochers et eaux intérieures : 136 000 ha.

Chiffres clés 2019

- 2,2 millions d'ha
- Part de la SAU par rapport à la surface totale : 68 %
- Part de la surface fourragère : 59 %

Evolution de la répartition de la SAU en Pays de la Loire (1 000 ha)



* permanentes, temporaires et artificielles
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste



Depuis 2000, les surfaces en terres agricoles ont reculé de 107 000 ha (soit une baisse de 4,6 %) essentiellement au profit de l'urbanisation et des infrastructures de transport. Parallèlement à cette diminution, la répartition de la SAU a évolué.

Les surfaces en cultures de vente ont progressé de 87 000 ha depuis 2000, avec une augmentation des céréales (+107 000 ha) alors que les oléo protéagineux enregistrent un recul de 20 000 ha.

Ce développement des cultures de vente a été permis par l'arrêt de l'obligation européenne de gel des terres en 2006 (remise

Répartition de la surface agricole utilisée en Pays de la Loire en 2019

	hectares	% SAU
Cultures de vente et spécialisées	878 980	39,7%
dont COP	797 003	36,0%
Cultures industrielles	4 418	0,2%
Cultures spéciales	77 559	3,5%
Surfaces fourragères	1 307 159	59,0%
dont Fourrages cultivés	288 259	13,0%
Prairies (permanentes, temporaires et artificielles)	1 018 900	46,0%
Jachères et autres	11 791	0,5%
Jardins et vergers familiaux	11 685	0,5%
SAU de la région	2 215 715	100,0%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

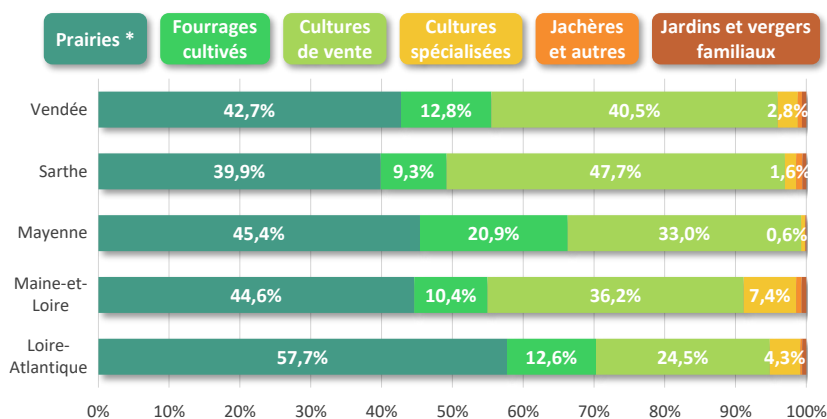
Source : Agreste

en cultures de 79 000 ha) ainsi que par la réduction du cheptel bovin qui a libéré des surfaces fourragères.



La Vendée, et surtout la Mayenne, se distinguent par une part de surface agricole dans la surface totale très élevée (supérieure à 70 %). Ce taux est plus faible en Sarthe du fait de l'importance des surfaces boisées (22 % de la superficie du département) et en Loire-Atlantique à cause de l'urbanisation et des zones de marais. En Maine-et-Loire, tout comme en moyenne régionale, un peu plus de 68 % du territoire est consacré à l'agriculture.

Répartition de la SAU par département en Pays de la Loire en 2019



* permanentes, temporaires et artificielles
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Surfaces agricoles utilisées par département en Pays de la Loire en 2019

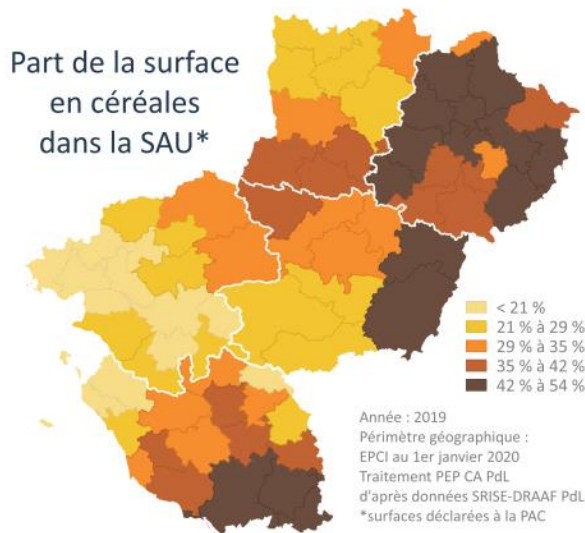
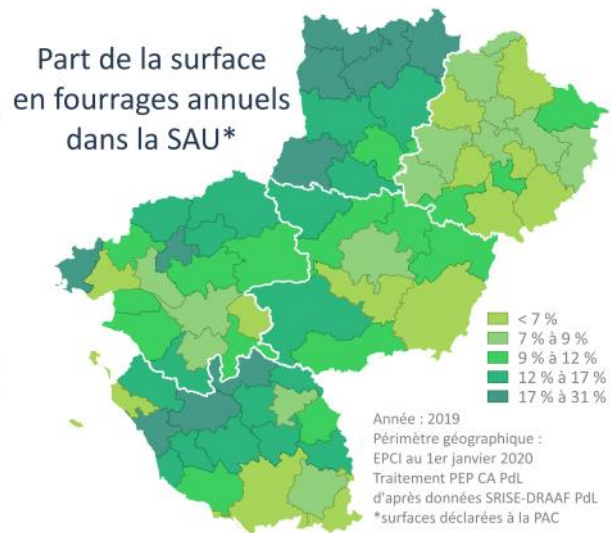
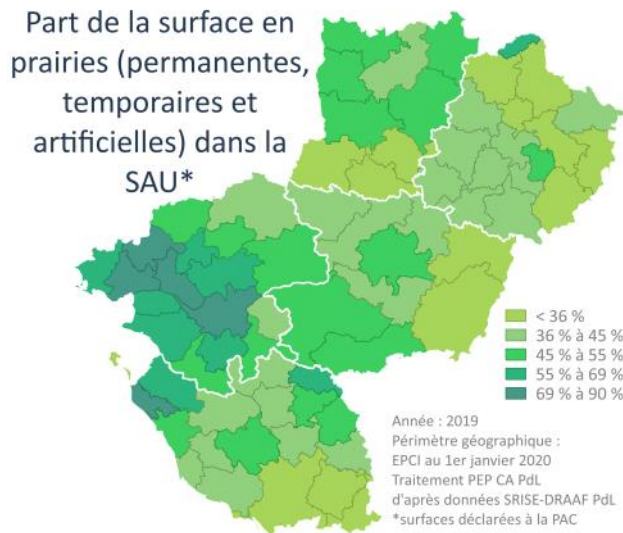
(ha)	44	49	53	72	85	PdL
Cultures de vente et spécialisées	127 046	214 577	134 720	195 460	207 177	878 980
dont COP	107 967	176 192	132 112	188 306	192 426	797 003
cultures industrielles	94	1 911	314	845	1 254	4 418
cultures spéciales	18 985	36 474	2 294	6 309	13 497	77 559
Surfaces fourragères	309 755	270 690	266 298	194 879	265 537	1 307 159
dont fourrages cultivés	55 507	50 990	83 800	36 887	61 075	288 259
prairies (permanentes, temporaires et artificielles)	254 248	219 700	182 498	157 992	204 462	1 018 900
Jachères et autres	1 293	3 833	307	3 632	2 726	11 791
Jardins et vergers familiaux	2 605	3 360	460	2 175	3 085	11 685
SAU du département	442 774	493 617	402 435	398 609	478 280	2 215 715
% SAU / surface totale en 2019	63,6%	68,2%	77,2%	63,8%	70,8%	68,4%

Surfaces non agricoles par département en Pays de la Loire en 2019

Sols artificialisés	104 900	83 700	45 225	66 650	96 800	397 275
Surfaces boisées	100 737	115 300	64 900	139 700	70 750	491 387
Landes	14 229	13 550	5 492	12 924	11 504	57 699
Rochers, eaux intérieures	33 000	17 100	3 300	6 600	18 300	78 300

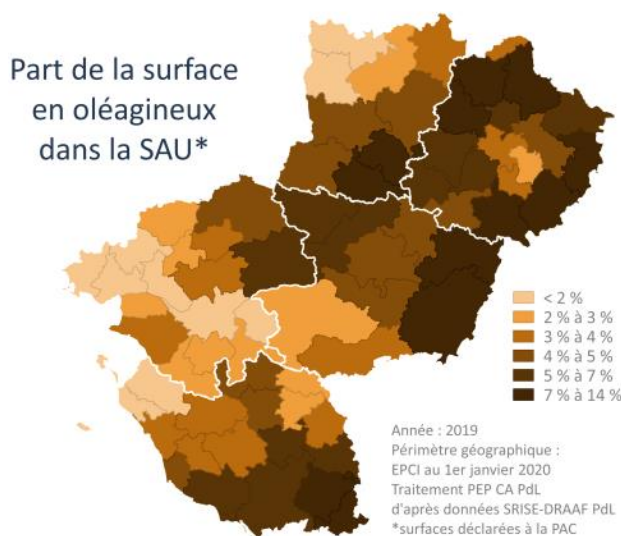
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste



Les cultures de vente prédominent en Sarthe, Vendée et Maine-et-Loire, sur la frange sud et est de la région (transition vers le bassin parisien et Poitou-Charentes).

Les régions d'élevage allaitant extensif se caractérisent par une part plus importante de prairies permanentes (exemple des Coëvrons), alors que les fourrages cultivés (maïs ensilage principalement) sont très présents dans les zones laitières de la Mayenne et de la Loire-Atlantique, ainsi que dans les communautés de communes vendéennes fortement orientées vers l'engraissement de jeunes bovins et de produits laitiers.

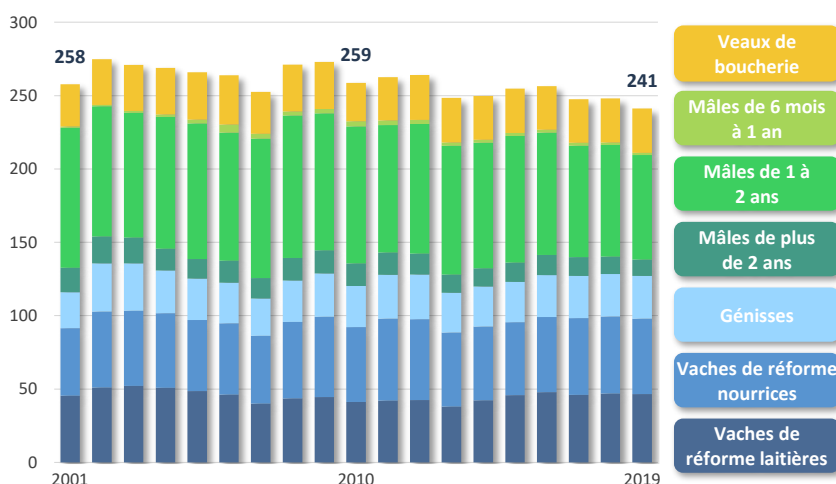




La production de viande bovine

De 2000 à 2009, la production régionale totale (gros bovins plus veaux de boucherie) oscillait entre 250 000 et 280 000 tec par an, mais depuis 2013, elle a rarement dépassé 250 000 t. En 2019, elle a atteint un point bas à 240 900 t. La production de gros bovins a reculé de près de 13 % comparativement à son record de 2009 (241 000 tec). Issue de diverses catégories d'animaux (génisses, vaches, jeunes bovins ou bœufs), de plusieurs races, elle est régulière sur l'ensemble de l'année.

Evolution de la production totale de viande bovine en Pays de la Loire (1 000 tec)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Chiffres clés 2019

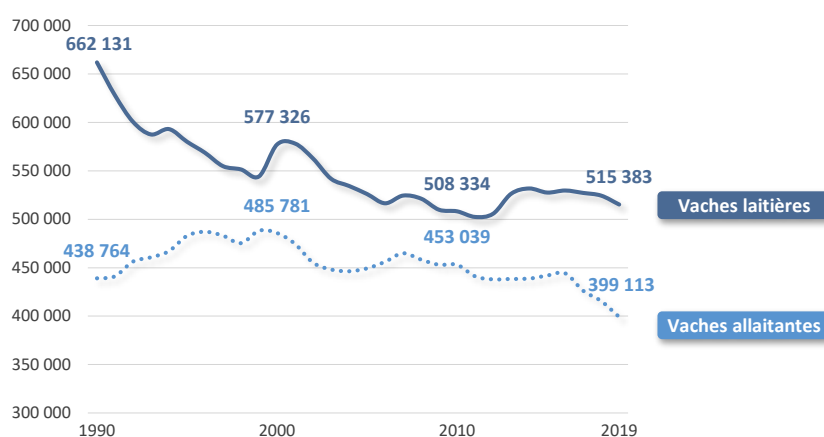
- 240 940 tec¹ de viande bovine produite soit 17,3 % de la production nationale
- 1^{er} rang au plan national en termes de production
- 1 008 M€ de chiffre d'affaires

La production de viande blanche (veaux de boucherie) est relativement stable autour de 30 000 t depuis dix ans. Une proportion importante des veaux laitiers (35 % environ) est orientée vers les ateliers de veaux de boucherie.

La région est exportatrice de bovins vivants. Des broutards (et laitonnnes) partent pour l'engraissement vers d'autres régions ou vers l'Italie, l'Espagne, voire plus loin. La région expédie aussi des reproducteurs mâles et femelles, valorisant ainsi les efforts des éleveurs pour la génétique.

Le cheptel souche bovin

Evolution du cheptel souche bovin en Pays de la Loire (têtes)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

¹ tec : tonnes équivalent carcasse

Le nombre total de vaches en 2019 (915 000) correspond à un point bas historique, principalement imputable au recul du cheptel allaitant.

Malgré le recul des naissances de veaux de race à viande, la double origine de la production de viande régionale, issue de races laitières et de races spécialisées, n'est pas remise en cause.

Ce n'est pas la baisse du cheptel de souche qui a provoqué celle de la production régionale de viande rouge, mais le fort recul des mises en engraissement de bovins mâles. Depuis 2002, la baisse du tonnage de gros bovins produits est de 13,6 % et de 19,7 % pour les jeunes bovins, catégorie la plus nombreuse. Cette diminution de l'engraissement s'inscrit dans une tendance beaucoup plus ancienne : un tiers d'animaux en moins depuis 1991.

Les exploitations bovines

On dénombre 17 100 élevages détenteurs de bovins en Pays de la Loire en 2020. Les petits élevages représentent près du quart du total. La Mayenne est le département détenant le plus d'élevages bovins (28 %), la majorité d'entre eux étant orientée vers la production laitière. A l'opposé, la Vendée confirme son orientation « bovins viande ».

Répartition du cheptel souche bovins par département en Pays de la Loire en 2019

(têtes)	44	49	53	72	85	PdL
Vaches laitières	125 252	89 746	168 429	57 884	74 072	515 383
Vaches nourrices	68 583	91 874	58 225	56 280	124 151	399 113

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Evolution de la production de viande bovine en Pays de la Loire

(tec)	2002	2010	2019	Evolution 2002/2019
Total gros bovins	243 739	232 531	210 591	-13,6%
dont vaches de réforme	102 825	92 139	97 786	-4,9%
dont jeunes bovins	88 813	93 310	71 335	-19,7%
dont génisses	32 720	28 015	29 021	-11,3%
Total veaux de boucherie	31 120	26 302	30 349	-2,5%
Total bovins	274 859	258 833	240 940	-12,3%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

La production de viande de veaux est relativement stable autour de 30 000 tec depuis 2011. La progression sensible des races à viande compense le recul tendanciel de la production de veaux laitiers.

5 630 exploitations ont plus de 20 vaches allaitantes, avec plus de deux tiers de systèmes naisseurs et près d'un tiers de systèmes avec engraissement. Tous ces systèmes sont présents sur l'ensemble du territoire ligérien. Un peu moins de 1 200 exploitations engraisent plus de 20 bovins mâles par an sans détenir un cheptel allaitant. Ce sont très

majoritairement des systèmes laitiers, 47 % d'entre eux se situant en Mayenne.

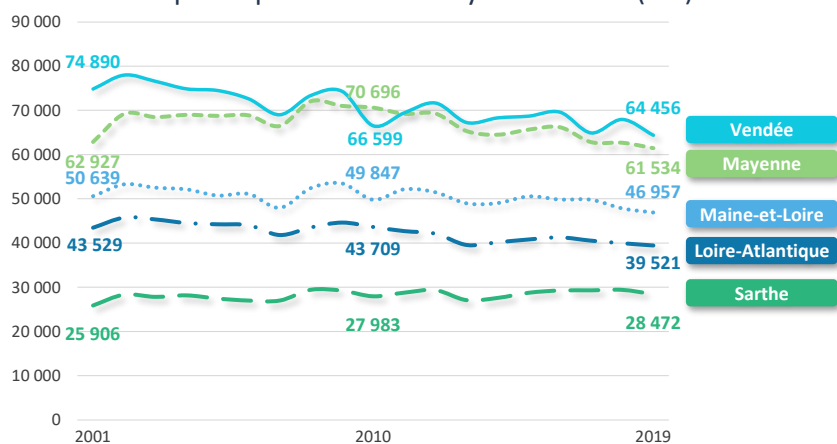
La tendance à l'agrandissement des élevages s'est poursuivie, mais le recul de la production de jeunes bovins est le changement le plus marquant, avec la re-spécialisation des élevages laitiers et le passage d'éleveurs de vaches allaitantes en naisseurs.



Spécificités départementales

Pour les volumes de production bovine, Mayenne et Vendée sont quasiment d'égale importance. Cependant la part de races laitières est bien plus grande en Mayenne. Depuis 2010, la production de viande y a reculé plus vite, par l'abandon de l'engraissement de mâles au profit de la relance laitière. Depuis 2017, la Vendée lui emboîte à nouveau le pas.

Evolution de la production totale de viande bovine par département en Pays de la Loire (tec)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

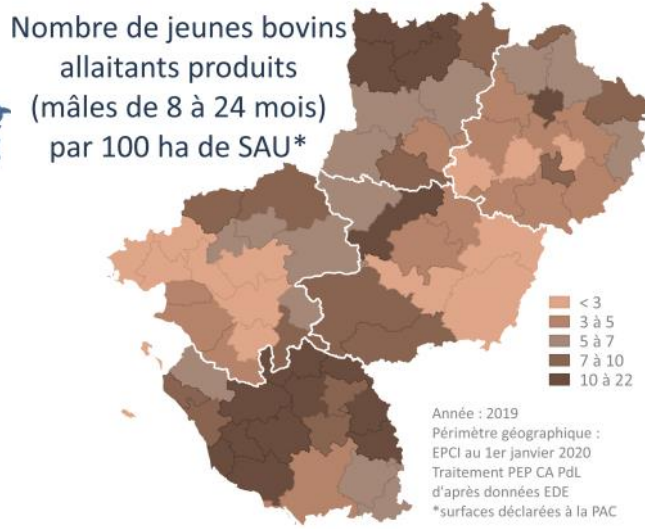
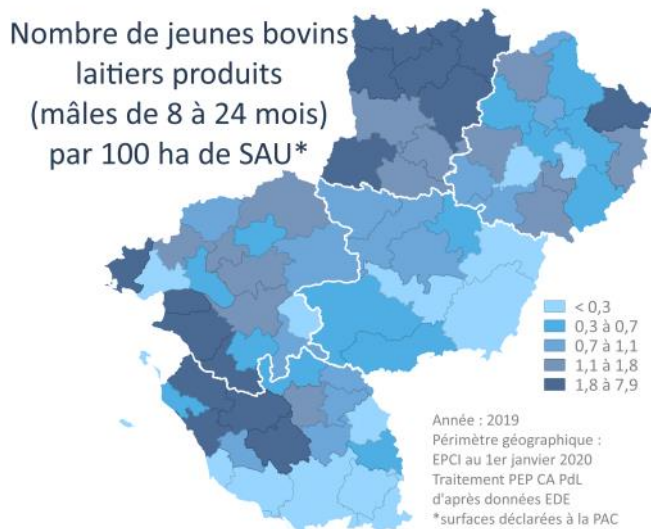
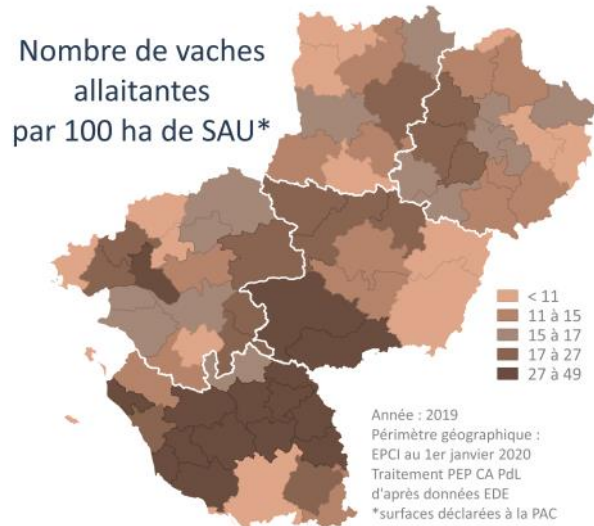
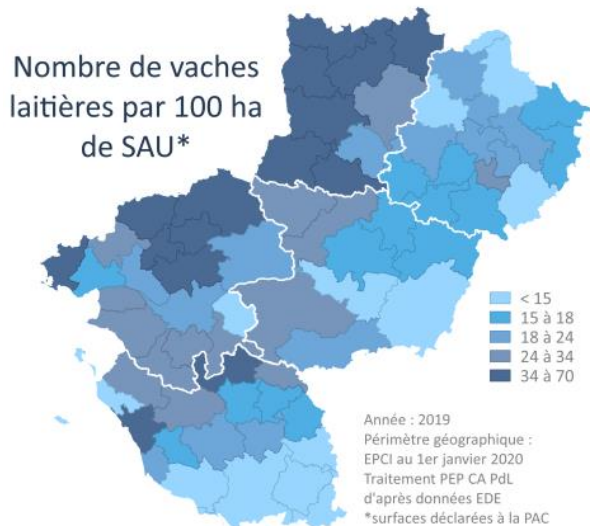
Source : Agreste

Outre la vocation plus ou moins laitière de chaque département, les façons de produire s'adaptent surtout aux structures d'exploitation et au contexte pédoclimatique local, qui déterminent le niveau et le type de production fourragère,

et la place de l'élevage par rapport à l'engraissement.

Les cartes ci-dessous montrent effectivement que le bassin laitier régional a plusieurs pôles : le nord et l'ouest mayennais, le nord Loire-

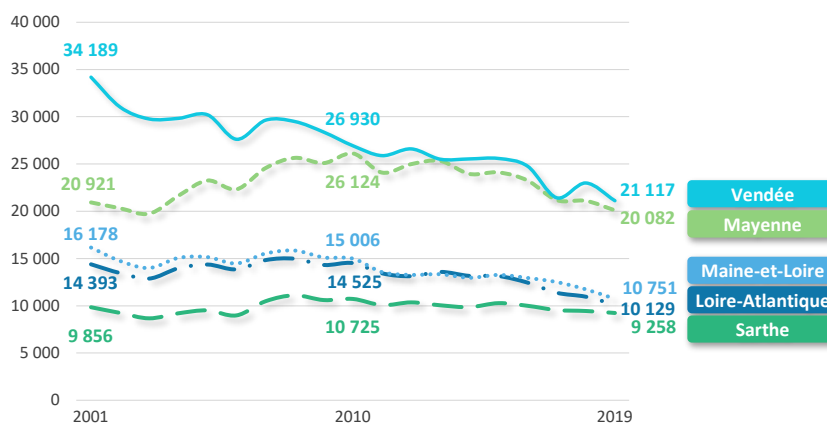
Atlantique et au sud-Loire le bocage vendéen et les Mauges. Pour les races à viande, on retrouve le grand bocage vendéen et les Mauges comme zones de plus forte concentration.



La répartition des mâles en engraissement correspond à celle des cheptels de souche. Les secteurs à forte production laitière, sont aussi à fort potentiel d'engraissement. Les zones humides de la façade atlantique se distinguent par l'élevage de bœufs (valorisation de marais). La finition des mâles de races à viande se fait majoritairement dans les secteurs à forte présence de vaches allaitantes.

Au final, les difficultés à maintenir la production de bovins mâles, qui touchaient surtout les départements les plus laitiers, se sont élargies

Evolution de la production de bovins mâles de 1 à 2 ans par département en Pays de la Loire (tec)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

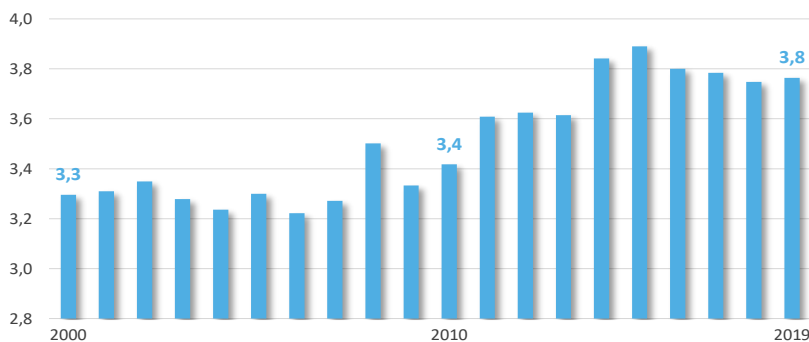
aux systèmes et aux régions plus tournées vers les races à viande depuis 2017.



Les livraisons de lait

Avec 3,76 milliards de litres de lait de vache livrés à l'industrie laitière sur l'année civile 2019, la région se situe au troisième rang français derrière la Bretagne (5,4 milliards de litres) et au coude à coude avec la Normandie (3,8 milliards de litres).

Evolution des livraisons laitières
en Pays de la Loire (milliard de litres)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

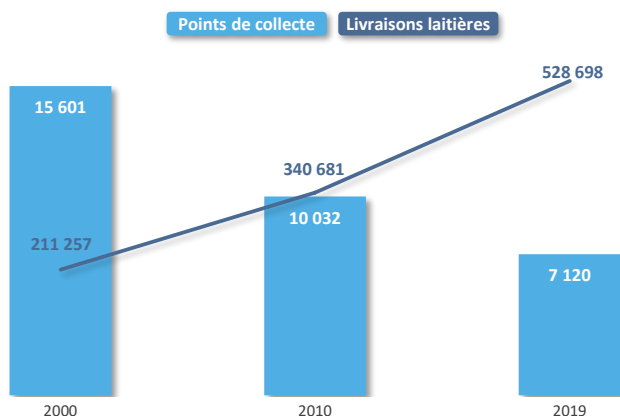
Source : Agreste

Stabilisées autour de 3,3 milliards de litres jusqu'en 2007, les livraisons laitières régionales ont ensuite connu une forte progression (+16 % entre 2007 et 2017), du fait de la réattribution de références supplémentaires par l'Union européenne (avant la suppression définitive des quotas en mars 2015).

Cette progression a été plus marquée en région qu'au plan national (+7 % sur la même période), tout comme sur l'ensemble du Grand Ouest qui a gagné des parts de marché en France. Depuis 2015, les livraisons marquent le pas, sous l'effet d'une concurrence intra Union européenne plus vive, dans un contexte de demande mondiale ralentie.

Les exploitations laitières

Evolution du nombre de points de collecte
et de la livraison laitière moyenne en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste, FranceAgriMer

Chiffres clés 2019

- **3,76 milliards de litres de lait de vache livrés à l'industrie laitière soit 15,8 % de la production nationale**
- **3^e rang au plan national en termes de livraisons**
- **1 460 M€ de chiffre d'affaires**

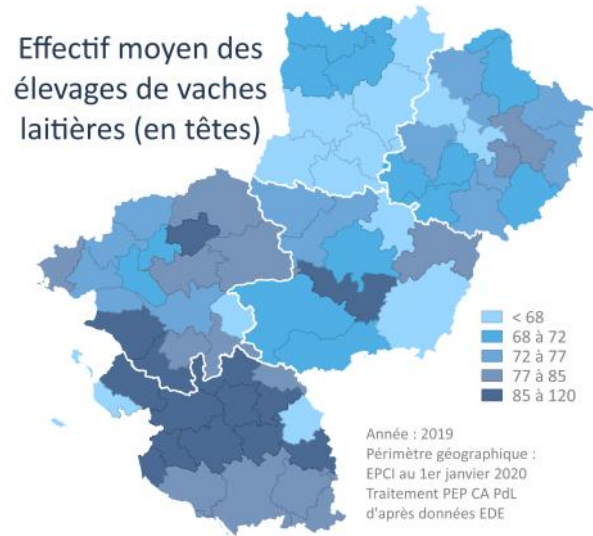
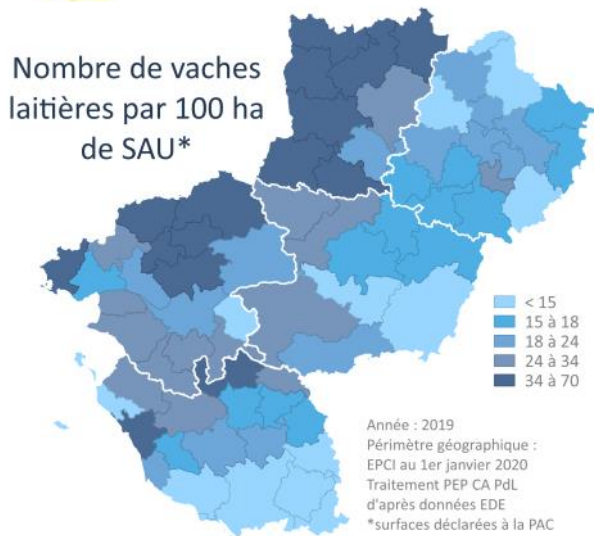


Depuis le début des années 2000, l'élevage laitier ligérien s'est fortement restructuré. Le nombre d'élevages a été divisé par deux tandis que la livraison moyenne par point de collecte est passée de 211 000 litres en 2000 à près de 529 000 litres en 2019.

Cette progression de la livraison moyenne par point de collecte s'explique également par le fort développement des formes sociétaires sur cette période.



Spécificités départementales



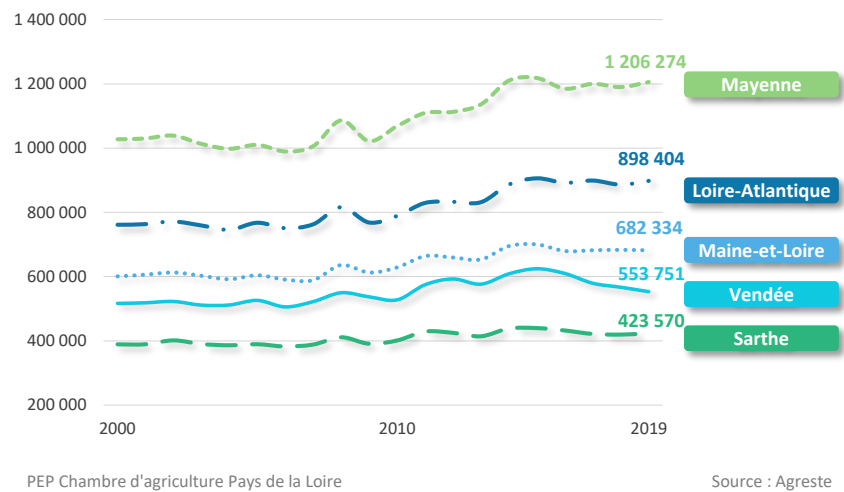
Premier département laitier de la région, la Mayenne a accru son poids au sein des livraisons régionales depuis 2007, et surtout depuis 2010.

A partir de cette date en effet, la gestion départementale des quotas laitiers a été abandonnée au profit d'une gestion par grand bassin (jusqu'à leur suppression en 2015). Le département a ainsi pu accéder à des droits à produire issus de la réserve du bassin laitier Grand Ouest et accroître sa production.

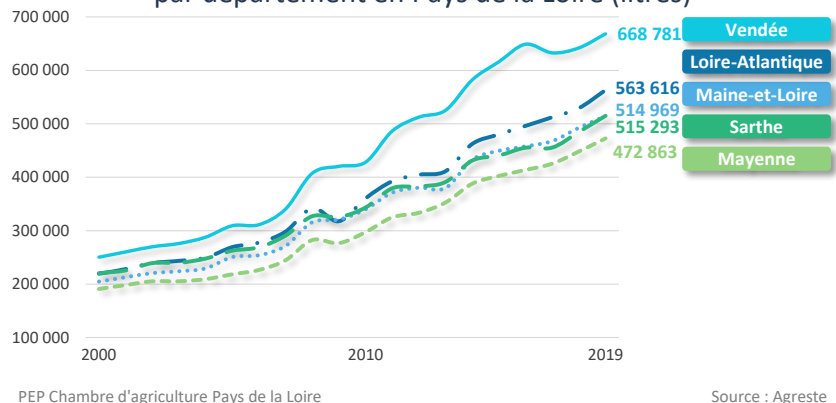
La taille des ateliers mayennais a également progressé mais elle reste néanmoins la plus faible de la région (473 000 litres par point de collecte en 2019).

A l'inverse, la Vendée détient les plus gros ateliers de la région (669 000 litres par point de collecte). Rattachée au bassin laitier Poitou-Charentes, le département a notamment pu bénéficier de volumes libérés au sud du bassin, par l'arrêt d'ateliers laitiers au profit des productions végétales.

Evolution des livraisons laitières par département en Pays de la Loire (en milliers de litres)



Evolution de la livraison moyenne par point de collecte par département en Pays de la Loire (litres)



Nombre de points de collecte et livraisons moyennes par département en Pays de la Loire en 2019

	44	49	53	72	85	PdL
Livraisons (en millions de litres)	898	682	1 206	424	554	3 764
Nombre de livreurs	1 594	1 325	2 551	822	828	7 120
Livraison moyenne (en litres)	563 616	514 969	472 863	515 292	668 781	528 698

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Avec un peu plus de 2 500 points de collecte, la Mayenne réunit plus du tiers des livreurs laitiers de la région. Elle se positionne au quatrième rang national pour les volumes de lait livrés, derrière l'Ille-et-Vilaine, la Manche et les Côtes d'Armor. C'est dans la moitié ouest du département que la production laitière est la plus dense, avec une présence fréquente d'ateliers d'engraissement de jeunes bovins (en baisse depuis la suppression des quotas).

En Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire qui comptent respectivement 1 600 et 1 300 livreurs laitiers, la production se concentre dans deux régions principales : le bassin de Redon et les plateaux Nantais en Loire-Atlantique, ainsi que la région des Mauges en Maine-et-Loire.

Dans les Mauges, la production laitière est fréquemment associée à la production de viande bovine, de porcs ou de volailles.

La Sarthe compte un peu plus de 800 élevages, avec une production peu dense, répartie sur l'ensemble du territoire. Le lait y est souvent associé à un atelier de volailles et/ou des grandes cultures. Quant à la Vendée, qui compte également un peu plus de 800 élevages, la production laitière y est localisée au nord du département, dans des troupeaux de bonne dimension, associant fréquemment lait et jeunes bovins et/ou cultures.

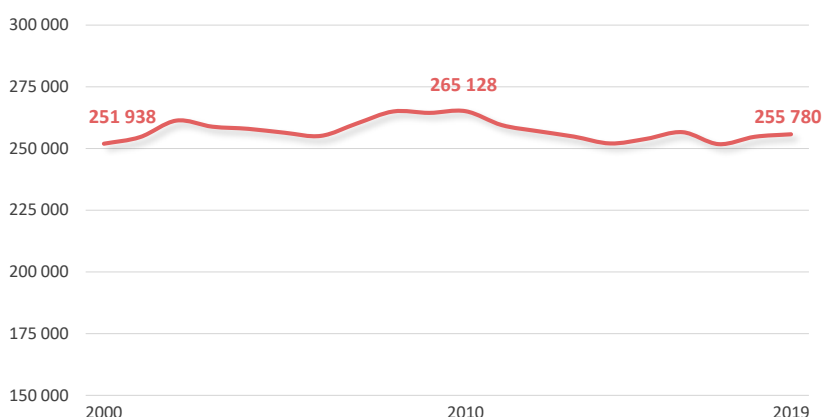


La production de viande porcine

La région des Pays de la Loire est la deuxième région productrice de viande porcine en France derrière la Bretagne. Elle représente 11,8 % de la production nationale soit 256 000 tec de viande produite en 2019.

Au cours des années 90, la production porcine s'est fortement développée dans la région. Les années 2000 marquent le début d'une phase de stagnation. Et à partir de 2010, la production régionale a amorcé un repli. Elle a baissé de 5 % entre 2010 et 2014. Le manque de compétitivité de la filière porcine française affecte nos exportations et accroît la concurrence des importations. A cela s'ajoute le poids croissant des enjeux environnementaux et sociétaux ainsi que l'évolution des attentes des consommateurs qui impactent la production porcine française et régionale. Depuis 2015, la production se stabilise. Les volumes oscillent entre 250 000 et 255 000 tonnes par an. La bonne conjoncture de marché, avec l'augmentation de la demande chinoise, y a été favorable.

Evolution de la production de viande de porc en Pays de la Loire (tec)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Sources : Uniporc et CRP

Le cheptel souche porcin

Les effectifs de truies ont progressé dans la région jusqu'en 2000. Depuis cette date, le cheptel est en repli. Entre 2000 et 2010, le cheptel s'est réduit de 20 % selon les

enquêtes annuelles Agreste. Après quelques années de baisse plus modérée, le cheptel s'est de nouveau fortement réduit entre 2015 et 2018. En 2019, le cheptel se redresse,

conforté par une conjoncture avantageuse. Ainsi, la région a encore perdu 11 % de son cheptel depuis 2010.



Chiffres clés 2019

- 255 800 tec de viande porcine produite soit 11,8 % de la production nationale
- 2^e rang au plan national en termes de production
- 388 M€ de chiffre d'affaires

Evolution des effectifs de truies en Pays de la Loire

(têtes)	2000	2010	2019	Evolution 2000/2010	Evolution 2010/2019
Truies	171 737	138 291	123 200	-19,5%	-10,9%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

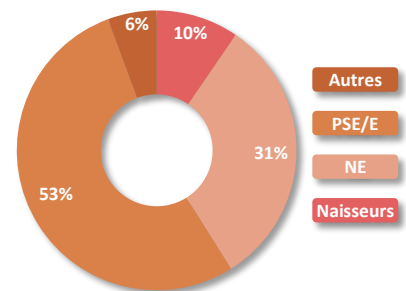
Les exploitations porcines

En 2019, 1 666 exploitations détenaient un atelier porcin dont 1 413 exploitations de production de rente de plus de 10 places (truies ou porcs). Entre 2010 et 2019, la région a perdu 11 % de ses exploitations porcines.

L'élevage de porcs se caractérise par un nombre croissant de multi sites (organisation de l'élevage sur plusieurs sites). Ainsi, en nombre de sites porcins, la région recensait 1 467 sites de production de rente de plus de 10 places en 2019 (source CRP-BDPorc).

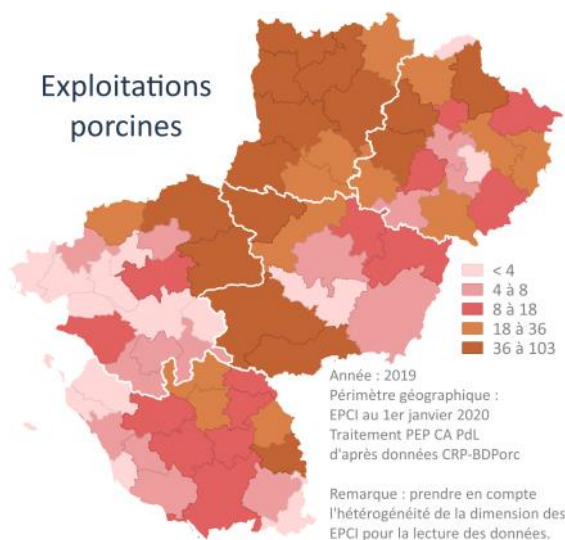
53 % des exploitations ont des ateliers d'engraissement (PSE/E) et 31 % sont naisseurs-engraisseurs (NE). Le nombre de naisseurs s'est réduit et représente aujourd'hui 10 % des exploitations avec une évolution de l'activité de naissage : davantage de maternités collectives et de naisseurs en couplage avec des PSE.

Les exploitations* porcines par système en Pays de la Loire en 2019



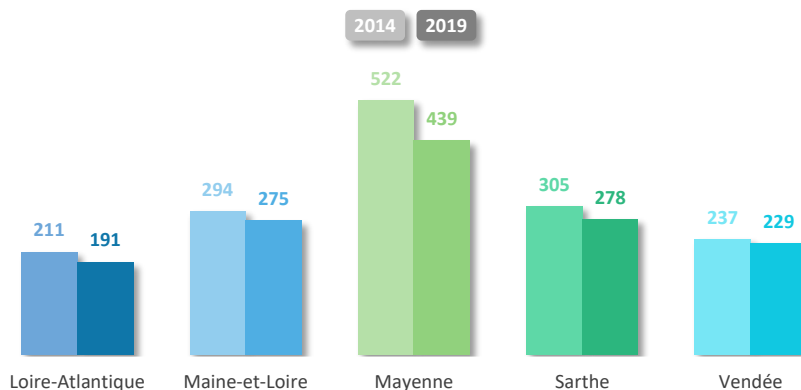
* Exploitations de rente de plus de 10 places
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire
Source : CRP-BDPorc

Spécificités départementales



Sur le plan géographique, les exploitations porcines se localisent essentiellement sur un axe central nord-sud, avec une forte présence sur le département de la Mayenne (cinquième département français de production porcine, derrière les quatre départements bretons) qui recense 31 % des exploitations porcines ligériennes.

Evolution du nombre d'exploitations* porcines par département en Pays de la Loire



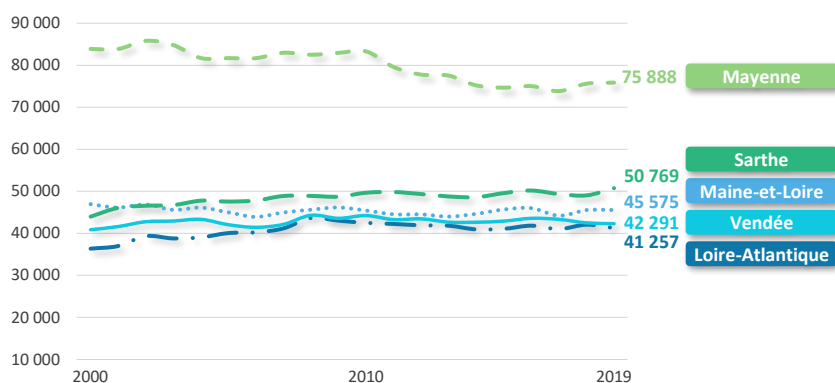
* Exploitations de rente de plus de 10 places

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : CRP-BDPorc

En Mayenne, les porcs sont très souvent associés à la production de bovins lait et les élevages sont fréquemment des ateliers d'engraissement (61 % des exploitations porcines). Le département a perdu 16 % de ses élevages entre 2014 et 2019. 19 % des élevages se localisent en Maine-et-Loire, où les ateliers PSE/E sont en proportion moindre. 14 % des exploitations sont orientées vers le naissage. La Sarthe est le troisième département ligérien. La production porcine s'y est développée plus tard que dans les autres départements. La Vendée et la Loire-Atlantique comptent moins d'élevages mais ils sont plus grands et plus spécialisés.

Evolution de la production de viande de porc par département en Pays de la Loire (tec)

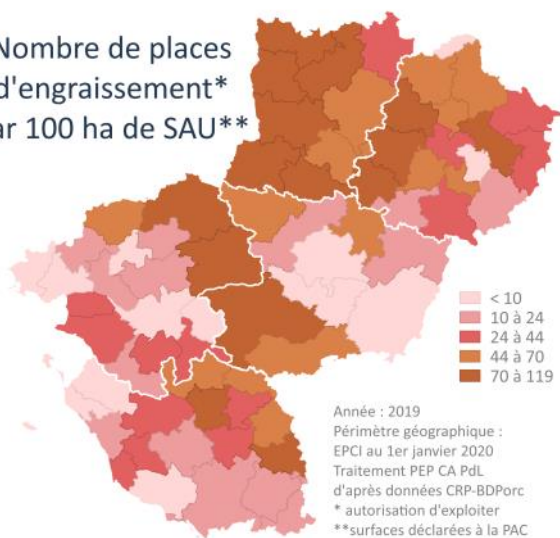


PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

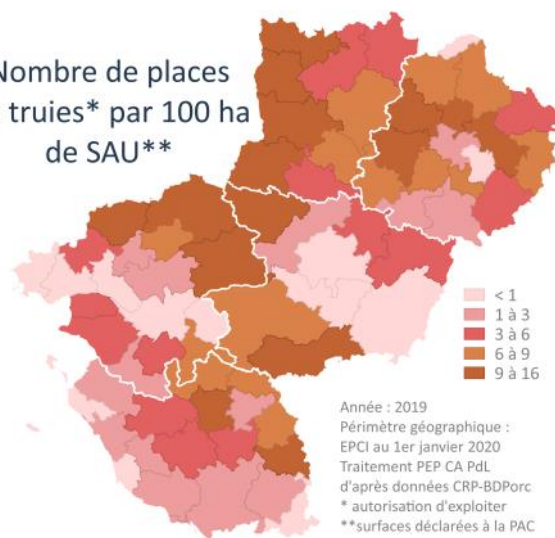
Sources : Uniporc et CRP

Avec 30 % de la production porcine régionale, la Mayenne est le premier département porcin des Pays de la Loire. Elle a connu une réduction importante du nombre de ses sites porcins ces dernières années, avec notamment l'arrêt d'ateliers porcins dans les exploitations laitières. Ce département est le plus affecté par le recul de la production porcine : -9 % entre 2010 et 2019. La baisse de la production porcine est de moindre ampleur dans les autres départements de la région (de 0 à -4 %).

Nombre de places d'engraissement* par 100 ha de SAU**



Nombre de places de truies* par 100 ha de SAU**





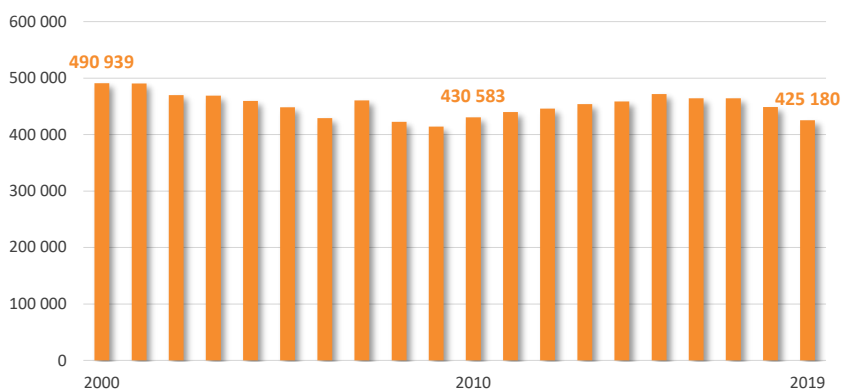
La production de viande de volailles

En 2019, les éleveurs de la région Pays de la Loire ont produit 425 200 tonnes de volailles, soit 24 % de la production française. Après une contraction entre 2001 et 2009 liée à la perte de compétitivité française, la production ligérienne s'est redressée progressivement jusqu'en 2017, portée par le développement de la consommation de poulet. En 2018, l'arrêt de la production de poulet export dans la région a réduit les volumes produits.

Chiffres clés 2019

- 425 200 tec de viande de volailles produite soit 24 % de la production nationale
- 2^e rang au plan national en termes de production
- 745 M€ de chiffre d'affaires

Evolution de la production de viande de volailles en Pays de la Loire (tec)



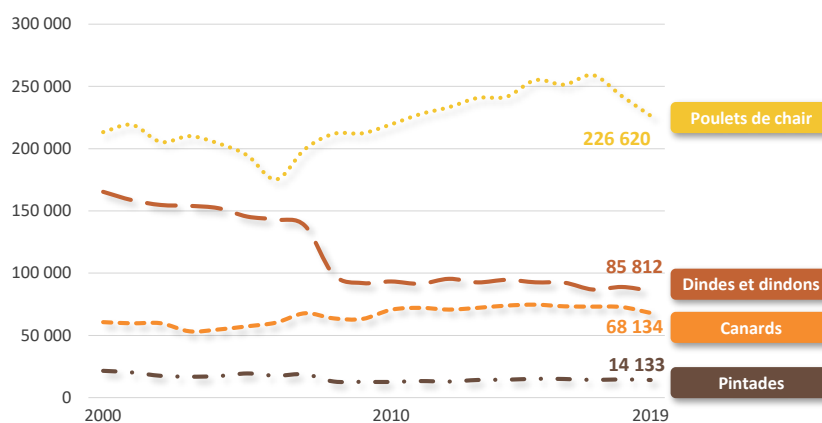
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste



Depuis 2009, la forte dynamique de sa consommation en France a permis un redémarrage de la production de poulet (+13 % entre 2009 et 2017 en France, +22 % en Pays de la Loire). Le recul de la production ligérienne en 2018 et 2019 est lié à la fermeture en de l'abattoir de Chantonay dédié au poulet export vers le Moyen-Orient. En dinde, la diminution des volumes produits dans la région (-7 % depuis 2009) est moins rapide qu'au niveau national (-15 %). La production de canard à rôti progresse tandis que celle de canards gras recule. La production de pintade se renforce. Elle porte sur de faibles volumes qui sont en progression (+12 % depuis 2009, contre -4 % en France).

Evolution de la production de volailles par espèce en Pays de la Loire (tec)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Par ailleurs, l'aviiculture de chair ligérienne est caractérisée par une forte proportion de production de volailles Label Rouge (41 % des abattages nationaux en 2015). Les statistiques nationales indiquent que cette production, en baisse entre 2000 et 2011, progresse depuis 2012, grâce au développement des découpes de volaille (+65 % entre 2012 et 2019).

Production de volailles en Pays de la Loire en 2019		
(en tec)	2019	% France
Ensemble Gallus *	233 589	20,1%
Canards gras	19 539	14,8%
Canards à rôtir	68 134	61,5%
Dindes et dindons	85 812	24,3%
Oies	256	15,1%
Pintades	14 133	39,7%
Cailles d'élevage	3 717	41,9%

* L'ensemble Gallus comprend les coqs et poules, poulets, chapons et poulardes

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

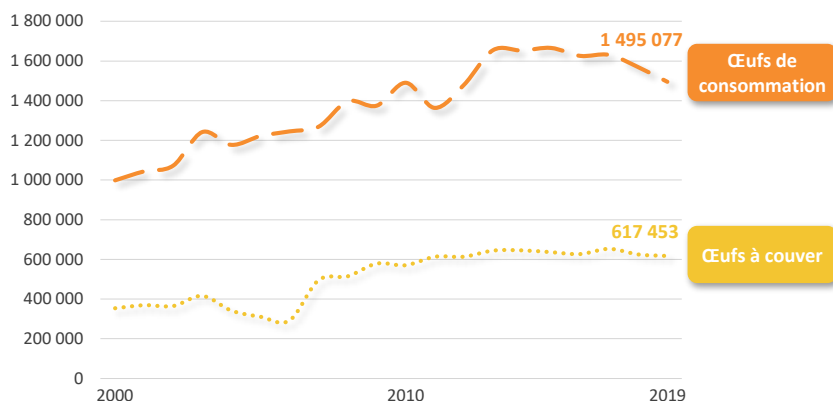
Source : Agreste

Deuxième région française de production de volaille derrière la Bretagne, la région des Pays de la Loire est cependant au premier rang pour les productions de canards, pintades et cailles avec près de 40 % du volume national. Elle se situe au troisième rang pour la production de canards gras derrière Nouvelle-Aquitaine et Occitanie.

La production d'œufs

Forte région productrice de volailles de chair et de canards gras, les Pays de la Loire sont aussi une région d'implantation d'entreprises leader de l'accoupage, et produisent 32 % des œufs à couver français. La production ligérienne d'œufs à couver a été multipliée par 2,1 depuis 2006 (année de la crise médiatique de l'influenza aviaire), alors que la production française augmentait de 45 %.

Evolution de la production d'œufs des élevages professionnels en Pays de la Loire (1 000 œufs)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

La production d'œufs de consommation en Pays de la Loire a connu une croissance soutenue. 1,495 milliard d'œufs ont été produits en 2019.

L'obligation d'adapter les bâtiments aux nouvelles normes de bien-être animal au 1^{er} janvier 2012 a provoqué, en 2011, un recul de 8 % de la production nationale et régionale. Au cours des deux années qui ont suivi, la production s'est redressée plus rapidement en Pays de la Loire qu'en France. Elle s'est ensuite stabilisée et recule depuis deux ans, au même rythme que la production française. La part des Pays de la Loire dans la production nationale se maintient à 11 %.

Les exploitations avicoles

Selon le recensement de l'agriculture de 2010, 4 500 exploitations avaient une activité avicole dans les Pays de la Loire, dont 3 900 avaient des volailles de chair. La surface des bâtiments dédiée à la production de volailles de chair s'élevait à 5,3 millions de m² dont 27 % destinés à la production sous Label Rouge. La production avicole est souvent une activité de diversification de

l'exploitation qui vient en complément d'un atelier bovins viande, bovins lait, cultures ou porcs.

La production de canards gras est assurée par 510 exploitations. Cette activité s'est développée sous l'impulsion de nombreuses entreprises organisant la production, principalement situées en Vendée. Les

exploitations pratiquant le gavage sont de plus en plus spécialisées.

En 2010, 540 exploitations possédaient un atelier de poules pondeuses. Pour 37 % d'entre elles, il s'agit d'un élevage Label Rouge et pour 20 % d'un élevage biologique. Seulement 13 % des élevages sont des élevages de poules pondeuses en cages.



Spécificités départementales

La Vendée est le premier département avicole de la région. Elle compte, en 2010, 31 % des exploitations avicoles contre 26 % en Sarthe, 17 % en Maine-et-Loire, et 13 % en Loire-Atlantique comme en Mayenne.

Les surfaces de bâtiments de volailles de chair se localisent essentiellement en Vendée (32 % des surfaces de bâtiments régionales en 2010), en Sarthe (25 %) et dans le sud du Maine-et-Loire (18 %). Les surfaces moyennes de bâtiments des exploitations avicoles sont les plus élevées en Maine-et-Loire, Loire-Atlantique et Vendée. Elles sont plus faibles en Mayenne et en Sarthe où la part de la production Label Rouge est plus importante. La moitié des exploitations ligériennes de volaille Label Rouge sont en Sarthe.

En 2010, 55 % des élevages de canards gras sont situés en Vendée, 20 % en Loire-Atlantique et 16 % en Maine-et-Loire. L'activité de gavage est prépondérante en Vendée et Loire-Atlantique alors que l'orientation vers le prégavage est plus forte en Maine-et-Loire.

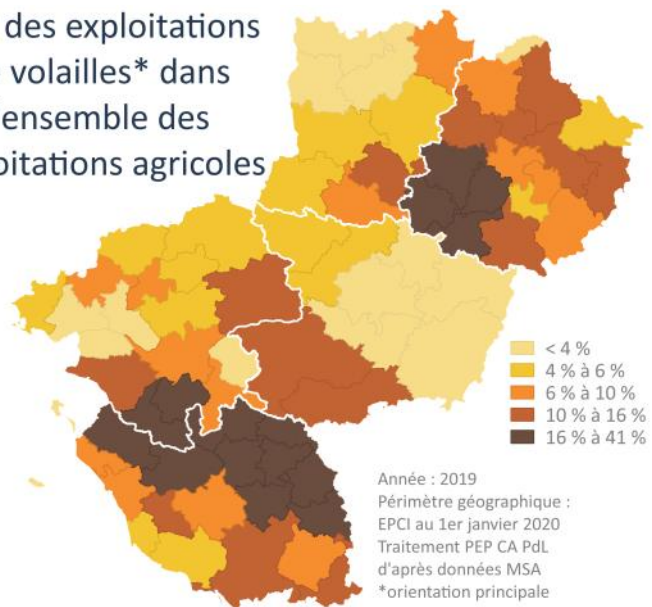
La Vendée est également le département qui produit le plus d'œufs de consommation dans la région avec un tiers des effectifs de poules pondeuses et des tailles d'élevage les plus élevées de la région (19 000 poules pondeuses en moyenne).

Le Maine-et-Loire (24 %) et la Sarthe (22 %) sont également des producteurs importants avec respectivement 16 000 pondeuses en moyenne pour le Maine-et-Loire et 6 100 en Sarthe. La production sarthoise d'œufs se caractérise, sous l'impulsion des Fermiers de Loué, par sa forte proportion d'œufs de poules élevées en modes de production alternatifs (Plein air, Label Rouge et Bio).

La Loire-Atlantique compte 12 % des effectifs de poules pondeuses et la Mayenne 10 %.

La production d'œufs à couver est principalement localisée en Vendée (41 % des effectifs) et en Maine-et-Loire (25 %).

Part des exploitations de volailles* dans l'ensemble des exploitations agricoles

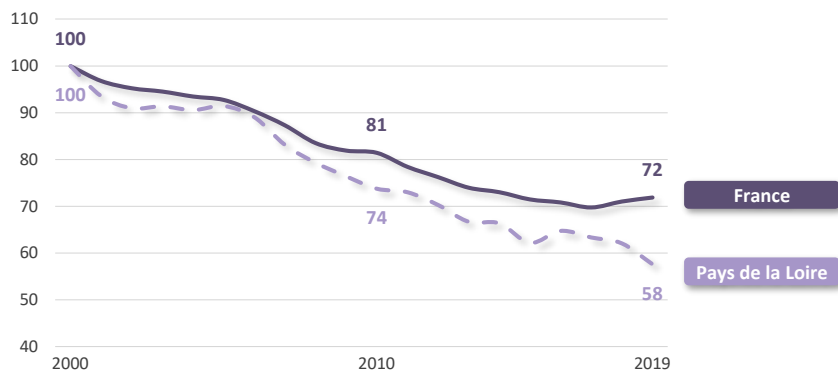




Le cheptel ovin

Le cheptel de brebis primées s'élève à 83 650 têtes en 2019 en Pays de la Loire. Il est très majoritairement orienté vers la production de viande. La production laitière est très marginale, les brebis laitières ne représentant que 1 % du cheptel souche total (aux alentours de 1 000 brebis). Le cheptel de souche ovin ligérien représente par ailleurs une faible part du cheptel français (2 %, onzième rang national). Alors que le recul du cheptel de souche semblait marquer une pause en Pays de la Loire au début des années 2000, il a à nouveau suivi une tendance baissière jusqu'en 2015. Il tend depuis à se stabiliser.

Evolution du cheptel souche ovin (brebis mères)
base 100 : 2000



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

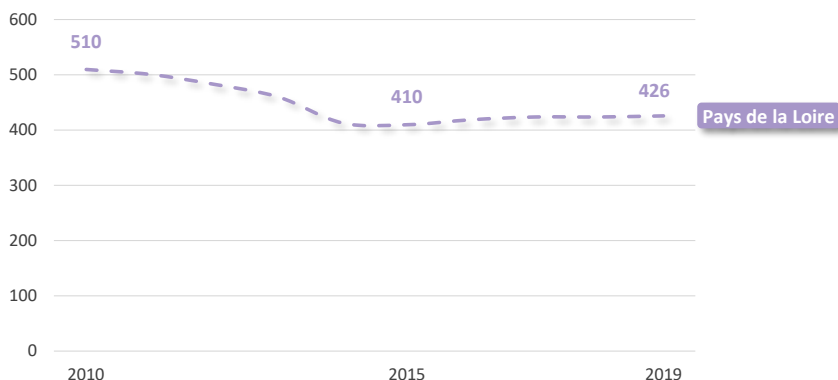
Chiffres clés 2019

- **2 800 tec de viande ovine produite**
- **11^e rang au plan national en termes d'effectif de brebis**
- **14 M€ de chiffre d'affaires**

Le rééquilibrage de la PAC en faveur des ovins, décidé dans le cadre du bilan de santé de la PAC en 2009 et appliqué à partir de 2010, laisse envisager une poursuite de la professionnalisation de l'élevage ovin ligérien (pas d'aides ovines octroyées sous le seuil de 50 brebis). Il n'a par contre pas pu enrayer la baisse de l'effectif de brebis primées dans tous les départements ligériens, même s'ils ont tendance à se maintenir depuis 2015 (83 650 brebis primées dans 426 élevages¹ en 2019 ; voir spécificités départementales). Parmi eux, une trentaine de nouveaux producteurs ont déclaré des brebis pour la première fois en 2019.

Les exploitations ovines

Evolution du nombre d'éleveurs de brebis en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : DDT(M)



En 2019, 426 élevages¹ priment leurs brebis dont 263 priment plus de 100 brebis. Ces derniers élèvent un cheptel moyen de 277 brebis primées par élevage. 28 exploitations élèvent plus de 500 brebis en Pays de la Loire. Leur cheptel moyen s'élève à 710 brebis.

Le nombre d'élevages a reculé de 16 % depuis 2010.

¹ d'au moins 50 brebis



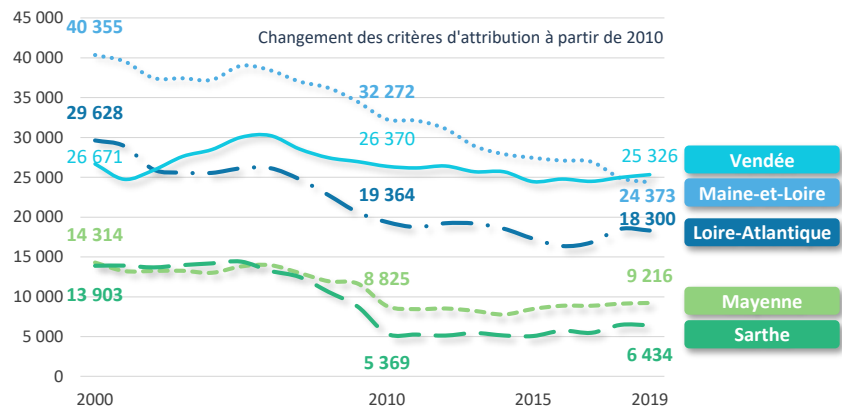
Spécificités départementales

Avec 30 % du cheptel régional de brebis primées, la Vendée est passée premier département détenteur en Pays de la Loire depuis 2018. Elle est suivie de près par le Maine-et-Loire qui détient 29 % du cheptel souche et la Loire-Atlantique 22 %. La production ovine professionnelle est plus anecdotique en Mayenne et en Sarthe où la part des élevages primés de moins de 100 brebis est plus importante (respectivement 56 % et 42 % contre 38 % en moyenne régionale).

La dimension économique moyenne des élevages de plus de 100 brebis est plus importante en Vendée (318 brebis par exploitation) que dans les autres départements : 287 en Loire-Atlantique, 270 en Maine-et-Loire, 262 en Mayenne et 185 en Sarthe.

Les brebis sont localisées sur l'ensemble du territoire ligérien. Quelques territoires concentrent néanmoins un troupeau plus important : le bocage angevin, le choletais, la région d'embouche de l'Erve et l'ensemble du département vendéen.

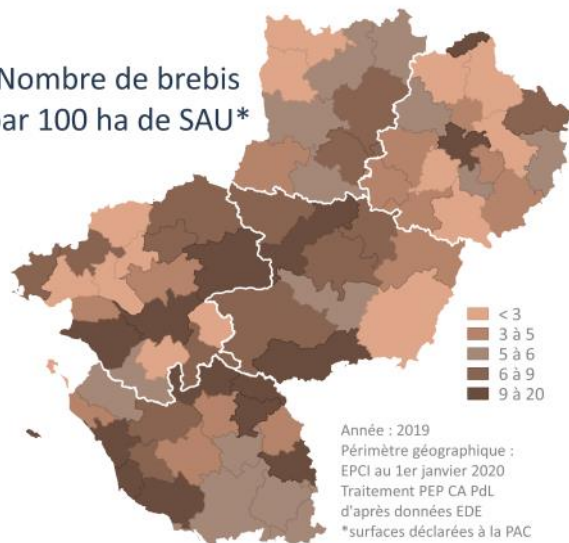
Evolution du nombre de brebis primées par département en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : DDT(M)

Nombre de brebis par 100 ha de SAU*



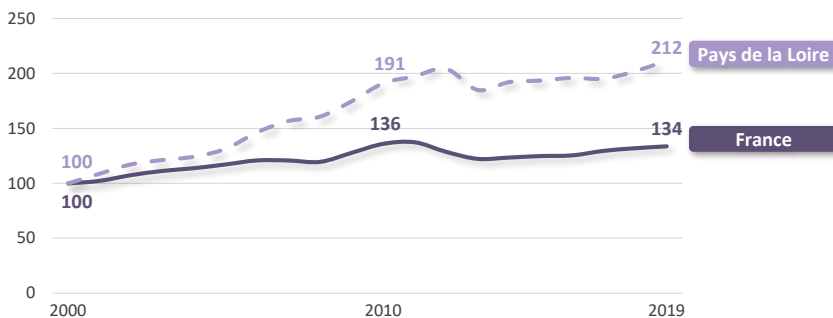


La production de lait de chèvre

La production caprine s'est fortement développée en Pays de la Loire, plaçant rapidement la région au deuxième rang national derrière la Nouvelle-Aquitaine, le berceau de la production de lait de chèvre avec la région Centre. La croissance fut ininterrompue jusqu'en 2012. Elle est passée de 33 millions de litres en 1990 à presque 99 millions de litres en 2012 soit 16 % de la production nationale.

La France a subi une profonde crise en lait de chèvre en 2012 et en 2013 avec un ciseau des prix très défavorable (prix du lait de chèvre en baisse et forte hausse des coûts de production) affectant la production.

Evolution de la production de lait de chèvre
base 100 : 2000



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

En 2010, les Pays de la Loire comptaient 365 livreurs et 70 fromagers (ou mixtes). La production de lait de chèvre régionale est essentiellement assurée par des livreurs, livrant à des laiteries de la région ou des régions limitrophes.

En 2019, le nombre de livreurs était de 326 dont la moitié

localisés en Vendée et un tiers en Maine-et-Loire. La région a perdu 17 % de ses livreurs depuis la crise caprine (2012).

Le nombre de fromagers a progressé ces dernières années. On en recense environ une centaine présents surtout en

Depuis 2013, après une reprise timorée, la production a connu une hausse plus marquée en 2018 et 2019, atteignant son plus haut niveau dans la région.

En 2019, 102 millions de litres ont été produits en Pays de la Loire.

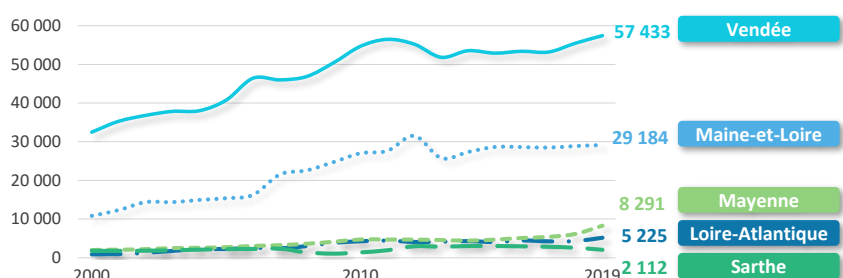
Sarthe et en Loire-Atlantique Il faudrait toutefois ajouter les mixtes (non évalués) et les élevages de moins de 20 chèvres pour apprécier réellement leur nombre. 94 % du lait de chèvre produit dans la région est livré.



Spécificités départementales

La production de lait de chèvre s'est développée en Vendée après la mise en place des quotas laitiers, en débordement de la région Nouvelle-Aquitaine, bassin de la production caprine, et en lien avec la présence des principaux opérateurs. Elle s'est progressivement étendue vers le Maine-et-Loire. Ces

Evolution de la production de lait de chèvre
par département en Pays de la Loire (1 000 L)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

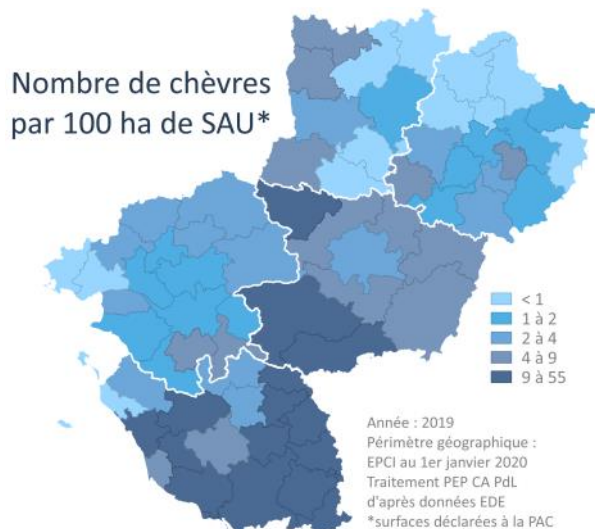
départements représentent à eux deux 85 % de la production régionale. En Mayenne, Sarthe et Loire-Atlantique, la production est plus limitée. La Loire-Atlantique a connu un désengagement de collecte par le passé. La production collectée a néanmoins rebondi au début des années 2000 dans ce département qui s'était tourné vers la production fromagère fermière. La Sarthe compte

essentiellement des producteurs fromagers. En Mayenne, la production s'accroît très récemment en lien avec le développement des livraisons dans ce département.

En 2012, la Vendée a connu une petite réduction de sa production (-2 %), largement compensée par la hausse enregistrée en Maine-et-Loire. En 2013, une forte baisse de

production est constatée dans ces deux départements (-18 % en Maine-et-Loire et -6 % en Vendée). De 2014 à 2019, la production régionale se redresse.

Le nombre de chèvres atteint 107 270 têtes en 2019. Après trois années de recul, pendant la crise caprine, le cheptel s'est ensuite stabilisé. Il repart à la hausse depuis 2017.



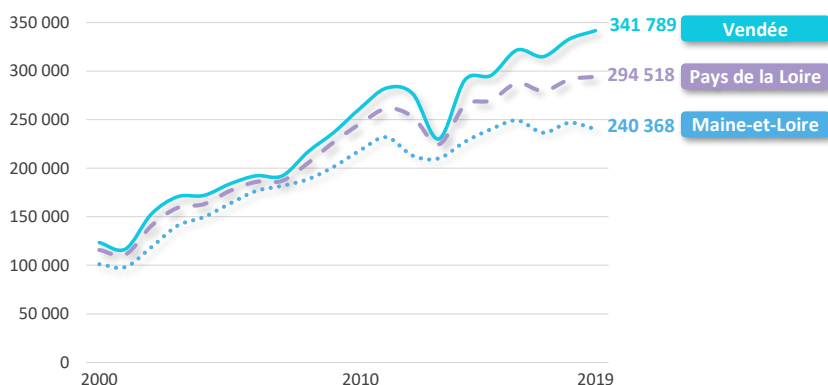
85 % du cheptel caprin est réparti en Vendée et en Maine-et-Loire. Dans les autres départements, leur présence est plus restreinte.



La livraison moyenne de lait de chèvre par point de collecte s'établit à près de 295 000 litres en Pays de la Loire en 2019, largement au dessus de la moyenne française (198 000 litres). Les livraisons moyennes se sont fortement accrues. Depuis 2000, elles ont été multipliées par 2,5.

La taille moyenne des exploitations caprines ligériennes est de 359 chèvres quand en France le nombre moyen de chèvres est de 174 chèvres (exploitations de plus de 10 chèvres).

Evolution de la livraison moyenne par point de collecte en Pays de la Loire (en litres)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Nombre de points de collecte et livraisons moyennes par département en Pays de la Loire en 2019

	44	49	53	72	85	PdL
Livraisons (en milliers de litres)	4 452	25 479	8 291	1 055	56 737	96 013
Nombre de livreurs	23	106	26	5	166	326
Livraison moyenne (en litres)	193 565	240 368	318 885	211 000	341 789	294 518

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

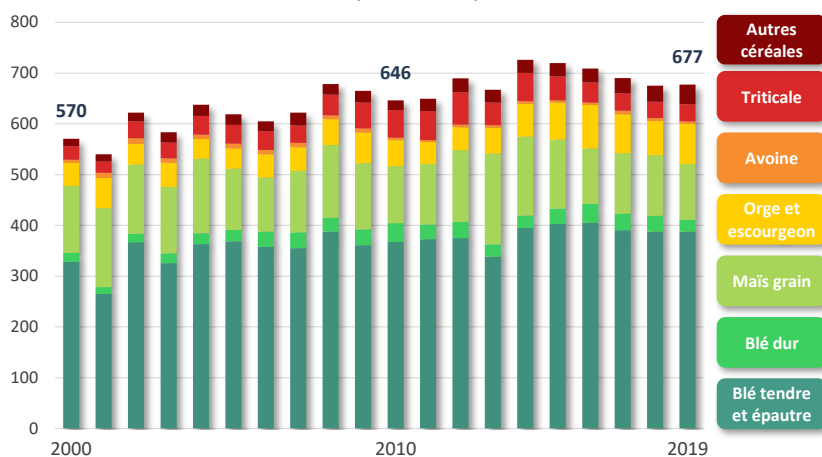
Source : Agreste



Surfaces et production de céréales

Les céréales sont présentes dans les deux tiers des exploitations ligériennes. Sous l'effet de la fin du gel des terres obligatoire et d'un contexte économique plus difficile en élevage, leurs surfaces ont augmenté de 156 000 ha depuis 2000 pour atteindre un maximum de 726 000 ha en 2014. En 2019, elles se sont repliées à 677 000 ha. Alors qu'elles n'en représentaient que 25 % en 2000, les céréales ont occupé, en 2019, 30 % de la SAU régionale.

Evolution de la surface cultivée en céréales en Pays de la Loire
(1 000 ha)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Chiffres clés 2019

- 5,1 millions de tonnes de céréales produites soit 7,2 % de la production nationale, 677 000 ha de surfaces
- 7^e rang au plan national en termes de surfaces
- 713 M€ de chiffre d'affaires

Plus de la moitié (57 % en 2019) des surfaces céréalières sont occupées par du blé tendre en augmentation depuis 2000 (+60 000 ha).

La surface de maïs grain est dépendante des besoins en maïs fourrage pour l'alimentation du bétail. Elle a tendance à diminuer depuis les 179 000 ha enregistrés en 2013.

Ces dernières années, le triticale, difficile à commercialiser, a cédé du terrain tandis que l'orge progresse sensiblement.

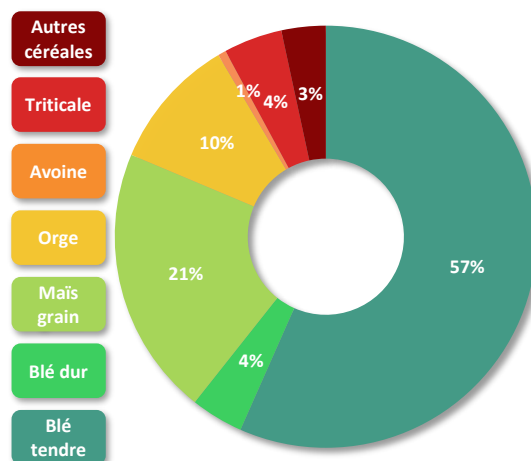
Production de céréales en Pays de la Loire en 2019

	Production (1 000 t)	Superficie (ha)	Rendement (q/ha)
Total céréales	5 108	677 010	76
Blé tendre	3 024	387 928	78
Blé dur	171	22 849	75
Seigle	9	1 421	62
Orge	570	79 766	72
Avoine	28	4 629	60
Maïs	879	109 705	80
Sorgho	24	4 249	56
Triticale	216	33 759	64
Mélanges	122	18 383	66
Autres céréales	65	14 321	45

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Répartition de la production céréalière en Pays de la Loire (moyenne 2015-19)

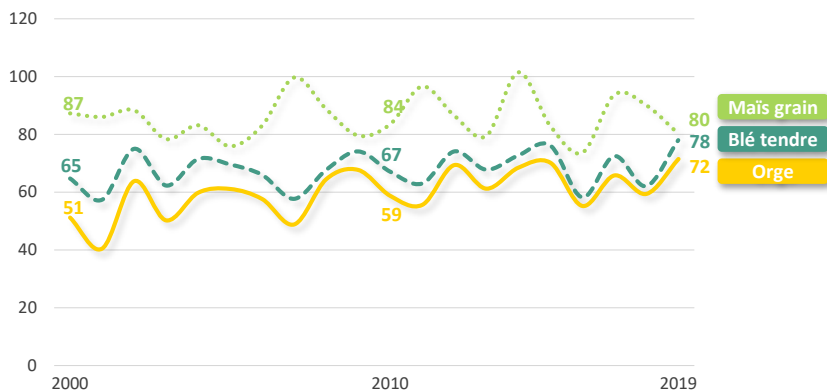


PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Les rendements

Evolution des rendements en céréales en Pays de la Loire
(quintaux par hectare)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Mis à part la récolte 2016, où les rendements ont plongé par suite de la pluviométrie excessive du printemps, on assiste depuis 2000, à une stabilisation ou, du moins, à un ralentissement de la progression des rendements. Ainsi en moyenne olympique 2015-2019,

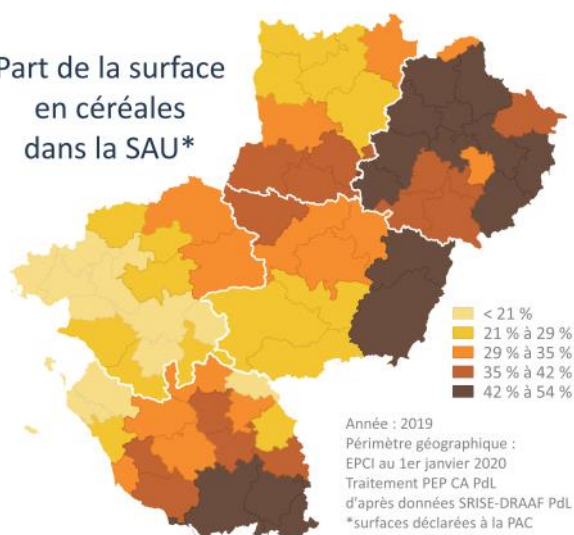
le rendement est de 71 q/ha pour l'ensemble des céréales, 70 q/ha en blé tendre, 65 q/ha en orge et 84 q/ha en maïs. Plusieurs facteurs sont avancés pour expliquer cette stagnation : la simplification des itinéraires techniques avec des rotations

Entre 1990 et 2000, les rendements ont fortement augmenté. En moyennes triennales centrées sur 1990 et 2000, le rendement toutes céréales est passé de 55 à 70 q/ha. C'est le rendement en maïs grain qui a le plus progressé. Il est passé de 53 à 87 q/ha, celui du blé tendre de 57 à 68 q/ha et celui de l'orge de 49 à 62 q/ha.

raccourcies, la dégradation des sols, et le contexte économique de forte hausse du coût des intrants avec la recherche de l'optimisation des marges plutôt que celle du rendement maximum.

Spécificités départementales

Part de la surface en céréales dans la SAU*



Les systèmes d'exploitation à orientation céréalière se rencontrent plus fréquemment en Maine-et-Loire, Vendée et Sarthe, plus précisément au sud et à l'est des Pays de la Loire, où la proximité avec les grandes plaines céréalières des régions limitrophes influence fortement les productions de ces territoires.

Ces trois départements concentrent 80 % des exploitations céréalières et 70 % des surfaces de céréales. Environ 10 % seulement des exploitations ligériennes sont spécialisées en grandes cultures.

Au recensement agricole de 2010, la surface céréalière moyenne des exploitations (moyennes et grandes) était de 32 ha. Elle atteignait 46 ha en Sarthe, 39 ha en Vendée, 27 ha en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire, et 24 ha en Mayenne.



Surfaces de céréales par département en Pays de la Loire en 2019

(ha)	44	49	53	72	85
Blé tendre	54 289	83 587	79 182	88 538	82 332
Blé dur	112	2 344	191	260	19 942
Orge	13 179	17 792	15 674	21 279	11 842
Maïs grain	10 050	18 870	8 150	36 000	36 635
Triticale	6 853	6 863	6 697	6 306	7 040
Autres céréales	8 817	16 636	4 489	4 316	8 745

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

La Sarthe et la Vendée sont les départements les plus céréaliers de la région avec, en moyenne « 2018 » (moyenne triennale centrée sur 2018), respectivement 39 % et 35 % de leur SAU consacrés aux céréales.

La Mayenne se distingue par sa forte proportion de blé tendre (70 % de ses surfaces céréaliers). Cette proportion est de 57 % en moyenne régionale et seulement de 48 % en Vendée.

Le maïs, deuxième céréale cultivée, est bien représenté en Vendée et en Sarthe où il occupe respectivement 24% et 23 % des surfaces céréaliers contre 17 % en moyenne régionale. Les superficies de maïs grain irrigué ont diminué depuis 2000. Elles représentent 38 % du maïs grain cultivé dans la région, 51 % en Vendée, 46 % en Maine-et-Loire, 32 % en Sarthe et 24 % en Loire-Atlantique. La part du maïs

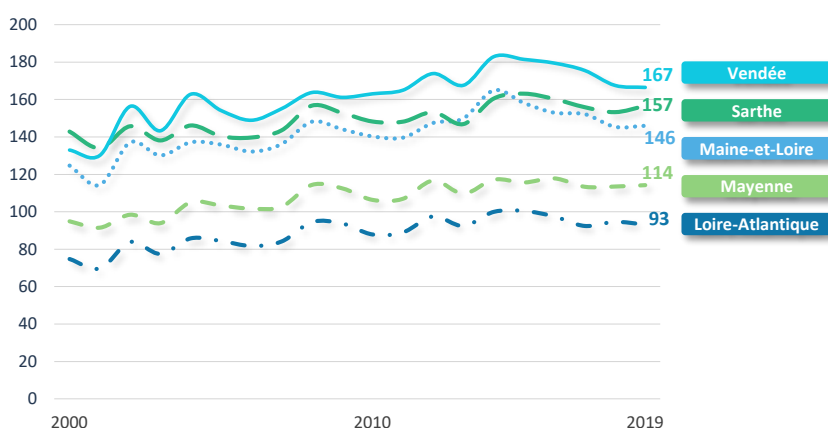
irrigué est nettement plus faible en Mayenne (4 %).

En troisième position, l'orge occupe 11 % des surfaces céréaliers.

Le triticale (5 %) est très présent en Loire-Atlantique où sa part atteint 8 %.

Enfin, la part du blé dur n'est que de 4 % au niveau régional. Il est cultivé principalement en Vendée où il atteint 14 % de la sole céréaliers.

Evolution de la surface cultivée en céréales par département en Pays de la Loire (1 000 ha)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Sur les 103 000 ha de céréales supplémentaires depuis « 2001 » dans la région, 30 000 ha sont situés en Vendée, 23 000 ha en Maine-et-Loire, 19 000 ha en Mayenne, et 17 000 ha en Loire-Atlantique tandis qu'en Sarthe, département de tradition céréaliers plus ancienne, les surfaces n'ont progressé que de 14 000 ha.

En blé tendre, 24 % des 82 000 ha supplémentaires sont imputables à la Vendée (20 000 ha de plus soit +32 %). C'est également le département à l'origine de la forte progression des surfaces de blé dur (+12 000 ha sur les 13 000 ha supplémentaires en Pays de la Loire).

Les surfaces régionales d'orge ont progressé de 26 000 ha dont +7 000 ha en Mayenne ainsi qu'en Maine-et-Loire.

La surface de triticale (+6 000 ha au total) a diminué en Loire-Atlantique et a progressé dans les autres départements notamment en

Maine-et-Loire (+4 000 ha) et en Sarthe (+4 000 ha).

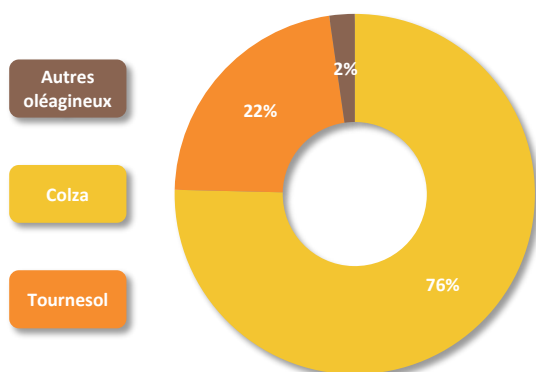
La culture du maïs grain a perdu 25 000 ha depuis « 2001 », par suite de réductions de 12 000 ha en Maine-et-Loire, de 8 000 ha en Sarthe et de 7 000 ha en Vendée.



Surfaces et production d'oléagineux et protéagineux

Avec 301 800 tonnes en 2019, la production ligérienne d'oléagineux représente 5,8 % de la production française. La participation de la région à la production nationale de protéagineux est un peu plus élevée : 7,5 % pour une production de 66 800 tonnes. Le rang de la région Pays de la Loire est relativement stable au fil des ans.

Répartition de la production d'oléagineux en Pays de la Loire (moyenne 2015-19)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Chiffres clés 2019

- 103 390 ha en oléagineux et 16 600 ha protéagineux
- 8^e rang au plan national pour les oléagineux et 7^e rang pour les protéagineux en termes de surfaces
- 92 M€ de chiffre d'affaires pour les oléagineux et 12 M€ pour les protéagineux

Production d'oléagineux et de protéagineux en Pays de la Loire en 2019

	Production (t)	Superficie (ha)	Rendement (q/ha)
Oléagineux	301 837	103 389	29
dont colza	219 930	67 412	33
dont tournesol	75 488	32 759	23
Protéagineux	66 839	16 604	40
dont pois	43 751	10 386	42

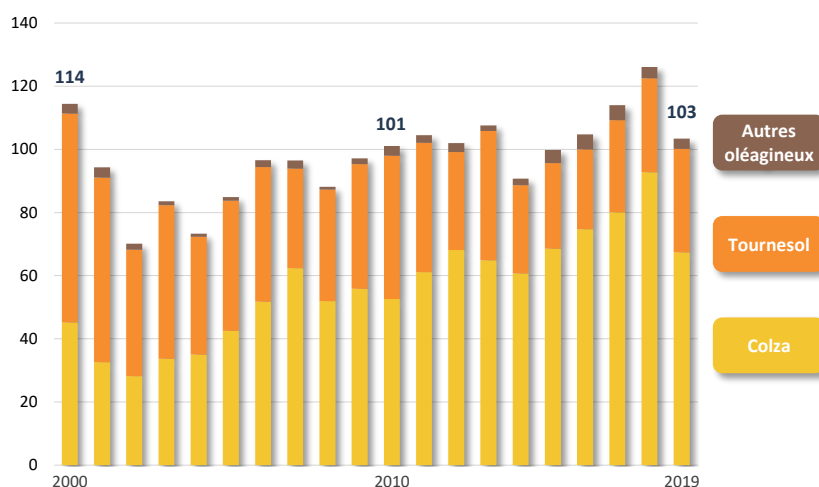
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Aujourd'hui comme au début des années 2000, les oléagineux occupent 5 % de la SAU des Pays de la Loire, mais la répartition entre oléagineux a changé. Alors qu'en '2001' (moyenne triennale centrée sur 2001), le tournesol dominait avec 59 % des surfaces oléagineuses, en '2018' sa part n'est que de 27 %. La production de tournesol a diminué de 44 %. A l'inverse la proportion de colza dans la surface oléagineuse est passée de 38 % à 70 %. Poussée par le développement du biodiesel, la production de colza a été multipliée par 2,27.

Déjà faible en '2001' (1,2 %), la part des protéagineux dans la SAU régionale s'est réduite pour tomber à 0,6 % en '2014' car faute de débouchés rémunérateurs, cette production

Evolution de la surface cultivée en oléagineux en Pays de la Loire (1 000 ha)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

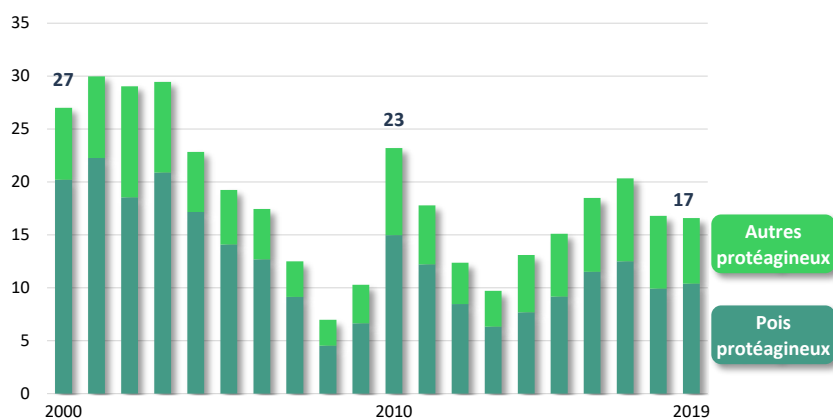
Source : Agreste

peine à se maintenir. En 2010, dans le cadre du Bilan de Santé de la PAC, une aide supplémentaire à l'hectare a relancé provisoirement la production, mais plus faible que prévu, son effet a été bref. En 2015, une aide plus incitative a été mise en place. Egalement, la possibilité

de déclarer les surfaces de protéagineux en SIE (surfaces d'intérêt écologique) dans la PAC, a contribué à la progression des surfaces. En 2018 les surfaces ont reculé suite à l'interdiction de l'usage de produits phytosanitaires sur les SIE.

Les surfaces de protéagineux se répartissent entre 63 % de pois, 35 % de féverole et 4 % de lupin doux.

Evolution de la surface cultivée en protéagineux en Pays de la Loire (1 000 ha)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

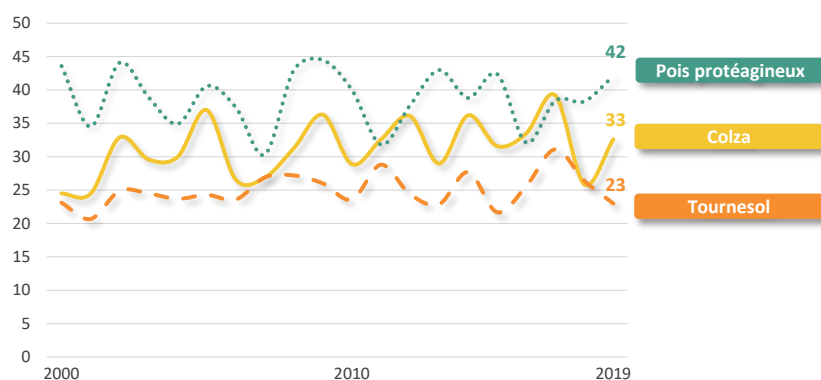
Les rendements

Les rendements des oléagineux ont progressé de 45 % depuis les années 1990. Cette hausse s'est essentiellement observée depuis 2000. En effet, calculé en moyenne triennale le rendement moyen des oléagineux était de 22 q/ha en « 1990 », 23 q/ha en '2000' et 32 q/ha en '2016'.

Depuis '2000', la hausse de productivité par hectare a été plus forte en colza (+9 q/ha) qu'en tournesol (+4 q/ha). En '2016', le rendement du colza est de 35 q/ha, celui du tournesol de 26 q/ha.

Très sensibles aux conditions climatiques de l'année, les rendements en protéagineux

Evolution des rendements en protéagineux et en oléagineux en Pays de la Loire (quintaux par hectare)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

sont irréguliers et, depuis 2000, ils ont tendance à diminuer (-4 q/ha en moyenne). En '2018', le rendement du pois est de 40 q/ha, celui de la féverole de 32 q/ha et celui du lupin de 22q/ha.



Spécificités départementales

La Sarthe est le premier département ligérien producteur de colza avec 35 % des surfaces. La Vendée et le Maine-et-Loire arrivent en tête pour le tournesol avec respectivement 39 % et 36 % des surfaces.

Premier département producteur, le Maine-et-Loire totalise 25 % de la surface de protéagineux.

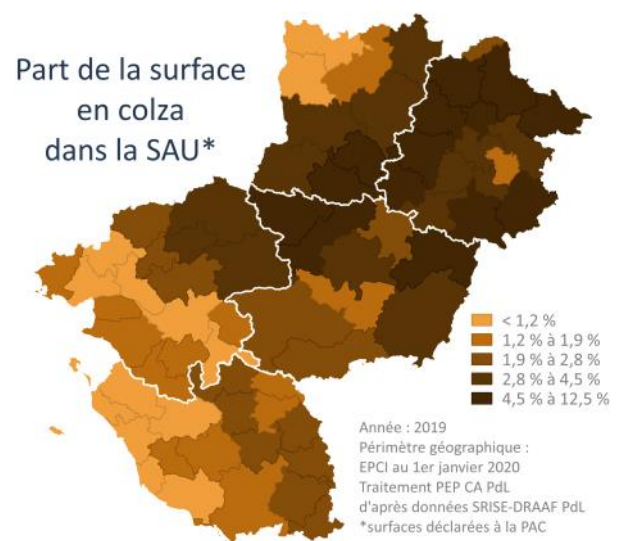
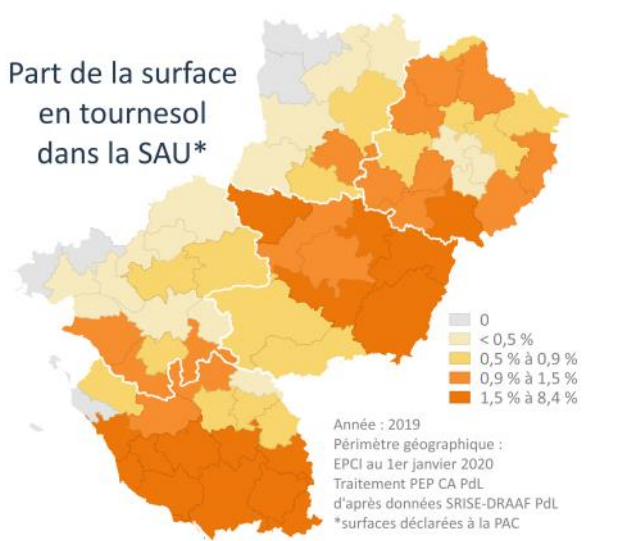
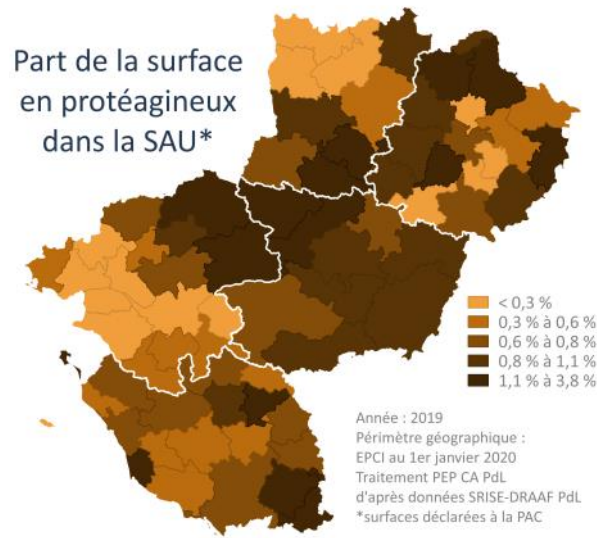
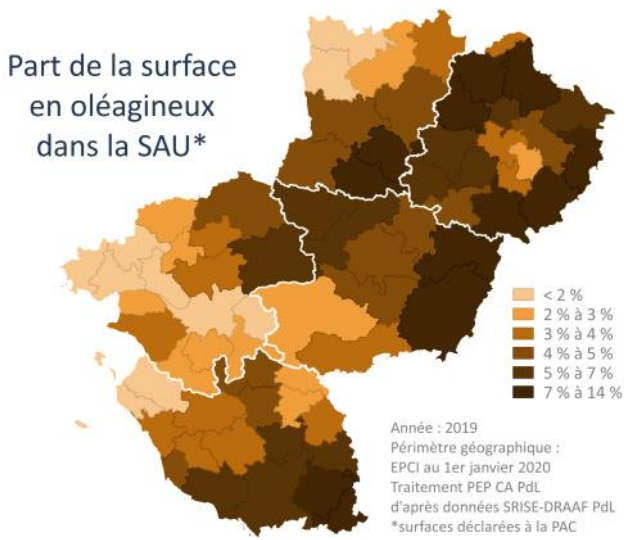
Surfaces en oléagineux et en protéagineux par département en Pays de la Loire en 2019

(ha)	44	49	53	72	85
Colza	9 732	14 233	13 012	23316	7 119
Tournesol	1 855	10 782	1 584	4452	14 086
Pois	1 665	2 794	1 564	2434	1 929
Autres protéagineux	1 010	1 601	1 291	891	1 425

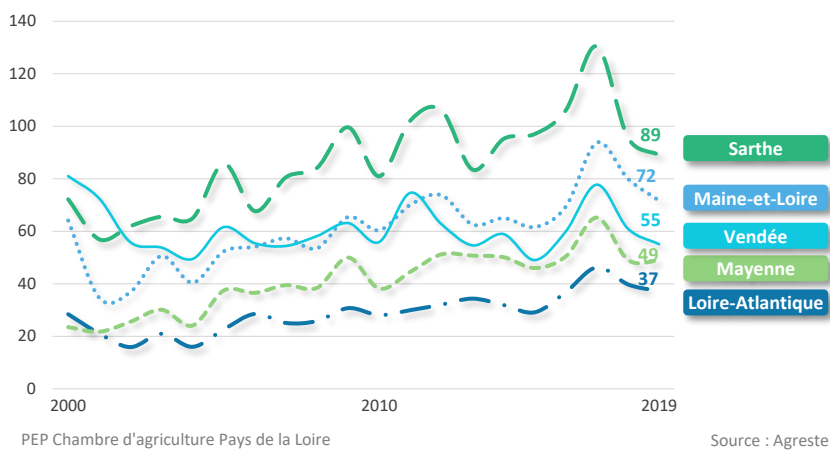
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

La Loire-Atlantique se caractérise par sa forte production de lupin. Environ 60 % des surfaces ligériennes de lupin sont localisées dans ce département.



Evolution de la production d'oléagineux en Pays de la Loire par département (1 000 t)



Grâce à l'expansion de la culture de colza, la production d'oléagineux a augmenté de 55 % entre la moyenne triennale centrée sur 2001 et celle centrée sur 2018. La hausse de production s'observe dans tous les départements à l'exception de la Vendée. Dans ce département, en raison de la forte proportion de tournesol, aux surfaces déclinantes, la production oléagineuse a reculé de 7 %.



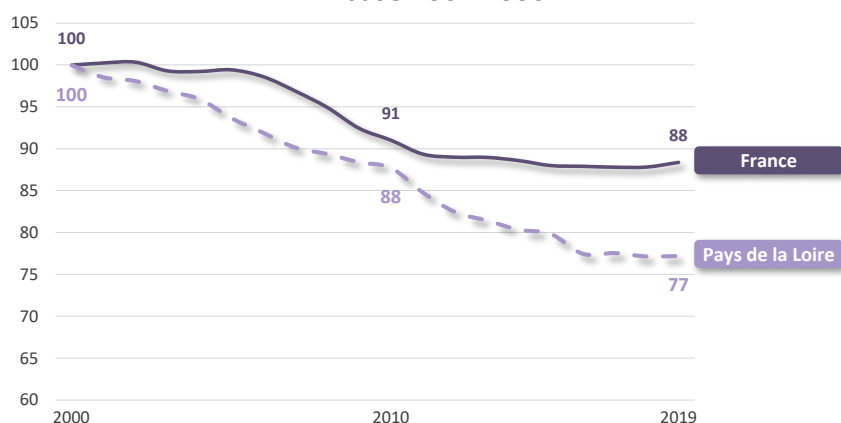


Surfaces en vignes et production de vins

A l'ouest du bassin viticole du Val de Loire, le vignoble des Pays de la Loire représente 4 % des vignes exploitées en France. Mais il peine à conserver ses positions : il a perdu 4 270 ha de vignes en production depuis 2010, soit près de 12 %, contre 2,9 % en France (22 300 ha). Cela n'empêche pas la viticulture régionale de connaître de vrais succès sur certains types de vins, en France, en Europe, et même pour le grand export.

La production annuelle dépassait 2 millions d'hl jusqu'en 2010. Elle est descendue jusqu'à 1,273 millions d'hl en 2019, en raison du gel printanier. 2016 avait aussi été marquée par un épisode de gel (1,38 millions d'hl), mais il faut remonter à 2012 pour trouver une récolte plus faible (1,24 millions d'hl). 2018 avait atteint un taux record (2,10 millions d'hl).

Evolution de la surface totale en production de vignes à raisin de cuve
base 100 : 2000



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Chiffres clés 2019

- Surface viticole en production : 31 400 ha
- 7^e rang au plan national en termes de surfaces
- 234 M€ de chiffre d'affaires

81 % des vignes ligériennes sont cultivées pour produire des vins sous AOP (appellation d'origine protégée). Pour une petite majorité des autres vignes, (9 % contre 10 %), il n'y a pas d'autres IGP (indication géographique protégée) que l'origine France. Pour 40 % de ces vins, on peut y ajouter un nom de cépage. Les autres vignes produisent des vins vendables avec une IGP.

Chaque catégorie de vin peut se diviser en appellations, pour lesquelles sont mises en valeur des caractéristiques propres, qui vont faciliter leur mises en marché.

Les exploitations viticoles

Le recensement agricole de 2010 dénombrait 1 750 exploitations de plus d'un hectare de vignes (sur 2 290 au total). Pour la plupart d'entre elles (1 529), la viticulture était une activité essentielle, une majorité nette (1 195) étant même spécialisées. Avec en moyenne 23 ha de vigne chacune, elles regroupent les trois quarts du vignoble de la région. La réduction du vignoble depuis six ans a certainement réduit sensiblement le nombre d'exploitations.

Les modes de commercialisation du vin varient selon les petites régions et les appellations, mais la plupart des viticulteurs sont producteurs de vin. Certains apportent cependant leurs raisins à des vendangeoirs (privés ou coopératives) ou vendent leurs moûts, mais dans ce cas, le plus souvent ils pratiquent l'apport partiel.

Les appellations sont basées sur des terroirs, des cépages, et des modes de vinification différents. Elles reposent aussi sur des

cahiers des charges qui peuvent préciser les pratiques locales. Elles ont amené un rapprochement des modes de production pour un même vin sur un même terroir, pour la recherche de qualités meilleures et plus homogènes.

Les exploitations se distinguent quant à elles par leurs structures et les types de vins produits, mais de plus en plus aussi par leur niveau d'engagement dans les activités commerciales.



Pour chaque appellation, le lien avec les acheteurs peut évoluer de manière singulière. Toutes

ne connaissent pas la même réussite commerciale. On se doit de constater que la

production se concentre sur les terroirs dont la renommée des vins se renforce.

Production viticole par département en Pays de la Loire en 2019						
	Surfaces de vignes AOP (ha)	Surfaces de vignes avec IGP (ha)	Surfaces de vignes sans IGP (ha)	Surfaces en production de vignes en 2010 (ha)	Surfaces en production de vignes en 2019 (ha)	Production de vin (1 000 hl)
Loire-Atlantique	7 385	1 627	1 447	14 519	10 893	389
Maine-et-Loire	17 343	1 045	1 462	20 033	20 654	854
Sarthe	152	13	53	263	230	0
Vendée	518	276	92	1 623	928	27
Total PdL	25 398	2 961	3 054	36 438	32 705	1 273
% PdL	81%	9%	10%			

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

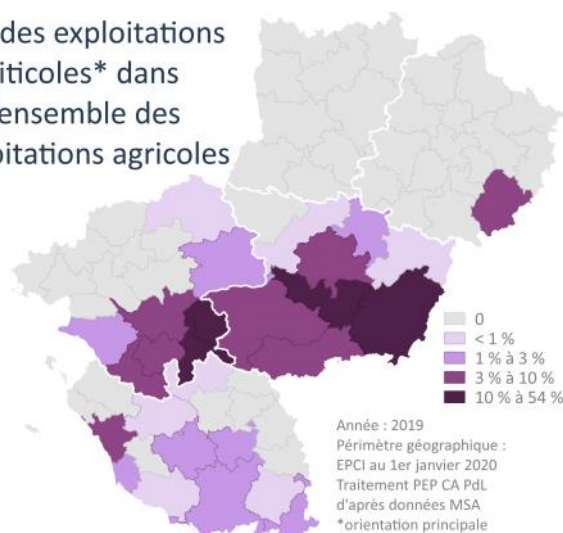
63 % des vignes ligériennes sont aujourd'hui en Maine-et-Loire. La production y est plus diversifiée avec quatre catégories de vins très différentes :

- rosés (sous les appellations Cabernet d'Anjou, Rosé d'Anjou ou Rosé de Loire),
- vins pétillants (sous les appellations « fines bulles » de Crémant de Loire et de Saumur mousseux principalement),
- rouges, (dont Saumur-Champigny et Anjou rouge),
- blancs : la moitié sont dits moelleux (dont les Coteaux du Layon), et l'autre moitié comprend les Anjou Blanc, Saumur Blanc et Savennières notamment.

La Maine-et-Loire a gagné près de 400 ha de vignes en neuf ans (+2 %).

La Loire-Atlantique produit surtout des vins blancs, dont l'appellation Muscadet est la plus importante en surfaces et en volumes (vingt fois plus

Part des exploitations viticoles* dans l'ensemble des exploitations agricoles



qu'en Gros Plant). On y a perdu plus de 3 900 ha de vignes en neuf ans, soit 92 % des pertes de surface régionales et plus de 20 % du vignoble.

En Vendée, une partie des vins est vendue sous l'appellation Fiefs Vendéens, mais la production est surtout écoulee localement. C'est aussi le département où le taux de perte de vignes en neuf ans est le plus élevé : -44 %.

En Sarthe, les appellations Jasnières et Coteaux-du-Loir sont de faibles volumes. Les surfaces en vigne ont aussi diminué de 17 % sur cette zone plus excentrée du bassin de production.

Les vins IGP de cépage sont répartis sur l'ensemble du vignoble. Les principaux sont le Sauvignon et le Chardonnay en blanc, et le Gamay en rouge.



Surfaces et production de légumes

Les 15 870 hectares consacrés aux cultures légumières (hors pommes de terre) sur la région se répartissent entre différents types de légumes, entrant dans une grande diversité de modes de production et de commercialisation.

Les serres chauffées, fournissent les plus gros volumes pour l'expédition (tomates et concombres pour la France entière et l'export). Les surfaces maraîchères sont plutôt réservées à d'autres légumes frais pour l'expédition et pour les besoins locaux en filières courtes. Des légumes sont aussi produits dans les rotations avec des cultures, souvent pour des industries de transformation.

La région est reconnue pour son positionnement dans les filières de légumes frais. Pour certaines espèces, (mâche : 91 % de la production nationale 2019 est ligérienne ; radis : 32 %), elle est devenue leader. La région, principalement le bassin nantais, reste aussi présente sur les productions primeurs pour l'export vers les pays nordiques (mâche fraîche d'hiver, poireau et navet primeur).

La diversité des légumes frais produits est l'autre particularité du bassin ligérien : une gamme étendue de salades, choux, et autres racines et même fruits (fraises ou aubergines) pour des acheteurs souvent plus locaux (en circuits courts), sur des saisons assez longues et avec des volumes réguliers.

Des spécialités d'Anjou complètent la gamme pour des offres souvent plus saisonnières. Après deux années fortement ralenties, la production d'asperges a atteint un niveau record en 2019. L'Anjou a longtemps été une région de fraises, mais l'évolution de la production est devenue plus irrégulière.

Les spécificités locales vendéennes restent présentes : le melon se maintient (au sud près du bassin charentais), les légumes secs progressent pour attendre leur plus haut niveau (IGP mogettes et lentilles). Et l'île de Noirmoutier tient à sa pomme de terre primeur.

¹Surfaces développées : toute surface avec plusieurs

Chiffres clés 2019

- **20 600 ha de surfaces développées¹ en cultures légumières**
- **6^e rang au plan national en termes de surfaces**
- **287 M€ de chiffre d'affaires**

Principales productions de légumes frais en Pays de la Loire en 2019

(tonnes)	2000	2010	2019
Tomates	44 647	83 635	95 566
Mâche	24 364	30 936	33 273
Poireaux	41 742	30 368	20 302
Concombres	27 025	25 228	34 766
Salades diverses	29 242	21 496	19 519
Melon	13 561	16 948	16 879
Radis	12 821	13 038	14 282
Carottes	12 392	9 391	NC
Céleris raves	4 056	3 004	2 704
Echalotes et oignons	10 382	5 212	9 281
Navets	9 210	5 874	5 866
Choux	10 118	7 895	3 675
Courgettes, poivrons et aubergines	5 416	3 833	6 900
Haricots secs	1 714	3 234	3 628
Fraises	3 474	2 998	2 092
Asperges	1 173	1 347	1 631
Lentilles	0	495	3 277
Autres légumes	16 014	15 273	13 274
Total légumes frais	267 350	280 203	304 765

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Principales productions de légumes pour l'industrie* en Pays de la Loire en 2019

(tonnes)	2000	2010	2019
Champignons**	95 979	59 208	33 344
Autres légumes	14 249	13 734	22 068
dont choux à choucroute	4 290	4 134	4 900
dont carottes	4 731	2 899	NC
dont petits pois	936	1 841	2 730
dont haricots verts	2 350	3 180	NC
dont céleris branche	515	372	NC

*essentiellement conserves et surgelés

**dont une petite part vendue en frais

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Le légume pour l'industrie (conserverie, congélation...) constitue une filière bien distincte. Des producteurs ligériens fournissent les conserveries de Bretagne qui cherchent à allonger leur saison tout

en diversifiant leurs gammes de légumes. Les conserveurs de la région sont positionnés sur les champignons (Maine-et-Loire), mais résistent mal dans un environnement difficile. Les haricots secs (Vendée), semblent de plus en plus demandés, comme les choux à choucroute (Sarthe).

A côté de ces filières organisées des volumes non négligeables

de production sont faits par des producteurs indépendants, commercialisant leurs légumes autrement, soit par des circuits courts de proximité, soit directement sur des marchés de producteurs. Longtemps cantonnés près des centres urbains et des zones côtières, Ils ont été rejoints par des nouveaux acteurs qui misent beaucoup sur l'évolution de la

demande vers davantage de produits locaux et vers des produits issus de l'agriculture biologique. Ils essaient de s'organiser pour structurer cette filière biologique et se tournent vers les marchés de la restauration collective. Leurs gammes de produits sont très étendues pour maintenir une offre large sur l'année.

Les exploitations légumières

1 799 exploitations ont déclaré une activité de production légumière au recensement agricole de 2010. Elles mettaient en valeur 13 001 ha. Elles étaient 1 491 à exploiter plus d'un demi hectare (ou son équivalent), seuil retenu pour définir une production significative.

La diversité des modes d'organisation enlève tout sens aux calculs de moyennes générales. Les maraîchers spécialisés, serristes ou de plein champ, sont de gros employeurs de main d'œuvre salariée, de plus en plus qualifiée. Les productions pour l'industrie sont pour la plupart très mécanisées

et s'insèrent dans les rotations avec des grandes cultures (sauf les champignons). Les exploitations maraîchères en circuits courts sont souvent de type familial, plus petites et avec moins de salariés.



Spécificités départementales

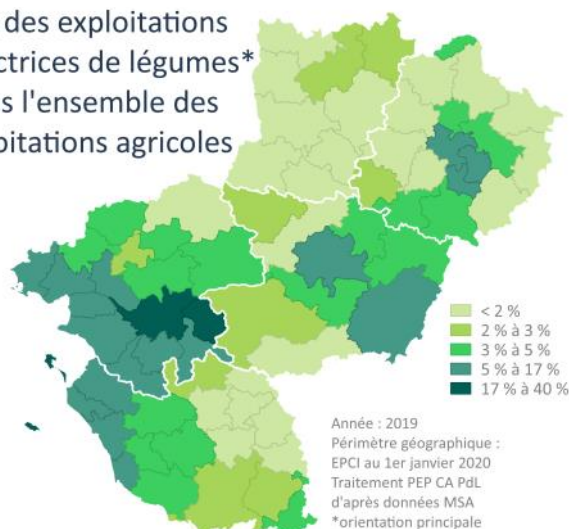
Les productions légumières d'expédition sont très localisées sur des bassins spécifiques, principalement le long de la Loire : vers Nantes pour la mâche, le poireau, les légumes primeurs ou le radis, et vers Saumur pour l'asperge, l'échalote et aussi radis et mâche.

Les productions de légumes sous serres se développent essentiellement dans la région nantaise avec quelques débordements sur la Vendée limitrophe. Les producteurs cherchent à rester proches pour s'organiser ensemble, tant pour le commerce que pour la gestion des ressources.

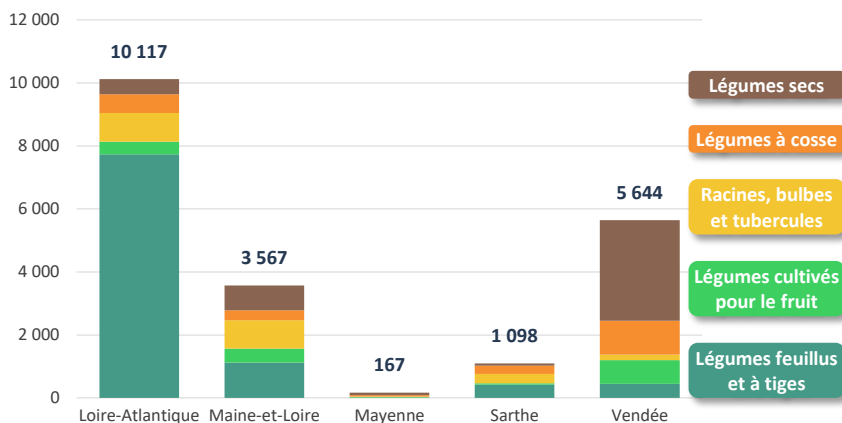
Les autres productions sont également assez localisées soit sur un territoire remarquable (primeurs à Noirmoutier, chou en Sarthe), soit sur des zones plus larges (légumes secs, légumes d'industrie).

La présence d'exploitations légumières sur les autres zones, y compris sur la bande côtière, est assurée par des producteurs vendeurs en circuits courts.

Part des exploitations productrices de légumes* dans l'ensemble des exploitations agricoles



Répartition de la surface légumière par département en Pays de la Loire en 2019 (surface développée en ha)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste



Surface et production de fruits

Le secteur arboricole génère un chiffre d'affaires de 183 millions en 2019 (3 % du chiffre d'affaires régional). La région des Pays de la Loire se situe au quatrième rang français pour la production de pommes de table et au premier rang pour les petits fruits rouges.

En 2019, le verger des Pays de la Loire s'étend sur 8 000 ha et regroupe plusieurs productions, dans l'ordre d'importance suivant :

Les pommes de table (5 230 ha) soit 66 % de la surface arboricole régionale et 14 % du verger national. Régionalement, des variétés traditionnelles bien présentes (Golden, Gala, Braeburn, Granny Smith) mais aussi un programme de rénovation variétale dynamique (Pink Lady, Ariane, Jazz...) mis en place depuis de nombreuses années,

Les pommes à cidre (1 120 ha), 9 % de la production nationale,

Les baies (près de 770 ha) constituées essentiellement de cassis (fabrication de sirops) et de myrtilles,

Les poires de tables (384 ha), soit 7 % de la production nationale,

Les fruits à coque (360 ha),

Les fruits à noyau (90 ha), la cerise essentiellement.

Depuis 2000, la région a perdu près de 26 % de la surface de verger, essentiellement sur les pommes de table sous le poids des crises arboricoles successives.

Après des années 2016 et 2017 difficiles, la récolte ligérienne de pommes de table progresse. En 2019, elle augmente de 7 %, en raison d'une légère augmentation des surfaces (+3 %) et des rendements.

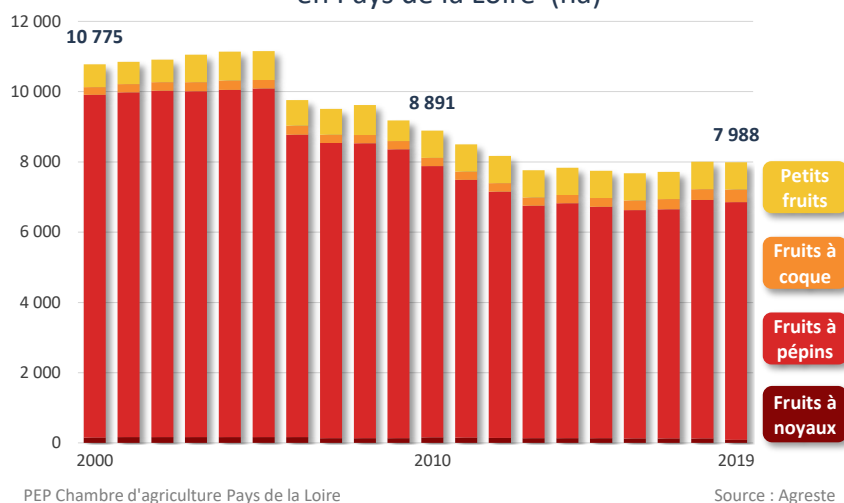
Chiffres clés 2019

- 8 000 ha en surface de verger
- 6^e rang au plan national en termes de surfaces
- 183 M€ de chiffre d'affaires

Les exploitations fruitières

On recensait en 2010, 645 exploitations de plus de 1 ha de fruits en Pays de la Loire avec une surface moyenne de vergers de 14 ha.

Evolution de la surface en production de fruits en Pays de la Loire (ha)



Evolution de la production de fruits en Pays de la Loire

(tonnes)	2000	2010	2019
Fruits	400 993	343 802	301 193
Fruits à noyau	1 096	971	590
Fruits à pépins	397 019	338 979	296 070
dont pommes de table	355 205	289 361	253 644
dont poires	12 630	9 540	12 067
Fruits à coques	411	406	727
Petits fruits	2 467	3 446	3 805

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

Sur les dix dernières années, la rénovation du verger, la mise en place de filets de protection et les améliorations techniques dans la conduite du verger ont permis une amélioration

sensible des rendements qui compense partiellement la perte des surfaces.

La filière de pommes de table est largement tournée vers

l'extérieur. Une part importante de la production régionale est expédiée en dehors de la région (France, UE et grand export).



Spécificités départementales

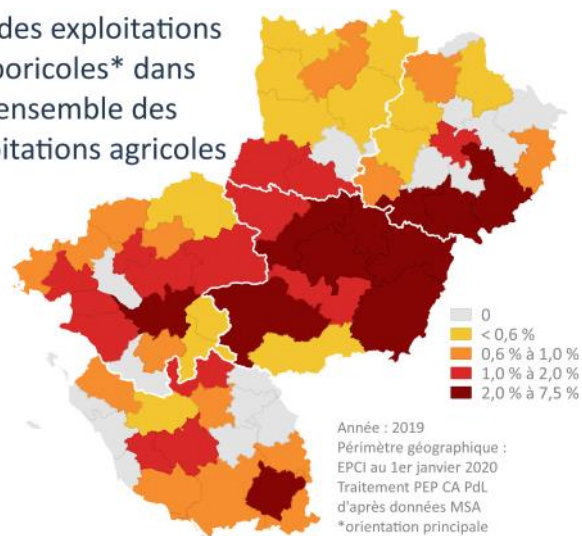
Le Maine-et-Loire est le principal département producteur de fruits de la région avec un verger de près de 4 100 ha en 2019 (plus de la moitié de la surface régionale de vergers). En 2019, la pomme de table représente à elle seule 3 000 ha. La surface du verger de poires se situe aux alentours de 220 ha. Le département produit également la plus grande part des baies avec 620 ha de cassis (essentiellement) et myrtilles. Les pommes à cidre sont présentes dans le nord-ouest du département avec 90 ha.

Les principaux vergers de la Sarthe sont localisés dans le sud du département. Un verger de pommes de table (1 300 ha) et un verger de pommes à cidre plus diffus sur le département de 520 ha (46 % de la surface régionale).

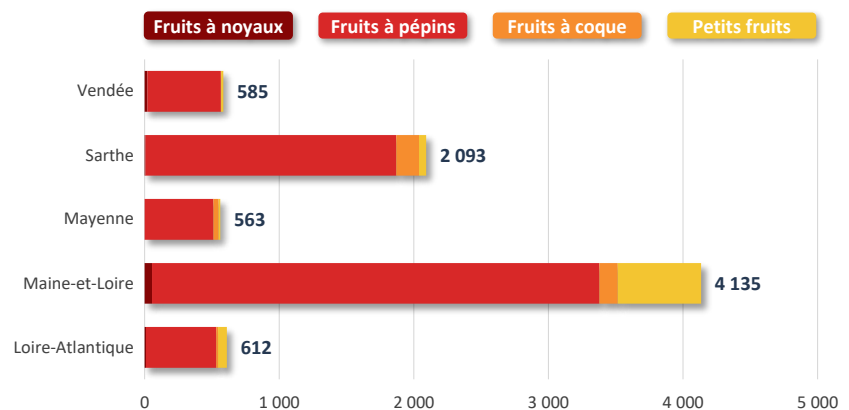
La Mayenne met en valeur 38 % du verger régional de pommes à cidres soit 430 ha.

La Loire-Atlantique (400 ha de pommes de table) et la Vendée (490 ha de pommes de table) ont une production fruitière moins localisée mais bien présente.

Part des exploitations arboricoles* dans l'ensemble des exploitations agricoles



Répartition de la surface du verger en Pays de la Loire par département en 2019 (ha)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agreste

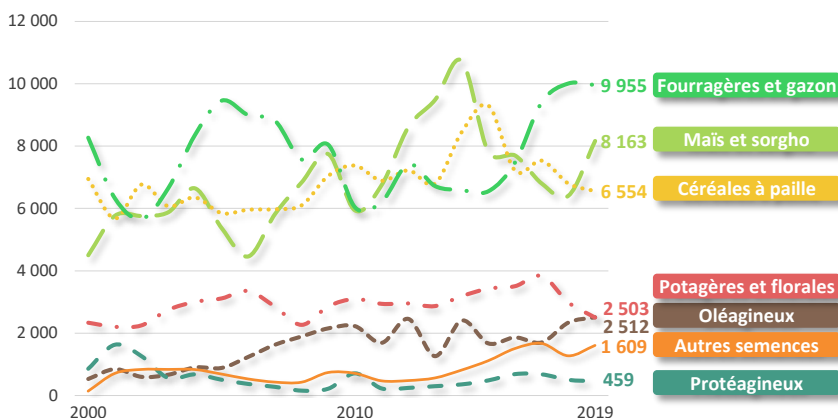


Surfaces en semences

La région des Pays de la Loire est une région de tradition semences qui bénéficie de compétences et de savoir-faire.

En 2019, la région Pays de la Loire a consacré près de 32 000 ha à la production semencière (+5 % par rapport à 2018). Trois grandes catégories de semences sont présentes dans la région : 17 700 ha de semences de grandes cultures (céréales à paille, maïs et sorgho, oléagineux et protéagineux), 9 950 ha de semences fourragères et gazons et 2 500 ha de semences potagères et florales.

Evolution des surfaces de semences en Pays de la Loire (ha)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : SEMAE

Chiffres clés 2019

- 17 700 ha de semences grandes cultures, 9 950 ha de semences fourragères et gazons et 2 500 ha de semences potagères et florales soit 9,1 % de la surface nationale
- 6^e rang au plan national en termes de surfaces
- 62 M€ de chiffre d'affaires

Les différentes catégories de semences ne suivent pas toutes la même dynamique. Alors que le maïs renoue avec la hausse en 2019, celles des fourragères et gazon se stabilisent après une progression depuis 2015. Les surfaces de semences en céréales oléagineux poursuivent leur progression. Les autres catégories poursuivent leur recul.

Les exploitations semencières

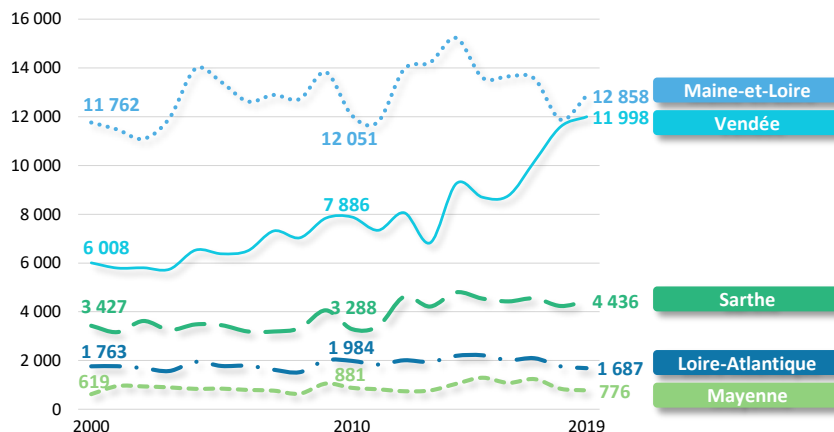
En 2019, on recense en Pays de la Loire plus de 1 800 exploitants multiplicateurs de semences (32 000 ha de semences).



Spécificités départementales

Le Maine-et-Loire est le leader régional en production de semences avec des particularités fortes, 70 % des surfaces de maïs (5 700 ha), 63 % des surfaces en potagères et florales (1 500 ha) et l'essentiel des semences de chanvre (1 500 ha). La coopérative des producteurs de semences de chanvre est localisée à Beaufort-en-Vallée en plein cœur de la zone de production.

Evolution de la surface totale en semences par département en Pays de la Loire (ha)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : SEMAE

Surfaces des différentes productions semencières par département en Pays de la Loire en 2019

(ha)	44	49	53	72	85	PdL
Betteraves chicorée	3	39	0	0	0	41
Céréales à paille	1 295	907	448	804	3 100	6 554
Fourrages et gazon	258	2 835	229	2 432	4 201	9 955
Lin et Chanvre	0	1 488	15	64	0	1 567
Maïs et Sorgho	0	5 742	0	917	1 504	8 163
Oléagineux	6	119	0	58	2 329	2 512
Potagères et florales	105	1 572	6	16	805	2 503
Protéagineux	20	158	79	145	58	459
Total	1 687	12 858	776	4 436	11 998	31 755

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : SEMAE

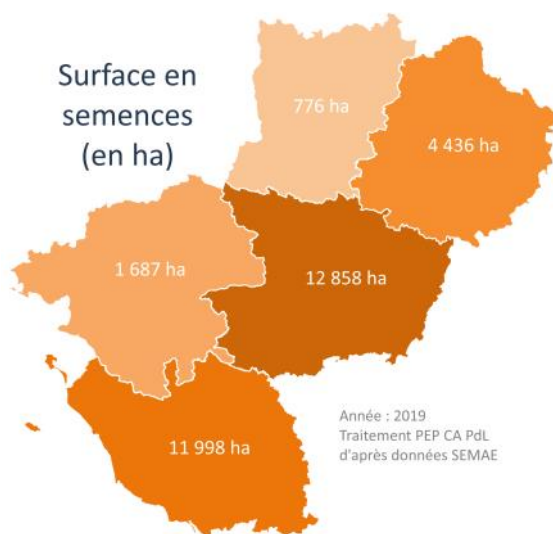
Globalement, les cultures de semences sont principalement localisées dans la vallée de l'Authion où se retrouvent installés les grands établissements semenciers. Le département compte 777 agriculteurs-multiplificateurs.

La Vendée se situe en deuxième position régionale pour les surfaces de semences. Ce département produit principalement des semences de céréales à paille (3 100 ha), fourragères (4 200 ha), d'oléagineux (2 300 ha ; 93 % de la surface régionale) et de maïs (1 500 ha). La coopérative agricole des producteurs de plants de pommes de terre (Les Epesses) valorise l'essentiel de la production régionale (230 ha). La Vendée compte plus de 640 agriculteurs multiplicateurs.

La production semencière est également présente dans la Sarthe (4 400 ha). Les semences fourragères (2 400 ha), les céréales à paille

(800 ha) et le maïs (920 ha), représentent l'essentiel des cultures de semences. Le département compte plus de 240 agriculteurs multiplicateurs.

La production semencière est aussi présente sur deux autres départements et concerne surtout les céréales à paille en Loire-Atlantique (1 300 ha) et Mayenne (800 ha).



Nombre d'agriculteurs concernés et surfaces de semences par département en Pays de la Loire en 2019

	44	49	53	72	85	PdL
Nombre d'agriculteurs concernés	91	777	61	242	642	1 813
Surfaces semences (ha)	1 687	12 858	776	4 436	11 998	31 755

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : SEMAE



Les surfaces en horticulture et pépinières

La région des Pays de la Loire se hisse dans les premiers rangs français de production d'horticulture et de pépinière. Son savoir-faire reconnu et historique lui confère une renommée nationale et internationale dans le secteur.

En 2018, les surfaces de production en horticulture et pépinière couvrent près de 3 000 ha dans la région (source : FranceAgriMer) dont 60 % en pleine terre, 28 % en conteneurs et 12 % en surfaces couvertes (tunnels ou serres).

Les surfaces en horticulture ont diminué de 13 % depuis 2001 mais les mises en production ont baissé plus fortement. Les surfaces en pépinières se sont réduites de 16 % depuis 2001.

Deux bassins de production se distinguent : le Maine-et-Loire et la région nantaise.

Jusqu'en 2011, malgré la baisse du nombre d'entreprises et un contexte difficile depuis plusieurs années, le chiffre d'affaires a toujours augmenté grâce à une productivité croissante et une activité de négoce en expansion.

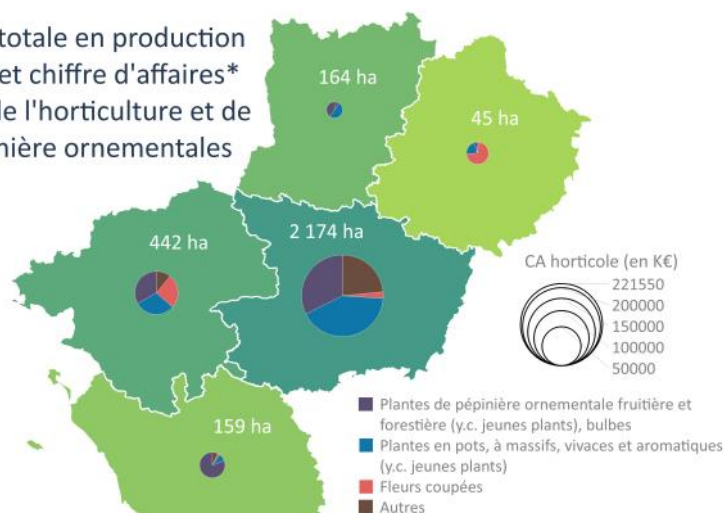
Pour la première fois en 2012, le chiffre d'affaires a diminué. Et depuis, la baisse perdure. Toutefois, l'année 2017 semble avoir rompu avec la spirale baissière du nombre d'entreprises et de mises en production. La concurrence étrangère reste forte. Néanmoins, la prise de conscience des consommateurs, des collectivités, des paysagistes d'acheter des végétaux français favorise l'approvisionnement local. Le chiffre d'affaires de production atteint 266 millions d'euros en 2018. En y intégrant le négoce, ce chiffre atteint 330 millions d'euros.

Le regain d'intérêt pour le végétal, notamment de la part des plus jeunes, la reprise du végétal en ville sont indiscutables. La conjoncture plus florissante recrée une dynamique d'investissements.

Chiffres clés 2019

- Près de 3 000 ha
- 3^e rang au plan national en termes de production
- 290 M€ de chiffre d'affaires

Surface totale en production (en ha) et chiffre d'affaires* (en K€) de l'horticulture et de la pépinière ornementales



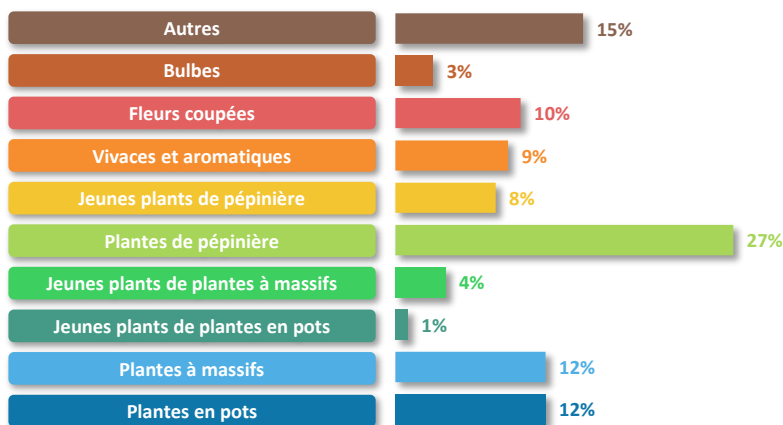
Année : 2018
 Traitement PEP CA Pdl d'après données FranceAgriMer
 *ventes totales de végétaux dont production propre, négoce...



Les plantes de pépinière dominent les ventes avec 27 % de la valeur de production de la filière. Viennent ensuite les plantes en pot (12 % du chiffre d'affaires, mais en forte baisse), puis les plantes à massif (12 % du chiffre d'affaires). Les plantes vivaces et aromatiques ainsi que les plants potagers ont vu leur valeur de production progresser. Quant à la production de fleurs coupées et de bulbes, ce sont des secteurs très concurrentés.

La filière horticole régionale demeure un grand secteur utilisateur de main d'œuvre (3 400 actifs ETP en 2018), majoritairement salariée. Mais les emplois sont en fort recul : perte de 29 % des emplois en dix ans.

Répartition du chiffre d'affaires horticole par produit en Pays de la Loire en 2018



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : FranceAgriMer

Les Pays de la Loire sont une grande région d'expédition comparé à la France où la vente locale aux particuliers domine. 54 % des ventes se réalisent en France hors de la région et 7 % sont exportées vers l'UE.

Les exploitations horticoles et pépinières

En 2010, 715 entreprises valorisent 3 500 ha d'horticulture et de pépinières en Pays de la Loire (source RA). Parmi ces exploitations, 438 dégagent plus de 80 % de leur chiffre d'affaires dans l'activité horticole (source FAM).

En 2018, on recensait 266 entreprises (avec plus de 80 % de leur CA en activité horticole - source FAM). Une forte concentration des structures s'est opérée.

La filière a connu plusieurs années difficiles avec pour conséquence des baisses de mises en production et des arrêts d'entreprises. Les années 2018 et 2019, de meilleure conjoncture, redynamisent la filière.

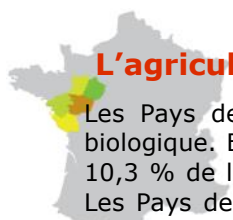


Spécificités départementales

Le Maine-et-Loire est le leader régional en horticulture ornementale et pépinière. La production y est moins spécialisée que dans les autres départements. On remarque notamment dans les vallées de l'Authion et du Saumurois une association de

l'horticulture ou de la pépinière avec des semences ou des légumes. En Loire-Atlantique, l'horticulture est davantage présente que la pépinière. Les ateliers sont de plus grande taille. La région nantaise est la principale pourvoyeuse de muguet de l'hexagone (plus

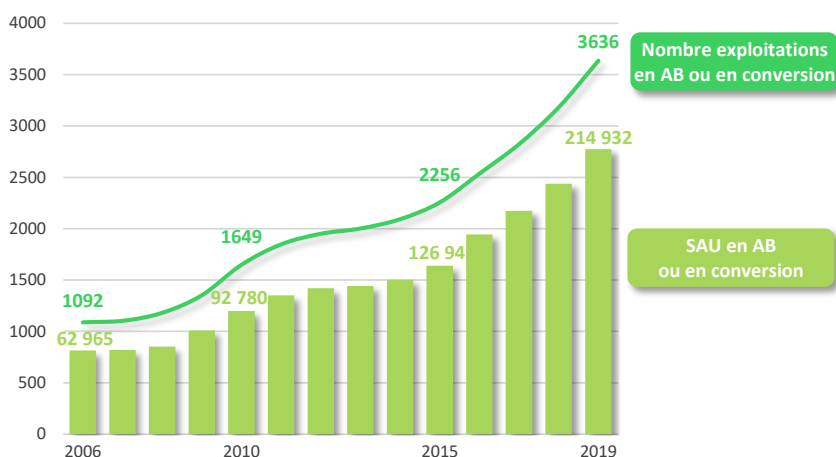
de 80 % de la production nationale). Dans les trois autres départements, l'orientation vers l'horticulture ou la pépinière est moins fréquente mais de belles entreprises se sont développées.



L'agriculture biologique

Les Pays de la Loire sont une des régions phares en agriculture biologique. En 2019, ce sont 214 932 ha qui lui sont consacrés, soit 10,3 % de la SAU, quand en France cette proportion atteint 8,3 %. Les Pays de la Loire se positionnent au quatrième rang national en surface biologiques. L'agriculture biologique concerne 3 636 exploitations, soit 12,1 % de l'ensemble des exploitations ligériennes¹. Le taux de mixité (systèmes à la fois en AB et en conventionnel) est de 16 %.

Evolution de la SAU et du nombre d'exploitations en agriculture biologique (AB) ou en conversion en Pays de la Loire



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : Agence AB et ORAB Pays de la Loire

Chiffres clés 2019

- **214 932 ha soit 10,3 % de la SAU ligérienne**
- **4^e rang au plan national en termes de surfaces biologiques**
- **3 636 exploitations en agriculture biologique**

Les surfaces conduites en agriculture biologique ont fortement progressé sur la région. Après un ralentissement observé au début des années 2000, les conversions se sont accélérées de 2009 à 2011. Le cap des 100 000 ha en AB a été franchi. Puis le contexte a été moins favorable de 2012 à 2014.

Depuis 2015, les conversions sont très dynamiques et se sont poursuivies sur un rythme encore très soutenu en 2019. Elles ont été particulièrement nombreuses en bovins lait, viticulture et grandes cultures.

Productions animales conduites en agriculture biologique en Pays de la Loire en 2019

(Effectifs ou m ²)	Vaches allaitantes	Vaches laitières	Volailles de chair	Poules pondeuses	Truies	Chèvres	Brebis
Bio et conversion	34 214	49 726	217 203	322 863	882	1 230	19 174
Total	399 113	515 383	5 256 000*	5 155 000	123 200	106 400	79 162
Part bio	8,6%	9,6%	4,1%	6,3%	0,7%	1,2%	24,2%

*Données RA 2010

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source ORAB et Agreste

Une large diversité de productions est conduite en AB, reflet de la richesse agricole régionale. Le fort engagement de notre région vers l'agriculture biologique la hisse au premier plan national. Elle se classe au premier rang français en poulets

de chair AB, deuxième en poules pondeuses, truies, vaches allaitantes et vaches laitières. En poules pondeuses AB, la région se place derrière la Bretagne et les effectifs AB représentent désormais près de 30 % des poules pondeuses

ligériennes. En production ovine, ce sont 24 % des brebis qui sont conduites en AB. L'agriculture biologique est particulièrement représentée dans ces deux productions.

Productions végétales conduite en agriculture biologique en Pays de la Loire en 2019

(ha)	Grandes cultures	Légumes frais	Légumes secs	Fruits	Viticulture	Surfaces fourragères
Surfaces en bio et conversion	53 480	2 711	1 050	1 617	4 594	147 847
Surfaces totales	797 003	12 534	4 596	8 608	32 705	1 189 904
Part bio	6,7%	21,6%	22,8%	18,8%	14,0%	12,4%

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source ORAB et Agreste

¹30 118 exploitations selon Les Comptes de l'Agriculture en 2019 en Pays de la Loire (nombre total d'exploitations agricoles sans seuil de surface ou d'activité)

69 % de la sole biologique sont des surfaces fourragères et les grandes cultures recouvrent désormais 25 % de la SAU, les conversions dans ce secteur ayant été importantes ces dernières années, particulièrement en Vendée. La présence notoire du végétal spécialisé confère à la région une place prépondérante dans le secteur. La production de légumes biologique est particulièrement développée : 23 % des surfaces en légumes secs et 22 % des surfaces en légumes frais sont orientées en

agriculture biologique. Entre 2009 et 2019, les surfaces en légumes bio ont été multipliées par quatre. Les surfaces orientées en fruits biologiques se sont aussi fortement développées (multipliées par 3,3) ainsi que les surfaces viticoles (multipliées par 3,2).

La vente en circuit court est très répandue chez les agriculteurs biologiques : la moitié des exploitations commercialisent en partie leur production par cette voie. Elle est particulièrement pratiquée en végétal spécialisé.

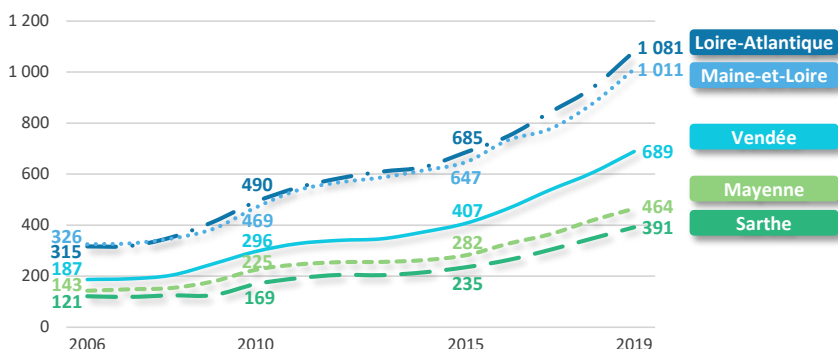
20 % des exploitations AB ligériennes transforment une partie de leur production à la ferme. Cette activité est fréquemment présente en exploitations viticoles et arboricoles. Les fabrications de farine ou de pain, de fromages ou autres produits laitiers peuvent être également réalisées à la ferme.

L'agriculture biologique est génératrice d'emplois : 15,8 % des ETP agricoles de la région travaillent en exploitations AB.



Spécificités départementales

Evolution du nombre d'exploitations en agriculture biologique et conversion par département en Pays de la Loire

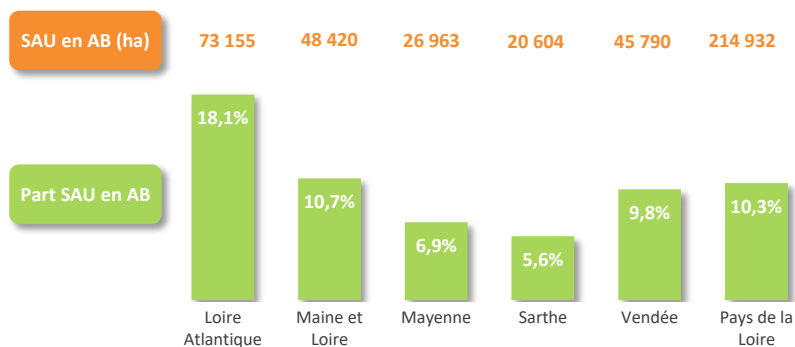


PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : ORAB Pays de la Loire

Ces dernières années, tous les départements ligériens ont connu un accroissement des conversions à l'agriculture biologique, particulièrement prononcé en Loire-Atlantique et en Maine-et-Loire. Ces deux départements rassemblent près de 58 % des exploitations AB et en conversion de la région en 2019.

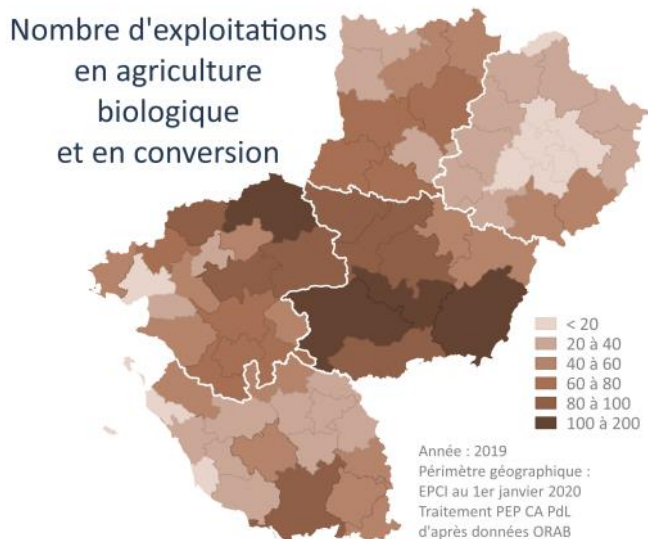
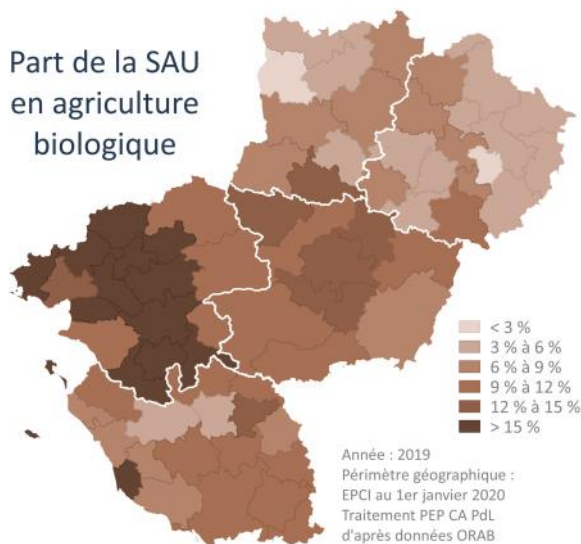
SAU cultivée en mode de production biologique par département en Pays de la Loire en 2019



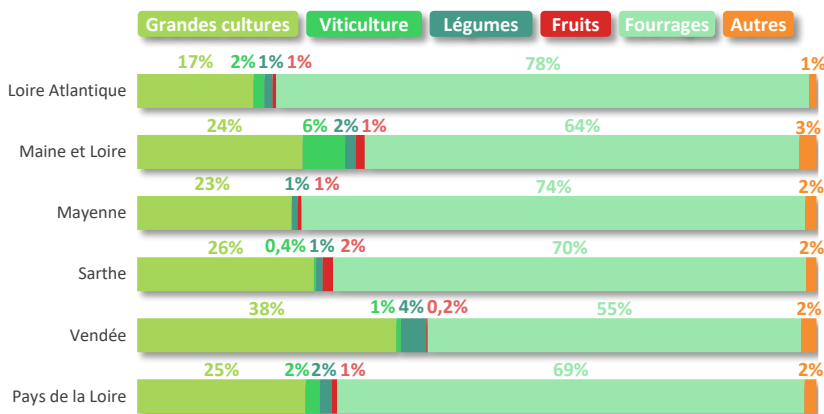
PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : ORAB Pays de la Loire

10,3 % de la SAU régionale est orientée en mode de production biologique en 2019. La Loire-Atlantique fait figure de leader avec 18,1 % de sa SAU en AB. Celle-ci atteint plus de 73 000 ha en 2019. Elle est suivie par le Maine-et-Loire avec 48 400 ha (10,7 % de la SAU). Très proche, la Vendée compte 45 800 ha soit 9,8 % de sa SAU. Enfin, la part de SAU en bio atteint désormais 6,9 % en Mayenne et 5,6 % en Sarthe.



Utilisation des surfaces en agriculture biologique et conversion par département en Pays de la Loire en 2019



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : ORAB Pays de la Loire

A l'intérieur même des départements, il existe de fortes hétérogénéités. Les zones à fort dynamisme AB poursuivent leur développement :

- le Pays de Redon (44) avec un développement vers le Pays de Châteaubriant,
- le Vihier-Choletais (49) avec un développement vers la Vallée de la Loire,
- Le bocage angevin (Segré-Craon),
- Le sud de la Loire-Atlantique,
- Le sud de la Vendée avec le développement des grandes cultures biologiques.

L'agriculture biologique s'accroît dans tous les territoires. Le nord ouest Mayenne et l'est sarthois restent toutefois un peu moins denses.

Le Maine-et-Loire se distingue par l'importance du végétal spécialisé dans sa sole (10 % des surfaces biologiques). Les grandes cultures sont particulièrement présentes en Vendée (38 % de la SAU biologiques). On y souligne également une présence notable de légumes (surtout des légumes secs) qui représentent 4 % des surfaces.

Les grandes cultures ont une place prépondérante dans la sole biologique sarthoise : 26 % de la SAU.

Les surfaces fourragères représentent environ les trois quart de la SAU biologique de la Loire-Atlantique et de la Mayenne, leurs exploitations ayant une forte orientation bovine.



Les signes de qualité

La région Pays de la Loire est l'une des principales régions françaises de production de produits de qualité avec plus de 7 900 exploitations hors agriculture biologique engagées en 2019. Trois signes français (Label Rouge, AOC et agriculture biologique) et deux signes européens (AOP et IGP) sont officiellement reconnus. L'agriculture biologique est traitée dans la partie qui lui est dédiée.



Il s'agit d'un label garantissant la qualité supérieure d'un produit. La région Pays de la Loire est parmi les leaders régionaux en produits Label.

Plus de 4 000 exploitations sont engagées dans un des 153 cahiers des charges Label Rouge de la région. Les produits concernés sont par exemple la volaille, les œufs, le bœuf fermier, l'agneau, la mogette...



L'appellation d'origine contrôlée (AOC) désigne un produit qui tire sa typicité et son authenticité de son origine géographique, de son terroir. Près de 2 800 exploitations agricoles sont concernées dans la région Pays de la Loire au travers d'une trentaine dont la majorité en vins, une en fabrication beurre et une en viande bovine (Rouge des Prés). La vigne en AOC s'étend sur plus de 30 000 ha.



L'appellation d'origine protégée (AOP) est l'équivalent européen de l'AOC. Elle protège le nom d'un produit dans tous les pays de l'Union européenne. Elles sont au nombre de deux en Pays de la Loire. Il s'agit du beurre Charentes Poitou et de la Viande bovine Rouge des Prés.



L'indication géographique protégée (IGP) désigne un produit dont au moins une des étapes de production ou de fabrication a lieu dans une zone géographique bien déterminée. Ce nom géographique est protégé au niveau européen. Une vingtaine d'IGP sont reconnues en Pays de la Loire dont la majorité en volailles ainsi que par exemple la viande bovine, la mâche nantaise ou le sel de Guérande.

Nombre d'exploitations produisant sous signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO) en 2019

	44	49	53	72	85	Pays de la Loire
AOC-AOP non viticole	45	139	NC	18	892	NC
AOC-AOP viticole	575	1 005	7	49	52	1 687
IGP non viticole	707	220	265	1 013	987	3 192
IGP viticole	303	423	2	11	31	769
Label Rouge	278	660	475	1 149	1 465	4 027
Total produisant au moins un SIQO hors agriculture biologique	1 546	1 843	782	1 360	2 385	7 914

NC : non communiqué, donnée en attente

*secret statistique compris entre 0 et 3 non inclus

**secret statistique induit

NB : certaines exploitations combinent plusieurs SIQO excepté pour le chiffre total

Source : enquêtes structures, INAO, 2019



Les circuits courts dans les exploitations

Les circuits courts se caractérisent par leur grande diversité : transformation ou non à la ferme, type de produits, modes de commercialisation, importance de l'activité dans le chiffre d'affaires de l'exploitation. On désigne généralement par circuits courts les modes de commercialisation faisant intervenir au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur.

Cela recouvre donc :

- la vente directe du producteur au consommateur : à la ferme, sur les marchés, dans les magasins de producteur, en AMAP...
- la vente indirecte, via un intermédiaire qui peut être un commerçant détaillant, une GMS, un restaurant commercial ou collectif etc.

Le dernier recensement agricole disponibles (2010) fait état de 5 300 exploitations (soit 15 % des exploitations ligériennes) pratiquant la vente en circuits courts dans les Pays de la Loire. Le Maine-et-Loire et la Loire-Atlantique sont les deux départements où cette activité est la plus développée du fait de l'importance de la viticulture et de la présence de grands bassins de consommation (agglomération de Nantes, Saint-Nazaire, Angers).

Nombre d'exploitations ligériennes commercialisant en circuits courts par département en 2010

	44	49	53	72	85	Pdl
Exploitations vendant en circuits courts	1 582	1 805	431	602	881	5 301
% d'exploitations vendant en circuits courts	25%	22%	5%	11%	14%	15%
Hors viticulture :						
% d'exploitations vendant en circuits courts	1 071	1 074	431	566	837	3 979

Source : Agreste, RA 2010

Les circuits courts selon le type de production

Vente en circuits courts selon le type de production

	Exploitations vendant en circuits courts	% d'exploitations de la filière vendant en circuits courts
Produits animaux ⁽¹⁾	1 980	9%
Vin	1 322	58%
Légumes	706	43% ⁽²⁾
Ceufs et volailles	459	7%
Fruits	338	38% ⁽³⁾
Produits laitiers	267	2%
Miel	137	42% ⁽⁴⁾
Autres produits	629	-

(1) autre que lait, œuf et volailles

(3) des surfaces en fruits

(2) des surfaces en légumes hors pommes de terre

(4) des ruches

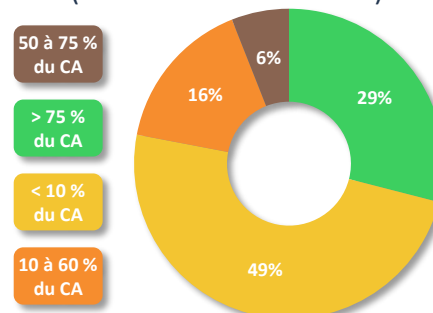
Source : Agreste, RA 2010

La viande (bœuf, porcs, agneau...) et le vin sont les produits phares de la vente en circuits courts dans la région. Mais la part d'exploitations pratiquant ce type de commercialisation est très variable entre les productions : importante en vin (58 % des

exploitations concernées), légumes et fruits, elle est inférieure à 10 % dans le secteur de l'élevage, largement dominé par les filières longues en Pays de la Loire.

Hors viticulture, 35 % des exploitations en circuits courts

Répartition des exploitations vendant en circuits courts selon la part du CA total de l'exploitation générée par ce type de vente (hors secteur viticulture)



Source : Agreste, RA 2010

génèrent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires par ce type de vente. Il existe un effet « taille d'exploitation » important : plus l'exploitation est grande et moins la part des circuits courts dans le chiffre d'affaires est élevé.

Les circuits courts : un mode de commercialisation fréquent en agriculture biologique

Pourcentage de producteurs et de volume de production écoulé en circuits courts en agriculture biologique par production en 2019

	% volumes en circuit courts	% producteurs en circuits		% volumes en circuit courts	% producteurs en circuits
Lait	3%	10%	Grandes cultures	7%	17%
Vaches allaitantes	24%	38%	Vins	89%	96%
Vaches laitières de réforme	11%	17%	Fruits	46%	85%
Agneaux	64%	85%	Légumes	33%	79%
Œufs	3%	35%	PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire		Source : ORAB
Poulets	10%	37%			
Lait de chèvre	34%	67%			
Porcs	8%	56%			

Les circuits courts sont très répandus dans le secteur de l'agriculture biologique : 55 % des exploitations AB ligériennes pratiquent ce mode de commercialisation. En végétal spécialisé, la vente directe est très fréquente. En productions animales, la vente directe de volailles de chair, d'œufs, de viande de porc, de viande bovine et ovine est aussi très répandue.

20 % des exploitations AB ligériennes transforment à la ferme. Cette activité est particulièrement présente en exploitations viticoles et arboricoles (notamment jus de pommes mais aussi confitures, gelées, compotes...). D'autres activités de transformation peuvent également être citées : fabrication de farine ou pain, fromages et produits laitiers.

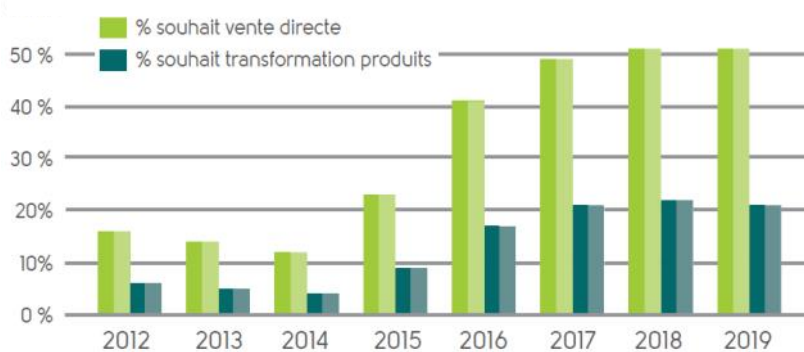


Les circuits courts : un secteur en pleine évolution

Le rapport des français à l'alimentation est en forte évolution et l'achat de produits fermiers en circuits courts s'inscrit dans cette tendance de fond. 43 % des ligériens achètent des produits fermiers au moins une fois par semaine et 22 % plusieurs fois par mois. De leur côté, les collectivités travaillent à relocaliser l'approvisionnement de leurs établissements de restauration collective et plus largement œuvrer pour l'alimentation locale dans le cadre de PAT (plans alimentaires territoriaux). Le marché est donc porteur.

Côté offre, les circuits courts attirent un nombre croissant d'agriculteurs et de candidat à

Evolution des projets d'installation en circuits courts au PAI 2012-19



Source : observatoire régional installation transmission

l'installation. Ainsi, 51 % des porteurs de projet accueillis aux Points Accueil Installation (PAI) des Pays de la Loire en 2019 avait un projet circuits courts. Un chiffre en forte augmentation depuis cinq ans (voir graphique). 22 % indiquent un projet de transformation à la ferme.



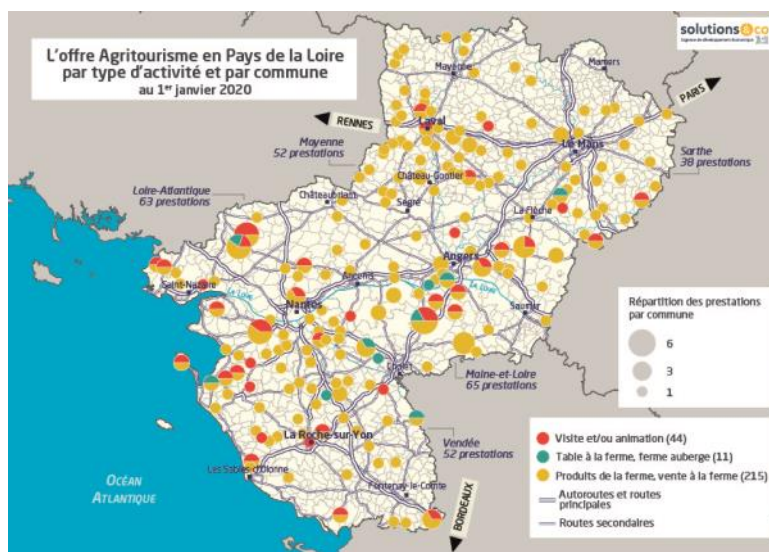
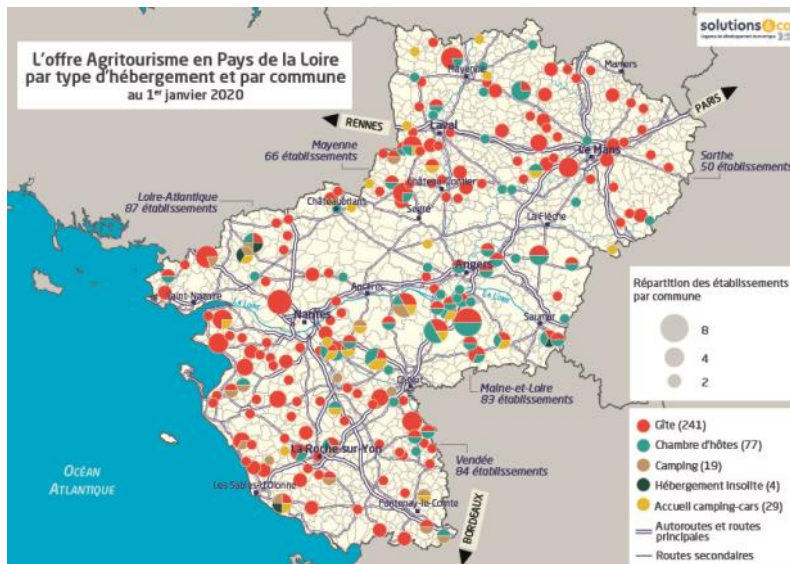
L'agritourisme

L'agritourisme constitue à la fois un facteur de valorisation du territoire et un moyen pour les agriculteurs de diversifier leur revenu. Ce concept recouvre différents types de prestations d'accueil sur les fermes :

- **Hébergement à la ferme en gîtes, chambres d'hôtes ou campings.** 370 agriculteurs proposent ce type de prestation en Pays de la Loire (voir carte), majoritairement sous forme de gîtes (voir carte).
- **Découverte de la ferme et des produits.** Cette forme de tourisme peut prendre des formes différentes : visites découverte des productions agricoles, animations diverses (ateliers cuisine, journée vendange, labyrinthe de maïs...), découverte des produits fermiers, fermes auberges... 270 prestations de type sont proposées en Pays de la Loire (voir carte).

Deux réseaux spécialisés fédèrent des agriculteurs proposant des prestations agritourisme dans la région :

- **Bienvenue à la ferme,** réseau des Chambres d'agriculture, rassemble exclusivement des agriculteurs en activité. Il compte 230 adhérents en Pays de la Loire.
- **Accueil Paysan** 74 adhérents parmi lesquels des agriculteurs mais aussi des « acteurs ruraux » non agriculteurs).



Nombre d'adhérents par département en 2020 (un adhérent peut proposer différentes prestations)

	44	49	53	72	85	Pdl
Bienvenue à la ferme	55	48	55	34	38	230
Accueil Paysan	23	22	14	1	14	74

PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

¹ Source : DRAAF Pays de la Loire

Les démarches œnotouristiques

Elles sont coordonnées par l'interprofession des vins de Loire, Interloire dans l'œnotourisme également, les acteurs se fédèrent pour mutualiser les moyens de promotion autour de deux démarches et professionnaliser l'offre et plusieurs démarches.



La charte **Caves touristiques du vignoble de Loire**, gérée par Interloire est une démarche de qualité d'accueil en cave destinée à valoriser une offre touristique viticole de qualité (avec un niveau « excellence » distinguant les meilleures prestations). 205 caves sont labellisées en Pays de la Loire dont 49 sont classées « cave d'excellence ». En 2019, elles ont accueilli 1,7 millions de visiteurs avec 82 millions d'euros de chiffre d'affaires généré (100 € de panier moyen).



Les Pays de la Loire se distinguent avec trois destinations viticoles labellisées « **Vignobles & Découvertes** » :

- Vallée du Loir,
- Anjou-Saumur, Val de Loire,
- Muscadet Loire Océan.

Ce label, délivré par Atout France, garantit une qualité d'accueil et rassemble tous les professionnels ayant un lien prégnant au vin et permettant sa découverte .



Enfin, la région propose **17 boucles thématiques « Routes des vins »**, dont six bénéficient d'une signalétique physique.

¹ Source : Interloire



Sont comptabilisés comme exploitation agricole

- Maraîchage, floriculture, horticulture
- Arboriculture fruitière
- Pépinière
- Cultures céréalières et industrielles, "grandes cultures"
- Viticulture
- Autres cultures spécialisées
- Elevages bovins lait
- Elevages bovins viande
- Elevages bovins mixte
- Elevages ovins, caprins
- Elevages porcins
- Elevages de chevaux
- Autres élevages de gros animaux
- Elevage de volailles, lapins
- Autres élevages de petits animaux
- Cultures et élevages non spécialisés, polyculture, poly-élevage

Panorama réalisé par le Pôle Economie et Prospective de la Chambre d'agriculture Pays de la Loire à partir de données MSA et Agreste - SRISE DRAAF Pays de la Loire, traitées par le PEP CA Pays de la Loire.



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»



Chambre d'agriculture Pays de la Loire

9 rue André-Brouard

CS 70510

49105 ANGERS Cedex 02

Tél. : 02 41 18 60 00

accueil@pl.chambagri.fr

<http://www.paysdelaloire.chambagri.fr>